

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10777 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 23 - LUNDI 24 SEPTEMBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE
en supplément



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une défaite soviétique à l'ONU

L'U.R.S.S. et ses amis ont subi vendredi 21 septembre une sérieuse défaite à l'ONU : par 71 voix contre 35 et 34 abstentions, l'Assemblée générale a décidé de maintenir en son sein la délégation des Khmers rouges, celle du gouvernement de M. Pol Pot, appuyé par la Chine et renversé en janvier par les baïonnettes vietnamiennes au profit du gouvernement de M. Heng Samrin, soutenu par l'U.R.S.S.

Ainsi, deux fois plus d'États membres se sont prononcés avec Pékin contre Moscou. La bataille diplomatique qui oppose les deux grandes nations communistes n'est pas achevée pour autant. Le bureau de l'Assemblée s'est prononcé mercredi à une forte majorité pour inscrire à l'ordre du jour « la situation du Kampuchéa ». Cette recommandation doit être entérinée par l'Assemblée plénière, mais il y a tout lieu de penser qu'elle n'infirmera pas son vote de vendredi. Viendra alors le débat de fond.

Il ne faut pas prendre l'Organisation internationale pour ce qu'elle n'est pas : un organe de décision. Elle ne peut rien décider sans que les jeux soient déjà faits par accord des plus grands. Mais elle est un organe d'observation. Les nations s'y affrontent et s'y concertent à visage découvert. A cet égard, les batailles de procédure sont aussi révélatrices que les débats de fond.

Celle de vendredi s'est déroulée en deux temps. Eloquent et parfois pathétique, l'ambassadeur de l'Inde, M. Mishra, faisant valoir que la situation au Cambodge était mal connue et pensant sans doute aussi, comme beaucoup d'autres délégués, que le gouvernement cambodgien d'hier ne vaut pas mieux que celui qui a pris aujourd'hui sa place, proposa la solution qui avait prévalu au sommet des non-alignés de La Havane : la chaise vide. Au cours de deux scrutins tendant à assurer la priorité, cette solution d'attente fut écartée à de fortes majorités : 80 voix contre 43, puis 76 contre 39. Il ne restait plus qu'à voter sur la recommandation de la commission des pouvoirs, qui s'était prononcée mercredi en faveur des Kkmers rouges. Elle fut entérinée à une majorité non moins écrasante.

La première observation qui s'impose est qu'à l'ONU, comme à La Havane, le tiers-monde est divisé. Des « non-alignés » se sont retrouvés, inégalement répartis, dans le camp soviétique, dans le camp chinois et dans l'abstention. La seconde est qu'il peut exister aux Nations unies, dans certaines circonstances, une majorité nouvelle groupant l'Occident, la Chine, et une forte partie du tiers-monde.

Moins satisfaisant pour les Américains sera de constater que si la masse des Latino-Américains a voté avec eux, Panama et le Nicaragua, fraîchement libéré de la dictature de Somoza, ont rejoint le camp soviétique.

En Europe, les Neuf se sont une fois de plus divisés. Lors de leur récente rencontre de Dublin ils s'étaient prononcés pour la « chaise vide », mais n'ayant pu faire prévaloir cette formule, la majorité des Neuf ont voté avec les Américains, la France, l'Irlande et les Pays-Bas s'abstenant. Une fois de plus, la France, en adoptant cette position, ménageait Moscou et Hanoï.

Il reste que les votes des Nations unies ne résoudront pas le problème cambodgien. La seule solution raisonnable ne réside dans aucun des actuels gouvernements rivaux, mais dans la meilleure hypothèse elle exigera du temps — et le temps pour des milliers de Cambodgiens, c'est la mort.

Selon la commission d'enquête de l'O.E.A.

LE NOMBRE DES « DISPARUS » EN ARGENTINE SERAIT SUPÉRIEUR A DIX MILLE

(Lire page 5.)

Le changement de régime en Centrafrique

• L'ex-empereur Bokassa est indésirable en France
• M. Dacko annonce la formation d'un gouvernement de salut public

Arrivé en France, à bord de son avion personnel, dans la soirée du vendredi 21 septembre, l'ex-empereur Bokassa persistant samedi, en début d'après-midi, sur la base aérienne d'Evreux, à demander le droit de se réfugier en France. De source officielle, on indiquait que l'ex-empereur est indésirable et que sa présence est considérée comme une simple « escale technique ». Une compagnie de gendarmes gardait la base, sur une piste de laquelle un appareil du Groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) s'était posé samedi matin.

A Bangui, M. David Dacko, qui a proclamé le rétablissement de la République, a annoncé la formation prochaine d'un gouvernement *« de salut public ».*

Dans un discours prononcé vendredi, M. Dacko a demandé à la Libye *« de ne pas intervenir dans un problème purement centrafricain ».* Le chef de l'Etat a aussi dénoncé l'attitude de l'U.R.S.S., qui, a-t-il affirmé, *« depuis deux mois ne cesse d'inonder notre pays d'armes et de munitions ».*

Aucune décision n'a été prise sur le sort de l'empereur déchu, a déclaré le nouveau président de la République Centrafricaine, M. David Dacko, dans une interview accordée, vendredi soir 21 septembre, à Bangui, à l'envoyé spécial de l'A.F.P. Le nouveau chef de l'Etat centrafricain a ajouté que la *« haine de la population »* pour Bokassa était telle qu'il serait *extrêmement difficile de le protéger de* la vindicte populaire, s'il s'avisait de regagner la République Centrafricaine.

« Depuis toujours, je préparais le coup d'Etat », a dit le président Dacko, précisant qu'il avait profité cette semaine du voyage de Bokassa à Tripoli pour réaliser son projet, alors qu'il vivait caché à Bangui depuis plusieurs jours.

Dès l'annonce du coup d'Etat, tous les cadres de l'armée, de la police et de la fonction publique se sont *« ralliés spontanément à mon appel »*, à l'exception toutefois du chef de la garde impériale, qui s'est enfui, a affirmé le nouveau président.

(Lire la suite page 2.)

Une «répulsion» bien tardive

Dans le scénario français pour la mise en place de M. Dacko à Bangui, y a-t-il eu un « oubli » au sujet de la façon dont Bokassa Ier devait sortir de la scène ? Ou bien est-ce délibérément que le gouvernement français humilie l'empereur déchu, comme si cette attitude pouvait faire oublier sa longue complicité avec le tyran ?

Toute la nuit de vendredi à samedi, des « négociations » par radio ont eu lieu entre le commandant de la base aérienne d'Evreux et l'équipage français de l'avion personnel de l'ancien chef d'Etat Centrafricain. A croire que la tentative de Bokassa avait pris de court les autorités, comme celle d'un simple pirate de l'air, et devait être traitée sur le même registre ! On avait *bien pris soin* de faire savoir, dès vendredi soir, que les aéroports de la région parisienne étaient fermés à sa Caravelle ; il a apparemment déjoué le « plan » français en se posant sur une base militaire, procédure d'atterrissage que connaissait bien son pilote, puisque c'est aussi sur une base militaire que se posait l'ex-empereur quand il venait pour un de ses nombreux séjours privés dans ses résidences françaises.

Les autorités qui, il y a encore quelques mois, dépêchaient des voitures officielles pour conduire Bokassa Ier de son avion à son château, *ont empêché toute la nuit le* « prince Georges » d'accéder à l'intérieur de la base pour rejoindre son père, ainsi qu'il le demandait avec un certain panache.

L'ancien empereur n'avait jamais caché qu'il avait conservé la nationalité française, après avoir fait la guerre sous le drapeau tricolore en Indochine. Il rappelait non sans malice qu'il avait le droit de voter en France. Il ne demande donc pas l'asile, il retourne dans sa *« seconde patrie ».*

Ou bien, sans chercher à se dédouaner un peu trop facilement, Paris propose un compromis par lequel Bokassa Ier se ferait oublier en France après avoir renoncé à l'essentiel de son patrimoine immobilier. Ou bien, prenant ce *« citoyen français »* au mot, il le fait arrêter pour répondre de ses crimes devant un tribunal appliquant la loi française en matière de droit commun. Il sera alors intéressant d'entendre les témoins dont l'accusé pourrait demander l'audition.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AU JOUR LE JOUR

Un empire pour une Caravelle

Donec eris felix... *(Tant que tu seras heureux...) Combien d'adages latins qui étaient déchus au rang d'exemples de grammaire latine reviennent à l'esprit en considérant l'ex-empereur Bokassa isolé sur son bout de piste !*

Les dimensions de notre monde donnaient aux grandes péripéties de la vie politique la sobriété anonyme de la tragédie classique ou la pompe sinistre de l'opéra wagnérien.

Voici revenir le drame tragi-comique du tyran minuscule frappé de mégalomanie qui, ayant donné son empire pour une Caravelle, cherche en vain une Sainte-Hélène à sa mesure.

ROBERT ESCARPIT.

L'heure de l'examen de conscience

par GILBERT COMTE

Le départ soudain de l'« empereur » Bokassa Ier délivre assurément la France d'un allié devenu tout à fait embarrassant. Ses projets exacts envers le personnage ne ressortaient sans doute pas très bien, depuis quelques semaines, des mesures incomplètes et contradictoires prises contre lui par le ministère de la coopération. Dans l'espoir d'une chute considérée comme imminente, elles servirent d'abord à gagner le temps nécessaire aux préparatifs de son départ. M. Giscard d'Estaing ne souhaitait évidemment pas qu'un jeune capitaine aux mœurs pures, mais imprégné de marxisme révolutionnaire, en recueille l'héritage. Des rapports discrets noués depuis un mois avec M. David Dacko lui auront au moins évité cette mauvaise surprise. En tout cas, l'occasion favorisa rarement autant qu'aujourd'hui l'un de ces examens de conscience où les grands de ce monde tirent parfois la leçon de leurs erreurs anciennes.

A commencer par celui des affaires étrangères, aucun ministre français ne peut sérieusement prétendre avoir été surpris par les massacres d'enfants et d'adolescents dans les geôles centrafricaines. Douze années d'exécutions sommaires, d'emprisonnements illégaux assortis de tortures infligées aux victimes par le chef de l'Etat en personne, préparèrent le drame, sans qu'ils jugeassent nécessaire de s'en inquiéter. A une époque où les coups de force militaires s'accommodaient encore dans les territoires francophones d'une relative bonhommie, Bokassa ensanglanta le sien d'œuvres si révoltantes qu'il en révéla involontairement mais totalement sa nature.

Dès le début des opérations, ses hommes attirèrent le commandant de la gendarmerie Jean Imazo dans son bureau, et l'y étranglèrent. Toujours sur ses instructions, ils broyèrent à coups de crosse de fusil le visage du ministre du travail, M. Ledot, puis émasculèrent le chef de la police, M. Mounoumbaye, avant de lui crever les yeux devant sa famille. Simultanément, d'autres soudards pillaient les résidences officielles, vidaient les coffres-forts, réserves de whisky, non sans s'accorder en prime au passage le viol de quelques malheureuses, telle l'épouse d'origine espagnole d'un jeune ingénieur autochtone des travaux publics. Quiconque cherche à connaître l'avenir d'après les tendances du présent pouvait parfaitement prévoir vers quels excès incontrôlables l'organisateur de tels crimes promettait d'évoluer.

Sur le moment, sans doute, le général de Gaulle n'accepta pas sans réticences l'irruption de ce singulier comparse dans sa stratégie. Un prestige intact solidarisait la France des meurtres survenus pendant le putsch du 31 décembre 1965. Mais, à l'époque, mille rumeurs couraient sur les sympathies prochinoises du président renversé, M. David Dacko lui-même. Aujourd'hui plus que jamais, une telle collusion reste à établir. En ces temps oubliés où Pékin tentait de ravir à Moscou la palme de l'activisme révolutionnaire en tous lieux de la planète, ce seul soupçon pouvait équivaloir à un verdict de mort. Dans ce cas, un gouvernement normal préfère toujours une opération chirurgicale discrète, sans éclaboussures, aux bestiales cruautés de la haine. Mais quand le passage d'un pays de la zone occidentale à la sphère communiste se paie parfois par des milliers de morts comme au Cambodge, qu'importent quinze ou vingt innocents sacrifiés dans les ténèbres ?

M. Jacques Foccart, alors omnipotent inspirateur de la politique française au sud du Sahara, soupesa-t-il très soigneusement les gains et les pertes dans les balances tachées de sang où les experts en manipulations dosent la haute politique ? Plus sommairement, surestima-t-il le danger maoïste, ou se contenta-t-il d'en agiter l'épouvantail, parce qu'une crise majeure s'annonçait et que, en ce cas, il vaut toujours mieux substituer un homme à soi au président prêt à disparaître, sous peine de voir une autre puissance en pousser un de sa confection ?

(Lire la suite page 2.)

Le pouvoir d'achat du SMIC

La baisse constatée cette année (2,4 %) conduira le gouvernement à majorer le salaire minimum à la fin de 1979

La décision de procéder à un certain relèvement du pouvoir d'achat du SMIC à la fin de l'année est l'un des éléments les plus concrets de l'entretien, le 21 septembre, entre le premier ministre et une délégation de Force ouvrière, conduite par M. André Bergeron, en présence de M. Boulin, ministre du travail et de la participation.

M. Barre, qui doit recevoir les autres délégations syndicales, n'a apparemment pas indiqué de combien serait cette majoration du salaire minimum. Elle est de toute façon indispensable pour mettre fin à la dégradation (2,4 %) du niveau de vie des plus petits salariés, manifeste depuis un an.

La première rencontre du cycle des rendez-vous pris entre M. Barre et les organisations syndicales et professionnelles a été qualifiée de positive par les deux parties. M. Bergeron a indiqué que les salaires avaient tenu une large place dans la conversation. Ce qui a donné lieu à trois précisions : le gouvernement confirme le principe de la libre discussion des salaires ; il n'est pas opposé à ce que soient élaborés, en 1980, *« des accords du même type que ceux qui ont été conclus en 1979 »* dans la fonction publique et le secteur nationalisé ; le SMIC, dont l'évolution est soumise aux décisions gouvernementales, fera l'objet d'une augmentation de son pouvoir d'achat en fin d'année. Le montant de cette revalorisation n'a pas été indiqué par M. Barre.

Une hausse du SMIC est, de toute façon, indispensable pour faire cesser la contradiction actuelle entre le discours officiel et la réalité. Alors que le président de la République — encore tout récemment — et le premier ministre répètent que leur intention est de réduire les inégalités, les salariés les moins payés voient cette année leur pouvoir d'achat diminuer. Pour deux raisons :

● L'augmentation des cotisations sociales à deux reprises cette année (1er janvier et 1er août), augmentation qui porte sur trois types de prélèvements (assurance-maladie, assurance-vieillesse, assurance-chômage), *ramène à 9,08 % l'augmentation en un* an du salaire minimum net (voir le tableau page 13) (1). Or ce taux est inférieur à celui de la hausse annuelle des prix : 10,3 % en juillet dernier, 10,8 % en août (si l'on en croit le chiffre de hausse des prix en août cité lundi par le président de la République), et vraisemblablement 11 % en septembre (2). A durée constante de travail, le pouvoir d'achat net du « smicard » a donc baissé en un an de quelque 1,7 %.

● La durée du travail a diminué depuis un an d'environ 0,7 %, indique la dernière enquête du ministère du travail. Le salaire réellement touché par le « smicard » a donc vu son pouvoir d'achat diminuer en un an d'environ 2,4 %. Ce qui est peu compatible avec le propos officiel sur la réduction des inégalités.

L'ensemble des syndicats ont d'ailleurs souligné le fait à plusieurs reprises depuis le début de l'année, et tout particulièrement après la majoration de la cotisation d'assurance-maladie le 1er août. Sauf à accepter d'enlever tout crédit à ses déclarations sur le sujet, le gouvernement se doit donc de relever sensiblement le SMIC d'ici à la fin de l'année. La C.F.D.T. et la C.G.T. demandent toutes les deux, on le sait, une hausse de l'ordre de 25 %, portant le SMIC à 2 700 francs par mois.

(Lire la suite page 13.)

(1) Le salaire minimum interprofessionnel est, depuis le 2 septembre, de 12,42 F par heure (2 152,76 F par mois pour quarante heures par semaine). Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), qui continue à être calculé, est de 7,88 F depuis la même date.

(2) Cette augmentation, au fil des mois, de la hausse des prix en un an s'explique par le fait que l'élévation du coût de la vie a été forte cette année de juillet à septembre, alors qu'elle avait été relativement faible l'an dernier à pareille époque.

UN LIVRE DE MONIQUE LANGE

La voix kabyle de Piaf

Il y a bientôt seize ans que la chanteuse Edith Piaf a disparu. Mais la voix qui s'arrachait le cœur et étouffait les sanglots est restée étonnamment présente. Et, régulièrement, les projecteurs replacent dans l'actualité sa silhouette frêle et pathétique, son personnage tragique et violent, son appétit féroce de bonheur, et le malheur qu'elle n'aimait pas, et qui le lui rendait bien, comme elle le chantait sur scène, les mains sur le ventre, le regard noyé de brume.

Personne, dans la chanson française, n'a mieux exprimé que Piaf l'âme populaire. Elle avait, comme disait Jacques Prévert, « une foule de voix, des voix marrantes ou brisées, désespérées, émerveillées, folle de douleur ou de gaieté ». Elle racontait des histoires douloureuses. Elle chantait les sentiments, les passions, le credo amoureux d'un peuple.

L'écrivain Monique Lange publie aujourd'hui une « Histoire de Piaf » remarquable par le sérieux de la documentation et des informations, par la richesse des photos souvent inédites, par une approche délicate et sans complaisance d'une femme qui n'était vraiment heureuse que lorsqu'elle chantait.

Et d'abord ce fait que l'on ne connaissait pas : la voix de Piaf venait de Kabylie. « La grand-mère d'Edith, écrit Monique Lange, était kabyle, et, sous le nom d'Aïcha, faisait dans des cirques ambulants un numéro de puces savantes. »

Le grand-père paternel de Piaf était originaire de Normandie et parcourait la France avec un cirque, où il exerçait ses talents d'écuyer.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

LA FIN DE LA DICTATURE

L'installation du nouveau régime en Centrafrique

(Suite de la première page.)

M. David Dacko, qui a l'intention de dissoudre le parti MESAN (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire), a confirmé qu'un gouvernement *« réduit et dynamique »* de salut public, dont les titulaires n'ont pas encore été désignés, serait formé rapidement, avant que soient organisées dans les prochains mois des élections législatives.

Dans l'immédiat, tous les ministres resteront en place. Le premier ministre, M. Henri Maïdou, a été nommé vice-président de la République.

C'est aux cris de *« A bas Bokassa ! »* et *« Vive la France ! »* que des centaines de personnes, surtout des enfants, ont accueilli vendredi soir l'envoyé spécial de l'A.F.P. au centre de la ville.

Chantant et dansant dans la rue, les habitants de Bangui, par groupes de cinquante environ, manifestaient leur enthousiasme au passage de la voiture, et laissaient se déchaîner une joie spontanée qu'ils n'avaient pas connue depuis des années.

Même les éléments du 8ᵉ et 3ᵉ R.P.I.M.A. (régiments d'infanterie de marine) venus de Libreville et de N'Djamena qui avaient pris position dès le matin à l'aéroport, à la présidence, à la radio et dans tous les endroits stratégiques de la ville, ont été accueillis en libérateurs par la population aux cris de *« Vive l'armée française »*.

Ces militaires, dont la présence, dit-on officiellement, avait été demandée dans la nuit par le président Dacko afin d'empêcher toute résistance éventuelle des forces impériales restées fidèles à l'empereur Bokassa Iᵉʳ, ou une intervention des troupes libyennes du type de celle qui s'est déroulée en Ouganda lors de la chute du président Idi Amin Dada, se sont déclarés extrêmement surpris par la chaleur d'un accueil, à laquelle ils ne s'attendaient pas.

La plupart des policiers et militaires centrafricains déambulaient dans les rues, débonnaires et sans armes, commentant avec la population les événements du jour.

M. David Dacko a reçu vendredi au Palais de la renaissance à Bangui, les ambassadeurs des *« pays amis »*, annonce l'Agence centrafricaine de presse (ACAP), dans une communication transmise à Paris.

A M. Robert Picquet, ambassadeur de France et doyen du corps diplomatique, qui l'assurait du soutien de tous les diplomates accrédités en République centrafricaine *« pour l'accomplissement du programme de salut public »*, M. Dacko a dit : *« Le gouvernement de salut public aura pour tâche primordiale l'élaboration d'un programme de développement économique et social dont la réalisation ne pourra s'effectuer qu'avec le concours financier des pays amis sur le plan aussi bien bilatéral que multilatéral. »*

Dans un discours à la nation prononcé quelques heures plus tôt, M. Dacko avait dit :

« Notre pays s'effondre. Le régime de Bokassa Iᵉʳ s'est décomposé. Le dernier acte a été marqué par le massacre de centaines d'enfants centrafricains, ce qui a déclenché la réprobation universelle ayant contribué à balayer ce régime.

» Depuis quatorze ans, le pays a été exploité par celui qui s'était fait proclamer empereur, et qui, de plus, a rabaissé notre image aux yeux du monde par ses excès, son ridicule, par sa folie des grandeurs qui l'a entièrement ruiné. L'économie même est détruite. Il n'y a plus de routes, plus de commerces... Les aides extérieures étaient détournées par Bokassa et virées sur ses comptes en Europe, et notamment en Suisse.

» Vous étiez obligés de verser encore le peu que vous pouviez gagner pour entretenir une caricature de monarchie et le désordre. Il vous suçait comme une sangsue... Les fonctionnaires ne sont plus payés et dès qu'ils déplaisent, sont renvoyés quand ils ne sont pas emprisonnés ou assassinés... En un mot, il n'y a plus d'Etat... »

Satisfaction des présidents Senghor et Mobutu

M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a déclaré vendredi à l'A.F.P. : *« Nous nous réjouissons des événements survenus à Bangui, et nous espérons que le président David Dacko va conduire son peuple vers la démocratie. Je ne suis pas étonné de ce qui s'est produit, après la publication du rapport de la commission des juristes des Etats africains. Le gouvernement français, comme vous le savez, a essayé d'amener par la persuasion l'empereur Bokassa à démissionner, mais il a refusé, et ce qui devait arriver est arrivé, car le régime de l'Empire Centrafricain ne tenait que par la dictature. Donc, au Sénégal, nous ne sommes pas du tout surpris du coup d'Etat réalisé par le président Dacko. »*

A Bruxelles, le président zaïrois, le général Mobutu Sese Seko, a déclaré de son côté, au cours d'une interview télévisée : *« Ce qui compte, dans nos relations avec l'Empire Centrafricain — aujourd'hui République, — c'est la fraternité et le bon voisinage entre les deux pays. » « David Dacko a toujours été pour moi un ami »*, a ajouté le président Mobutu, qui a indiqué qu'il avait rencontré le nouveau président centrafricain *« il y a à peine trois semaines »*.

Pour sa part, M. Ange Patasse, ancien premier ministre de l'ex-empereur Bokassa et opposant au régime de ce dernier, a demandé vendredi, à Paris, aux autorités françaises, de *« retirer leurs troupes envoyées à Bangui »*.

Dans une déclaration à TF 1, M. Patasse a en outre affirmé que le président Dacko *« a été propulsé par certains milieux français »*. Il a par ailleurs demandé à la population centrafricaine de se mettre *« en grève générale »* jusqu'à son retour à Bangui, qui, a-t-il précisé, devrait intervenir dans les jours prochains.

M. Patasse a également demandé aux *« forces armées »* dont, selon lui, il disposerait en Centrafrique, *« d'attendre ses instructions »*. L'ancien premier ministre a assuré que lui et son mouvement (le M.P.L.C., Mouvement de libération du peuple centrafricain) pouvaient garantir la sécurité aux Centrafricains et aux étrangers résidant dans le pays, tandis que la présence de troupes françaises à Bangui était *« un facteur de tension »*. Enfin, M. Patasse a annoncé que son mouvement allait bientôt se réunir avec les autres opposants au régime de l'ex-empereur pour *« prendre une position commune »*.

M. GALLEY COMPREND L'« EXPLOSION DE JOIE » DES CENTRAFRICAINS

M. Robert Galley, ministre de la coopération, qui avait qualifié de « pseudo-événements » les massacres de janvier et d'avril à Bangui, a, au cours d'un entretien avec des journalistes au ministère de la coopération, justifié vendredi l'envoi de troupes en Centrafrique par le risque de troubles dans la capitale centrafricaine.

« Il va y avoir à Bangui une explosion de joie », a expliqué M. Galley, qui a ajouté que des règlements de comptes étaient à craindre. « A ma connaissance, a-t-il déclaré, aucune attaque n'a eu lieu contre les trois mille cinq cent trente Français résidant en Centrafrique. »

Le ministre de la coopération a rendu hommage au président Dacko : « C'est un homme profondément libéral, a-t-il déclaré, et par sa sagesse, il est certainement capable de faire une très large unanimité autour de lui. »

L'heure de l'examen de conscience

(Suite de la première page.)

La réponse à cette question très délicate figure dans les archives inatteignables. Quoi qu'il en soit, les soupçons contre M. Dacko transformèrent le putsch de Bangui en un épisode fâcheux mais nécessaire de la guerre froide, et son instigateur en un noble champion de la cause anti-communiste. Les Occidentaux redoutaient tant la Chine qu'ils lui auraient presque préféré la compagnie du diable.

L'équité oblige à reconnaître que, en dépit de sa spectaculaire cruauté, le Méphisto local utilisa leur frayeur avec toute l'adresse d'un rusé politique. Depuis huit ans, le continent noir grondait d'insurrections soutenues, armées par les communistes. Aux portes de son pays même, des bandes lumumbistes dévastaient impunément des provinces entières de l'ancien Congo belge. Quel nouveau maître du Centrafrique pouvait mieux convenir aux Français qu'un vétéran de leurs troupes coloniales, couvert de décorations et de fidélité ?

Les mains vermeilles du sang de ses victimes, il endossa en comédien rompu à toutes les ficelles de son art le rôle du vieux soldat, sans doute un peu bougon, rude, mais simple, direct, et d'une francophilie à toute épreuve. Comment douter d'un homme lorsqu'il rappelle à chaque instant ses campagnes dans les Forces françaises libres — F.F.L., — en Indochine, jure, verre de vin rouge à la main, qu'il en gardera la nationalité jusqu'au fond de son cœur, vénère ses anciens chefs, et nomme le général de Gaulle *« papa »* lorsqu'il parle de lui ?

Si la cruauté glace, la bouffonnerie rassure. Le bagou tricolore de Bokassa empruntait trop à la caricature du tirailleur pittoresque pour ne pas réjouir les Européens, et les convaincre qu'ils disposeraient avec lui d'un interlocuteur particulièrement commode. Dans l'euphorie de sa victoire, il parcourait les rues de sa capitale en Jeep, seul, solennel, debout derrière le chauffeur, sa canne retournée à la main en forme de J, pour annoncer l'avènement de la justice. La mascarade contrastait joyeusement avec la componction de mise sous son prédécesseur. Elle remporta de francs succès parmi les Blancs et les Noirs. Selon Hegel, l'histoire avance masquée. En cette circonstance, la terreur se présenta sous des oripeaux de carnaval. A s'en tordre de rire !

Cette composition inattendue de drame et de cocasserie déconcerta M. Foccart et ses collaborateurs infiniment plus qu'ils n'en conviendront jamais. Mettons-nous une seconde à leur place ! Trancher dans le vif comportait pour eux beaucoup plus d'embarras qu'il ne semble rétrospectivement. Même au Centrafrique, deux gouvernements ne se renversaient pas à la file dans les quarante-huit heures. Avec l'expérience tchadienne, l'imbroglio se dénouerait peut-être aujourd'hui plus lestement. Quoi qu'il en soit une fois encore, les faiseurs parisiens de présidents s'accordèrent un petit délai de grâce, persuadés qu'ils amélioreraient le nouveau venu, faute d'avoir découvert à temps quelqu'un de mieux pour prendre sa place.

Flagornerie

La vanité maladive du despote, les dithyrambes atrocement flagorneurs qu'il exige de son entourage, en révèlent davantage sur son caractère qu'une expertise de psychologue, et sur ses projets à long terme mieux qu'un rapport de police.

Pour l'ancien sergent de la coloniale, quelle ivresse de s'entendre appeler *« sauveur de la République »*, *« homme de fer »*, *« ingénieur sans pareil »*, *« artiste et guide du Centrafrique »*, *« homme fait pour créer des nations »*, *« barreur aux os de fer »*, *« saint Christophe centrafricain »*, sous les regards attendris du corps diplomatique ! Derrière les ors, l'encens du pouvoir, il commençait d'ailleurs à distinguer les satisfactions plus matérielles de l'enrichissement sûr, facile, qu'apporte le contrôle des marchés de l'Etat. Un pays pauvre, au sous-sol riche en diamants, attire une faune incontrôlable d'intermédiaires interlopes, de trafiquants véreux. Le malheureux Centrafrique leur échappa d'autant moins qu'ils rencontrèrent à sa tête un interlocuteur particulièrement compréhensif.

A partir de cette époque, les télégrammes reçus au Quai d'Orsay, toujours admirablement renseigné, décrivent l'émergence, à Bangui, d'un système simultanément prévaricateur et terroriste. Ses tractations douteuses s'accommodent mal des fonctionnaires intègres capables de les contrarier. Des enlèvements nocturnes éliminent les plus gênants, puis les complices trop renseignés. Disparitions mystérieuses, règlements de comptes implacables, déciment jusqu'à l'entourage présidentiel. Les rapports confidentiels des diplomates multiplient les récits où le crime crapuleux voisine avec les hallucinations du paranoïaque éthylique.

Entouré de prétoriens tortionnaires, Bokassa traque les suspects, découvre des *« complots »* imaginaires, s'empare personnellement des suspects, qu'il traîne au conseil des ministres érigé en *« tribunal »* permanent, instruit leur *« procès »* devant ses collaborateurs apeurés, et assomme parfois ses victimes à coups de gourdin.

Pour quelques-unes, le calvaire se prolonge pendant des mois à la prison centrale de Bangui, où croupissent en permanence près de sept cents prisonniers. Un survivant assure qu'il y rencontra des dignitaires déchus hébétés de supplices, méconnaissables sous les ecchymoses. A cette époque où ses cruautés recommandaient de mettre entre le dictateur et Paris de la distance et des pincettes, les responsables français crurent naïvement qu'ils le tiendraient mieux par une accoutumance flegmatique et goguenarde à ses crimes.

Ancien adjoint de M. Jacques Foccart, devenu, en 1974, principal conseiller du président Giscard d'Estaing pour les affaires africaines, M. René Journiac seul pourrait dire quelles raisons de haute politique décidèrent la France à gratifier son inquiétant partenaire d'une grandiose visite officielle à Paris, avec dépôt de gerbe sur la tombe du soldat inconnu, descente triomphale des Champs-Elysées, représentation théâtrale de gala, dîner d'apparat chez le général de Gaulle. Les inconditionnels coutumiers ou posthumes de celui-ci expliqueront, selon leur conscience, l'affreux épisode où un destin lugubre infligea cruellement au fondateur de la Vᵉ République la corvée de recevoir en Bokassa l'ultime chef d'Etat étranger qu'il salua dans ses fonctions officielles, peu de semaines avant le fatal référendum d'avril 1969.

Quelques mois plus tôt, sans doute, les prospecteurs du commissariat à l'énergie atomique — C.E.A. — avaient découvert un substantiel gisement d'uranium à Bakouma, dans l'est du Centrafrique. L'approvisionnement de la force de frappe justifiait-il vraiment que, au cours d'un toast cérémonieux, l'homme du 18 juin décerne un brevet d'honorabilité à l'assassin assis à sa table ? Après avoir rappelé les mérites des gouvernements centrafricains depuis l'indépendance, il ajouta suavement : *« Je tiens à dire, Monsieur le président, que c'est le cas autant que jamais, et que votre personnalité y est pour beaucoup »*, puis il l'honora *« en chef d'Etat »* autant qu'en *« camarade »*. Ces propos excessifs prononcés à l'Elysée devant un despote dont nul n'ignorait les crimes infligèrent à la France une humiliation aussi complète qu'inutile. Quelques mois plus tard, les expertises déclaraient l'uranium de Bakouma techniquement inexploitable.

En son âme obscure, Bokassa ne se laissa-t-il pas alors irrémédiablement convaincre de l'excellence de ses actes par ces éloges tombés des lèvres d'un de ses plus illustres contemporains ? Quand les grands de ce monde célèbrent ses vertus, pourquoi le bourreau d'un peuple douterait-il de lui-même ? Huit semaines exactement après sa tournée française, il y trouva en tout cas assez d'encouragements pour liquider son ancien ministre des finances Alexandre Banza dans des conditions si abominables qu'elles en donnent encore la chair de poule.

Le 13 avril 1969, un communiqué officiel publié à Bangui annonçait l'arrestation, le procès, la condamnation à mort puis l'exécution de cet homme connu. Véritable organisateur du putsch de 1965, il passait pour l'une des solides intelligences du pays, sans scrupules, mais capable d'indépendance. Depuis plusieurs mois, il vivait en disgrâce, progressivement dépossédé de toutes ses prérogatives. Attiré dans une caserne de la capitale, tenta-t-il vraiment d'en insurger la garnison comme des provocateurs l'y encouragèrent ? En quelques secondes, des gardes s'emparèrent de lui et le poussèrent à coups de crosse jusqu'au conseil des ministres.

A partir de là, les deux versions sur les circonstances exactes de sa mort varient sur un léger détail. Bokassa le lia-t-il à une colonne avant de le dépecer au couteau, de la main dont il tournait auparavant son café dans les tasses or et bleu nuit de la Manufacture nationale de Sèvres, ou le meurtre se déroula-t-il sur la table des délibérations avec l'aide d'autres personnes ? En fin d'après-midi, des soldats traînèrent de caserne en caserne, pour l'exemple, un cadavre encore identifiable, à la colonne vertébrale brisée. Ils le jetèrent de nuit dans une décharge publique, où les chiens errants vinrent se disputer ses membres, tandis qu'à quelques centaines de mètres Bokassa fêtait sa victoire au champagne et dansait galement jusqu'à l'aube.

Comme de coutume, en pareil cas, quelques responsables français qualifieront d'inopportuns ces souvenirs grand-guignolesques. Ils ne les glorifient certes pas. Pour son honneur, la presse de l'époque ne passa pas les atrocités sous silence. Le futur *« empereur »* soupçonna certains diplomates d'avoir favorisé quelques *« fuites »*. En représailles, il nationalisa à l'automne suivant la société diamantifère Centramines puis s'appropria par la même occasion ses biens et ceux de son personnel. Dans un premier mouvement, M. Georges Pompidou s'indigna de la spoliation. Mais son courroux ne dura guère. En décembre, M. Maurice Schumann adressait à son irascible interlocuteur un message en des termes choisis pour le contenter : *« Vous avez bien compris qu'il n'y a rien de commun entre ce que tel ou tel journaliste plus ou moins bien renseigné croit pouvoir publier et l'estime fraternelle que le gouvernement français n'a cessé d'avoir pour la République Centrafricaine et son chef »*. Après ces paroles rassurantes, la *« coopération »* pouvait continuer.

En son temps, cette longanimité scandalisa. Jusque dans ses excès, elle obéissait néanmoins à un calcul rationnel. Entre 1958 et 1970 environ, la Vᵉ République tenta de constituer un ensemble d'Etats africains stable et cohérent. Toute brouille avec n'importe lequel d'entre eux menaçait la cohésion de l'ensemble, comme une pierre ôtée d'une arche provoque l'effondrement de la voûte. Cette hantise conduisit les gouvernements successifs du général de Gaulle, puis de M. Pompidou, à s'incliner devant les fantaisies sanglantes de leur interlocuteur le plus instable, au moment même où ils défiaient sous d'autres cieux la politique des Etats-Unis. Etranges paradoxes d'une stratégie forte au Québec, à Phnom-Penh, et très faible à Bangui. Bokassa retourna assez habituellement le calcul pour contraindre ses créateurs à subir ses lubies.

Face à son stratagème, la plupart d'entre eux ne surent finalement jamais quelle tactique il convenait d'élaborer. Conscient de leur embarras, le personnage les déconcertait volontiers par des démonstrations de francophilie bouffonne, quitte à se servir de la stupéfaction qu'il provoquait pour convaincre certains interlocuteurs de sa sottise, et en déconcerter d'autres par un soudain bon sens paysan. Maître d'une comédie dont il demeurait partiellement dupe lui-même, il s'en servit jusqu'aux massacres d'écoliers sans qu'aucun diplomate n'ait jamais réellement pu distinguer les circonstances où il subissait ses impulsions de celles où il les utilisait pour surprendre. Qu'un tel jeu se soit développé durant treize ans laisse rêveur sur l'intelligence de certaines cervelles occidentales. Pour avoir voulu tenir l'homme par sa vanité, la France se laissa compromettre et salir par ses crimes.

La répétition crée l'accoutumance. A force de lire d'affreuses dépêches sur les crimes de Bangui, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay comme ceux de l'Elysée finirent par en prendre l'habitude, et même par s'en amuser quand la tragédie s'entremêlait d'épisodes cocasses. Arrivé au pouvoir, M. Giscard d'Estaing pouvait rompre avec ces mœurs détestables. Il les aggrava lorsqu'il choisit d'accomplir au Centrafrique son premier voyage présidentiel sur le continent africain, et de traiter son hôte de *« cher parent »* au cours d'une mémorable cérémonie. En 1977, la transformation de la République Centrafricaine en *« empire »* d'opérette marqua le point final d'une évolution entamée de longue date.

Une histoire du vingtième siècle

Certes, des exigences plus rigoureuses pouvaient conduire le despote au renversement de ses alliances. Il y pensa quelquefois, lança des ouvertures vers les pays de l'Est, parla même d'adopter *« comme doctrine de base le socialisme scientifique »*, entre un voyage à Brazzaville et des négociations avec Moscou. Sa longue réussite montre ses interlocuteurs bien démunis devant le chantage. Mais, dans le même temps, Russes, Roumains, Chinois, ne multipliaient-ils pas les prévenances ?

L'entraînement général alla fort loin. L'ensemble des Etats qu'une formule pompeuse qualifie de *« communauté internationale »* ne signala pas là sa dignité collective. En 1977, le monde entier envoya ses ambassadeurs au sacre-mascarade de Bangui. En la personne de Mgr Domenico Enricci, le Vatican lui-même s'y fit représenter par un légat pontifical. N'existait-il vraiment pas de meilleure attitude à prendre ?

Les Méridionaux en promenade sur les trottoirs de Fréjus à l'époque où Jean-Bedel Bokassa y tenait garnison eussent été, sans doute, très surpris d'apprendre qu'un tirailleur africain qu'ils voyaient arpenter leur ville en tenue kaki, bandes molletières, ceinture écarlate, hilare sous sa chéchia rouge, prendrait un jour une couronne impériale et mettrait ce jour-là toute l'importance du monde à ses pieds. Jusqu'à la semaine dernière, un ambassadeur de France s'inclinait à six pas devant lui et l'appelait respectueusement « Majesté ».

Par chacune de ses racines, cette aventure fantastique plonge au plus profond d'une Afrique médiévale. Mais, dans son exil, son triste héros sait bien, d'expérience personnelle, qu'elle appartient aussi à l'histoire du vingtième siècle. A Paris et ailleurs, les grands personnages qu'il berna ou acheta puissent-ils en devenir plus modestes.

GILBERT COMTE.

Fin d'un cauchemar à la prison de Ngaragba

Bangui, *(A.F.P.)*. — Les derniers vingt prisonniers politiques détenus à la prison de Ngaragba ont été libérés samedi matin 22 septembre sur l'ordre de M. Dacko. Beaucoup d'autres, ayant transité ou non par cet établissement, rendu tristement célèbre par les massacres d'enfants par l'ancien empereur Bokassa Iᵉʳ et ses sbires, ont été tués ou sont portés disparus.

Un leitmotiv revient sans cesse dans les propos tenus à l'envoyé spécial de l'A.F.P. qui a pu les interroger : tortures physiques et morales, absence de jugement, sévices... La plupart d'entre eux ont été arrêtés sur simple dénonciation, sans preuves, pour des raisons qu'ils ne connaissent pas toujours. Ils sont restés enchaînés durant des années dans des cellules minuscules, sans droit de visites, presque sans nourriture.

Affaibli, parlant avec difficultés, le plus ancien détenu, Polycarpe Gbaguilli, ancien attaché d'administration, raconte : *« J'ai été arrêté le 11 avril 1969. J'avais vingt-trois ans. Une simple correspondance privée à un compatriote en difficulté et j'ai été arrêté. J'ai été maintenu dans l'isolement depuis dix ans, sans jugement. J'ai été torturé. J'ai trente-trois ans maintenant. Seul Dieu connaît mes souffrances. »*

Un autre, Jean-Pierre Konbot, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, en Suisse, en Italie et en Grèce, et ancien haut fonctionnaire centrafricain aux Nations unies et à l'O.U.A., partiellement paralysé des deux jambes, parle avec émotion : *« J'ai été arrêté le 13 juillet 1971, sans jugement, sur dénonciation d'un de mes collaborateurs. Mes douze enfants et toute ma famille ont été arrêtés. Je suis resté enchaîné pendant cinq ans jusqu'au 4 août dernier. »*

FIN DE LA DICTATU[RE]

...men de conscience

Fin d'un ...

à la prison ...

DE BOKASSA Ier

Plusieurs propriétés en France

De notre correspondant

Orléans. — Alors que la Caravelle transportant l'ex-empereur Bokassa se trouvait bloquée à Evreux, on se demandait en Sologne, samedi matin 22 septembre, si le but de l'ancien chef de l'Etat n'était pas de se rendre dans la *région, où il possède plusieurs domaines* et ou sa présence aurait pu se faire plus discrète que dans les Yvelines, à proximité de Meulan, où il a acquis le château de Hardricourt. C'est au château de Villemorant, à Neung-sur-Beuvron, dans le département du Loir-et-Cher, qu'il aurait pu *se rendre. Au milieu* du mois, une certaine animation autour du château avait fait croire déjà à sa présence ou à sa proche arrivée, *animation due en réalité à la présence de son épouse* et de ses enfants, qui ont quitté depuis la région pour une destination inconnue.

On rappelle par ailleurs que le dernier séjour de l'ex-empereur en Sologne remonte au mois d'octobre 1978. Bokassa Ier avait donné notamment, le 3 octobre, à Villemorant, une grande réception à laquelle le président de la République, M. Giscard d'Estaing, arrivé en hélicoptère, avait participé.

Outre Villemorant, le patrimoine immobilier de l'ancien chef d'Etat en Sologne se compose actuellement d'un domaine de *chasse, la ferme* de La Cottencière, à La Celle-Saint-Denis (Loir-et-Cher), gérée en société civile immobilière, qui ne comporte plus que 60 hectares sur les 400 acquis à l'origine ; du château du Grand-Chavanon, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), un pied-à-terre cynégétique de quatre-vingts pièces avec une soixantaine d'hectares attenants, mis en vente il y a quelques semaines, et enfin, *déparant quelque peu le domaine impérial*, un hôtel-restaurant, le Montaujé, à la sortie de Romorantin (Loir-et-Cher). Bokassa Ier a également séjourné au domaine de Bel-Air, à Maray (Loir-et-Cher), aujourd'hui revendu, alors qu'il n'était que président à vie de la République Centrafricaine.

DES AVIONS HERCULE ÉTAIENT DÉJA A BANGUI JEUDI SOIR

Quatre Hercule français et trois hélicoptères avaient atterri dès jeudi soir et dans la nuit, à l'aéroport de Bangui, *ont déclaré* à leur arrivée à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle deux passagers — un Français et un Belge — en provenance de la capitale centrafricaine.

Ils ont précisé que deux Hercule se sont posés derrière un avion de ligne régulière *« pour ne pas être repérés ».*

Plus tard, vendredi vers 1 heure, ont-ils ajouté, deux autres Hercule et trois hélicoptères sont arrivés à l'aéroport.

Les deux passagers ont confirmé par ailleurs que de nombreux pillages avaient lieu dans la capitale, notamment dans les magasins d'alimentation, précisant qu'ils avaient entendu tirer deux ou trois coups de feu.

● ERRATUM. — Une ligne a malencontreusement sauté dans la chronologie de la période Bokassa (*le Monde* du 22 septembre, première édition). Les événements relatés à partir du 19-20 janvier, sous la rubrique 1978, se sont déroulés en 1979.

« Comment ne pas croire à Jeanne d'Arc ? »

Dans un livre publié en 1975 aux Editions Media et intitulé : Yvon Bourges, ou la politique est un service, *Pierre Albert consacre un développement au « destin fabuleux du général Bokassa » dans lequel il écrit :*

— Etonnant destin que celui de ces Africains, modestes fonctionnaires, obscurs militaires ou humbles ecclésiastiques que l'indépendance de leur pays a soudain projetés sur le devant de la scène ! Et quel roman dans la plupart des cas ! Ainsi Jean Bedel Bokassa, aujourd'hui président de la République centrafricaine, mais qui fut aide de camp d'Yvon Bourges à Brazzaville.

» Deux photographies résument la prodigieuse ascension de cet ancien soldat de l'armée française. La *première représente le général* de Gaulle, en casque et leggins, passant en revue un petit détachement militaire. Nous sommes à Bangui en août 1940. Devant l'homme de la France libre, un tirailleur présente les armes. Pieds nus, bandes molletières aux jambes, large ceinture rouge autour du ventre, chéchia sur le crâne. Au bout de son fusil pointe une baïonnette qui n'en finit plus. C'est le caporal Bokassa. Avec une sorte de ferveur, il dévore de ses yeux écarquillés *le grand chef blanc.*

» Deuxième photo, vingt ans plus tard : les deux mêmes hommes posent *côte à côte* pour l'objectif, à l'Elysée. Le premier est toujours général de brigade et l'ancien tirailleur aux pieds nus a maintenant le même grade. Même uniforme, mêmes étoiles aux manches, même grand cordon de la Légion *d'honneur barrant la poitrine.* Ils sont tous deux chefs d'Etat... Reproduits en *posters*, grandeur nature, ces clichés historiques encadrent aujourd'hui le bureau du général-président africain.

» *Comment, après cela, ne pas croire à l'épique, au merveilleux, à Jeanne d'Arc ?* commente Yvon Bourges. »

Dans la presse parisienne

LE MATIN : la France joue avec le feu.

« Outre son état dépressif et sa faiblesse morale, David Dacko aura à vaincre de nombreux obstacles : d'abord, il appartient à la même ethnie que celle de Bokassa, celle des M'Bakas, ethnie qui ne représente que 5 % de la population centrafricaine. En second lieu, il a laissé de son passage aux affaires, entre 1960 et 1965, un souvenir néfaste, celui d'un homme aux abois, indécis, corrompu et autoritaire. (...) En troisième lieu, David Dacko, bien qu'il ait passé quatre ans en prison et ait ensuite été placé en résidence surveillée, était, depuis 1976, conseiller de Bokassa. (...) Enfin, les membres déclarés de l'opposition auront beau jeu de dénoncer en lui « l'homme de paille de l'impérialisme français », *revenu au pouvoir pour assurer les intérêts de la France en Centrafrique.*

La France, une nouvelle fois, joue donc avec le feu en apportant son aide active et même militaire — à un homme fragile et peu populaire. »

(CHRISTIAN CASTERAN.)

L'AURORE : une politique confondante.

« (...) La politique menée par Paris en Afrique apparaît souvent confondante. Que les milliards de centimes versés, pratiquement pour son seul profit, pendant quatorze ans, à un aventurier sans foi ni loi auraient trouvé, sans difficulté, meilleur emploi ailleurs. Qu'il est proprement scandaleux que les contribuables français aient financé de leurs deniers, entre autres, les fêtes délirantes du sacre de l'empereur du Centrafrique.

» Que s'il convient de célébrer la disparition d'un dictateur sanglant de la scène africaine, le temps paraît venu, pour notre pays, de mener une politique cohérente dans une région du monde qu'il est censé connaître. Et où il fut, de longue date — mais à quel prix — à la pointe de la décolonisation. »

(JACQUES GUILLEME-BRULON.)

LIBERATION : le revenant Dacko.

« David Dacko, quarante-sept ans, est bien connu par les Centrafricains. Parent (au sens large du terme) de Bokassa, il a fait son entrée dans la vie politique en 1957, après avoir exercé le métier d'instituteur. (...) A la mort accidentelle de Boganda, en 1959, Dacko lui succède, grâce à l'intervention directe de la colonie française. (...) Pendant les cinq années de son règne, il confirmera toutes ses limites : la corruption devient pratique courante, le MESAN (parti unique) fait régner son ordre dans les villes et les campagnes, un emprunt national (obligatoire) a pour effet de doubler l'impôt personnel, la population est pratiquement dépossédée de tout son numéraire, les fonctionnaires voient le tiers de leur salaire passer directement dans les caisses du MESAN ou dans l'emprunt national. »

(ELIO COMARIN.)

LE FIGARO : la morale ne doit pas être écartée systématiquement des relations internationales.

« Depuis son arrivée au pouvoir en 1966 et singulièrement au cours des cinq dernières années, Bokassa a bénéficié d'une immense indulgence et d'une étrange « compréhension » des pouvoirs publics français. (...) En fin de compte, la France aura si bien manœuvré qu'elle est apparue comme l'ultime rempart de Bokassa, ne se décidant qu'en dernier ressort à prendre des sanctions publiques contre l'empereur. (...) Tout cela constitue-t-il une bonne politique ? Cette politique des clientèles africaines, des « coups fourrés » et des « opérations parallèles » est-elle de mise pour la France ?

» La morale doit-elle être systématiquement écartée des relations internationales et, plus précisément, des relations qui devraient être exemplaires entre notre pays et les Etats francophones d'Afrique ? Nous ne le pensons pas. Ce n'est ni convenable, ni, en fin de compte, efficace. »

(SERGE MAFFERT.)

L'HUMANITE : le protecteur colonial demeure.

« Avec quelque retard, M. Giscard d'Estaing vient de lâcher un allié sur lequel pesait trop de discrédit. Il est peu probable que le coup d'Etat de Bangui relève de la génération spontanée. M. Dacko et le premier ministre de Bokassa, M. Maidou, — qui s'est rallié — s'étaient rendus récemment à Paris où on peut raisonnablement penser qu'ils avaient reçu le feu vert. Le gouvernement français a envoyé des troupes à Bangui pour assurer, « à la demande des autorités, la sécurité des populations ». Bokassa, le cher parent, est parti. Mais le protecteur colonial demeure. C'est sous d'étranges auspices que commence le règne de la liberté. »

(RENE ANDRIEU.)

M. ROBERT MAZEYRAC EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU CAMEROUN

Le *Journal officiel* de dimanche 23 septembre publiera la nomination de M. Robert Mazeyrac comme ambassadeur au Cameroun en remplacement de M. Hubert Dubois.

[Né en 1924, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Mazeyrac a servi outre-mer de 1947 à 1957. Entré aux affaires étrangères en 1958, il a été détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer puis des finances. Il a été ensuite en poste à l'administration centrale du Quai d'Orsay (affaires marocaines et tunisiennes), à Lomé, à nouveau à l'administration centrale (service du personnel), à Phnom-Penh et Addis-Abeba. Conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de mission au secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches puis au cabinet du premier ministre, M. Chirac (juillet 1974), il était depuis février 1975 ambassadeur à Bamako.]

LE MAL AFRICAIN

II. — « L'homme mange l'homme »

par JEAN-CLAUDE POMONTI

La chute de deux tyrans sanguinaires — Idi Amin Dada, en Ouganda, puis Bokassa Ier — ouvre l'ère de la « fin des maréchaux ». Toutefois, la durée de leurs tyrannies confirme le poids déterminant pris par l'armée dans les régimes du tiers-monde où les rapports de force traditionnels entre ethnies ont été bouleversés par l'importation de la technologie militaire moderne. (Le Monde du 22 septembre.)

En 1977, dans son dernier roman *Petals of Blood* (Pétales de sang), l'écrivain kenyan Ngugi wa Thiong'o a fait le procès de l'ère post-coloniale en Afrique noire. Ngugi, qui a passé depuis *onze mois au cachot, a dénoncé* le triomphe des Wabenzi, la « tribu des Mercedes », avec un talent qui en fait le chef de file d'une nouvelle génération d'écrivains noirs. Qu'il ait choisi son propre pays est symptomatique : même un Etat qui passe pour avoir « réussi » son indépendance demeure, aux yeux du poète, seize ans plus tard, en marge de l'essentiel. « *La rivière du sang que l'Afrique a versé après l'indépendance est plus large et plus longue que le puissant Nil. Les réfugiés africains sont aussi nombreux que les sauterelles. Nos prisons éclatent, les détenus politiques sont au menu de tout repas africain* », clame de son côté Okot p'Bitek, poète ougandais.

Lors de son lancement, en 1974, la revue *Environnement africain* avait posé le diagnostic en ces termes : « *Quand on a coutume de prélever l'énergie et les minerais africains et de les transporter ailleurs sans souci de l'avenir des économies africaines, quand de 20 % à 40 % de la population des grandes villes du continent vivent dans des bidonvilles, quand la forêt recule, quand les sols s'érodent et s'épuisent, quand le désert progresse, quand la pêche devient un pillage auquel se livrent des navires étrangers à des milliers de kilomètres de chez eux, quand la chasse, non seulement extermine certaines espèces, mais fait disparaître inconsidérément des ressources complémentaires indispensables aux paysans et aux pasteurs, quand la majorité des Africains continue d'être handicapée par la malnutrition et la maladie — ou, comme au Sahel, a être exposée à la famine, — quand tous ces faits se produisent, n'a-t-on pas l'impression d'agressions aux formes multiples, à la fois contre les hommes et contre la nature ?* ».

Ce qui est en cause, c'est le civisme d' « élites » qui demeurent en large partie désignées par l'étranger et s'accommodent volontiers — *pour la perennité de* leur propre confort — du maintien d'un sous-développement économique, politique et culturel. Les motions de l'O.U.A. ont beau condamner, dans une belle unanimité, les régimes de Zimbabwe-Rhodésie et d'Afrique du Sud, le quart des Etats membres de l'Organisation panafricaine continue de commercer avec les « racistes » d'Afrique australe. Ne parlons même pas de ceux qui sont dans un tel état de dépendance économique — Lesotho, Botswana, Mozambique, Swaziland — qu'ils ne peuvent pas survivre autrement.

Un néant idéologique

Derrière le verbiage pseudo-révolutionnaire diffusé par tant d'antennes africaines se dissimule, de plus en plus mal il est vrai, un néant idéologique. Prôné dans la plupart des capitales subsahariennes, le « socialisme » n'a jamais été tant galvaudé. En ce domaine comme ailleurs, l'Afrique noire, sous-peuplée, sans moyens de communication, sans cadres, balkanisée, demeure le théâtre de l'arbitraire et de la confusion. Ici, notamment en Afrique dite anglophone, on a maintenu les réglementations coloniales. Là — le cas de nombreux pays francophones, — réflexes, hiérarchies et méthodes de gouvernement ont survécu, toujours pour la bonne cause, au changement des lois. Un peu partout, des colonels « libèrent » le pays du joug d'autres colonels. Même dans des Etats où l'indépendance n'a pas été octroyée ou qui ont connu des insurrections anticolonialistes — Angola, Mozambique, Kenya, Guinée-Bissau, — la route du développement demeure semée d'embûches.

Henry Odera, philosophe kényan, a ainsi défini le mal africain : « *On présente comme « démocratie africaine » ce qui, dans tous les cas, est une dictature et l'on attend de la culture blanche qu'elle admette qu'il en est ainsi. Et ce qui est, de toute évidence, un processus actif de sous-développement* (de-development) *ou un pseudo-développement est décrit comme le développement ; et, de nouveau, le monde blanc est invité à admettre que c'est du développement, mais naturellement, un « développement africain »*. L'élan des années 60 n'a pas toujours été déçu et, près de vingt ans plus tard, le débat sur le respect des droits de l'homme s'est introduit dans les milieux panafricanistes. Mais l'assise du « pouvoir pâle », en Afrique australe, demeure solide et Ngugi peut faire dire à l'un de ses héros qu'ailleurs, aussi souvent, « l'homme mange l'homme ».

Souvent également, la puissance du verbe ne sert plus à arracher l'adhésion des foules mais à rappeler l'ordre du jour de régimes *tonitruants*, sur la *défensive*, recourant à la délation quand il le faut et qui ont contribué à chasser près de quatre millions de réfugiés et de « personnes déplacées », soit un Africain sur cent. Radios et télévisions sont là pour rappeler que le pouvoir ne se partage pas et que le « développement » se conçoit en *haut*. Les rares élites dévouées au bien public sont d'ailleurs, elles aussi, à la merci d'une rébellion, d'une sécheresse, d'un typhon ou d'un coup d'Etat. La stabilité apparente cache un immense désordre.

Que le « dialogue euro-africain » ait été interrompu, surtout à compter de 1975, par des bruits de bottes cubaines et les tournées de M. Kissinger n'a pas changé *fondamentalement cette situation*. La présence d'une garnison cubaine en Angola n'empêche pas un pouvoir central faible de s'y débattre avec une insurrection appuyée par la République sud-africaine. L'intervention militaire soviéto-cubaine en Ethiopie a sans doute prévenu une certaine « désintégration » mais cette dernière n'aurait probablement pas été durable car l'Ethiopie ne se détruit pas. En Mauritanie, les *Jaguar de l'armée française n'ont* peut-être que retardé un changement de régime, et de politique, à Nouakchott. On peut également se poser des questions sur le bilan des interventions militaires françaises au Tchad et au Shaba. Dans le premier cas, les alliances de cliques militaires se font et se défont à un *rythme semestriel*. Dans le deuxième, la sécession demeure latente et l'anarchie qui sévit au Zaïre n'est, au mieux, que moins visible.

Des expériences avortées

L'élaboration de structures de développement se révèle une opération pénible. Les retombées de l'exploitation de richesses parfois importantes restent négligeables. Au Gabon, l'écart des revenus annuels par tête est devenu colossal : *plus de* 1 500 dollars pour la moyenne nationale, environ 50 dollars pour la majorité de la population. Au Kénya, en dépit du doublement de la production agricole et de substantiels revenus du tourisme, la moyenne nationale n'est guère supérieure à deux cents dollars et les différences de *revenus continuent* de croître. Les Etats non producteurs de pétrole ont été sérieusement secoués par la croissance rapide des prix de l'or noir sur le marché international. Difficultés économiques et inégalités sociales ne peuvent alors qu'attiser les rivalités ethniques, — à l'intérieur des Etats-*comme sur* leurs frontières, — affaiblissant ainsi des pouvoirs centraux devenus la proie d'intérêts étrangers.

Les expériences de développement politique ont souvent du mal, dans de telles conditions, à s'épanouir. Au Ghana, le « nkrumahisme » n'a jamais pu prendre corps. En Tanzanie, le socialisme du président Nyerere se heurte, chaque fois qu'il tente de s'organiser, à la médiocrité de cadres intermédiaires ou à des catastrophes qui peuvent remettre tout en cause : une sécheresse en 1973-1974 et le conflit avec l'Ouganda cinq ans plus tard. Si le Nigéria a su surmonter la crise biafraise et amorcer un retour vers le pouvoir civil, cela ne constitue qu'un acompte sur un avenir encore incertain : l'équilibre du *géant de l'Afrique noire — avec* son pétrole et près de 80 millions d'habitants — demeure perturbé par un enrichissement chaotique. Ailleurs — Côte d'Ivoire, Sénégal, — les petits pas prudents des « sages » de l'Afrique francophone n'ont pu exclure la perspective de successions difficiles. Que se passera-t-il le jour où MM. Houphouet-Boigny et Senghor, tous deux âgés de plus de soixante-dix ans, ne seront plus là ?

Des raisons d'espérer subsistent pourtant. Une nouvelle génération, qui a pu fréquenter l'université, prend peu à peu conscience que le mal africain n'est pas insurmontable et que l'Afrique pourrait, ou devrait à la longue, reprendre possession d'elle-même. Fallait-il, pour y parvenir, accueillir *comme inévitables* les terribles errements de l'ère des maréchaux ? A-t-on assisté, avec l'indépendance souvent formelle d'un certain nombre d'Etats, à un processus de décantation qu'il aurait été possible sinon d'éviter, du moins de réduire au moindre mal ?

Les ambiguïtés actuelles du « développement » africain n'offrent toujours pas de réponse. La vulnérabilité générale — des Etats, des régimes, des frontières — demeure telle qu'un commando de mercenaires peut encore faire trembler un régime et qu'il suffit d'une *brigade étrangère pour modifier* la carte politique d'un pays.

FIN

La conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie

L'ÉVÊQUE MUZOREWA ACCEPTE LES PROPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES BRITANNIQUES MAIS DEMANDE LA LEVÉE DES SANCTIONS CONTRE SALISBURY

Le premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Muzorewa, a annoncé vendredi 21 septembre, à Londres, que son gouvernement acceptait les propositions britanniques de règlement constitutionnel de la question rhodésienne. Cet accord, qui s'accompagne d'une demande de levée des sanctions contre Salisbury, met fin à la seconde phase des négociations tripartites, qui s'était ouverte le 10 septembre dernier.

D'autre part, un parlementaire rhodésien blanc, M. Theunis de Kerk, a été tué jeudi dans une embuscade tendue par des nationalistes noirs, dans sa propriété de campagne, non loin de Salisbury.

De notre correspondant

Londres. — A la grande satisfaction des Britanniques, le second sommet de la conférence tripartite de Lancaster House sur la question rhodésienne a pris fin sur la décision de l'évêque Muzorewa d'accepter « *les principes généreux du projet constitutionnel présenté par le gouvernement de Londres* ». Annoncée après plusieurs heures de délibérations, cette décision a été prise à l'issue d'un vote au sein de la délégation de Salisbury.

Un seul des douze délégués a voté contre : M. Smith, l'ancien chef du gouvernement des colons. Mais les milieux officiels britanniques laissent entendre qu'en coulisse M. Smith avait sensiblement assoupli sa position, et favorisé la *formule* constitutionnelle mettant fin au blocage, c'est-à-dire au droit de veto politique, dont disposait encore la minorité blanche en vertu de la Constitution actuelle. Son opposition au projet constitutionnel serait donc essentiellement un geste symbolique en faveur de cette minorité.

L'accord de la délégation de Salisbury a été présenté par Lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères, comme « *un important progrès* ». Mais il s'accompagne de l'exigence de la levée des sanctions économiques contre la Rhodésie-Zimbabwe. « *Dans la mesure où notre acceptation représente une contribution majeure à la recherche d'une solution, nous exigeons que les sanctions soient levées immédiatement, puisqu'elles n'ont plus de validité* », a déclaré l'évêque Muzorewa aux journalistes.

Les Britanniques font valoir que cette exigence, qui ne figure pas dans la réponse officielle adressée à Lord Carrington avant la conférence de presse, ne saurait être considérée comme une condition de l'accord. Le porte-parole britannique a laissé entendre qu'il n'était pas question de donner immédiatement satisfaction à l'évêque Muzorewa sur ce point : la levée des sanctions est considérée par Londres comme une carte importante à ne jouer qu'au stade ultérieur de la négociation, lorsqu'il s'agira de régler à la fois l'ensemble des problèmes constitutionnels encore en suspens et l'organisation de la période transitoire.

Pour la majorité des observateurs, les propos de l'évêque Muzorewa sur la levée des sanctions constituent un nouvel effort pour rallier de nombreux députés conservateurs à ses vues, et pour les amener à faire pression sur le gouvernement de Mme Thatcher. Or les sentiments des militants conservateurs, tels qu'ils apparaissent dans les motions qui seront soumises au prochain congrès du parti, à Blackpool, paraissent très favorables au chef du gouvernement de Salisbury et à la levée des sanctions.

Le porte-parole officiel du gouvernement britannique a bien pris soin de rappeler que l'accord sur *la Constitution dépendait* essentiellement d'un accord sur le second point de l'ordre du jour, concernant l'organisation de la période transitoire. En attendant, Londres espère que le Front patriotique donnera son approbation au projet constitutionnel, bien que les représentants du Front continuent *d'exprimer leur opposition* de principe à une Constitution reposant sur la discrimination raciale, puisqu'elle assure aux Blancs (3 % de la population) une sur-représentation parlementaire (20 %).

Ainsi, ayant surmonté le premier obstacle difficile de ce steeple-chase diplomatique, la conférence pourrait se réunir dans quelques jours en séance plénière, tandis que lord Carrington, parti *pour New-York où il doit assister* à l'Assemblée générale des Nations unies, pourra faire état des progrès obtenus auprès des délégations africaines. Mais on reconnaît dans la capitale britannique que le second obstacle est encore plus difficile, et que la perspective d'un règlement d'ensemble reste fort incertaine.

HENRI PIERRE.

PROCHE-ORIENT

Deux projets de rencontre entre personnalités israéliennes et palestiniennes se heurtent à de nombreux obstacles

De notre correspondant

Jérusalem. — Y aller ou pas : telle est la question posée depuis plusieurs semaines à des Israéliens et à des Palestiniens invités à se rencontrer lors de deux conférences prévues l'une à Rome, du 24 au 26 septembre, et l'autre à Washington, le mois prochain. Jusqu'au dernier moment, les personnalités sollicitées de part et d'autre auront manifesté les plus grandes hésitations.

La conférence de Rome est organisée par le Comité italien pour la solidarité et l'amitié avec le peuple palestinien, regroupant des membres des partis démocrate-chrétien, socialiste et communiste. Elle aura pour thème *« les droits nationaux du peuple palestinien et la paix au Proche-Orient »*. La participation de M. Yasser Arafat avait été un moment envisagée. Il y aura une délégation palestinienne, et la venue de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., n'est pas exclue (1).

Cependant, la plupart des partis politiques israéliens, du parti travailliste au Likoud, ont fait front commun pour dénoncer la moindre complaisance envers une *« organisation d'assassins »*.

Aujourd'hui, ces réactions de refus sont d'autant plus fortes que l'O.L.P., sur le plan diplomatique, continue de marquer des points et qu'elle vient de revendiquer un attentat meurtrier à Jérusalem (*le Monde* du 21 septembre). Ce dernier fait, qui pourrait donner lieu à de nouvelles représailles de la part d'Israël, ne crée pas un climat favorable pour les personnalités israéliennes qui ont finalement accepté, sous certaines conditions, de se rendre à Rome. M. Uri Avneri, député du parti « colombe » Shelli, a dû préciser qu'en se rendant à Rome il ne manquerait pas de dénoncer l'attitude de l'O.L.P. à propos de cet attentat. M. Avneri, ainsi que le général de réserve Mattityahou Peled, qui participera également à la réunion, ont fait partie en 1975 et en 1976 d'un groupe d'Israéliens qui avaient entamé en Europe un dialogue discret avec des représentants de l'O.L.P.

Dans les territoires occupés, plusieurs personnes ont été invitées par les organisateurs italiens, mais elles doivent faire face aux obstacles mis par l'administration militaire israélienne. Seuls MM. Rachad Chawa et Elias Freij, respectivement maire de Gaza et de Bethléem, pourront aller à Rome.

Avant même qu'il ne soit question de la conférence de Rome, le débat sur l'opportunité de telles rencontres avait été lancé au mois d'août en Israël comme dans les territoires occupés au sujet du colloque proposé par la revue israélienne *New-Outlook*, à Washington, en octobre.

Quinze parlementaires israéliens de l'opposition et de la majorité ont été conviés à participer à la rencontre de Washington, mais la plupart des partis ont décliné l'invitation ou émis des réserves telles que le succès de cette manifestation paraît compromis.

Tous les arguments ont été employés : le choix de Washington pour lieu du colloque signifiait que l'on voulait faire pression sur les Israéliens devant une opinion américaine, elle-même de tre des contacts entre des dirigeants américains et des membres de l'O.L.P. ; on a même insinué que la C.I.A. avait financé l'organisation de la réunion pour tendre un « piège » aux représentants israéliens. Le parti travailliste et son président, M. Shimon Pérès, ont participé à cette campagne.

Dans ces conditions, les formations favorables à l'entreprise, tels que le MAPAM (associé au parti travailliste) et le mouvement La paix maintenant (*Chalom Akhchav*), ont précisé qu'elles renonceraient à leur participation si des membres de l'O.L.P. devaient assister au colloque. La liste des délégués israéliens s'est rétrécie comme une peau de chagrin d'autant que du côté palestinien les principales personnalités invitées dans les territoires occupés se déclaraient très réticentes. Elles aussi redoutent un piège et contestent le choix de Washington. Elles craignent que leur participation dans ce contexte américain soit considérée, de leur part, comme une acceptation tacite des accords de Camp David.

FRANCIS CORNU.

(1) De Beyrouth, on apprend que trois personnalités du Fath feront partie de la délégation : MM. Majed Abou Charar, Ahmed Dajjani et Saleh Dabbagh.

● *Le Likoud*, parti que dirige le premier ministre israélien, M. Begin — perdrait près de la moitié des voix qu'il avait obtenues lors des élections de mai 1977 si une nouvelle consultation devait être organisée aujourd'hui, indiquent divers sondages. Selon l'un d'eux, publié le 20 septembre par le quotidien *Haaretz*, le Likoud n'aurait que 18 % des suffrages, 23 % à en croire un sondage de l'Universitée hébraïque. Dans les deux cas, le parti travailliste s'est vu attribuer 38 % des bulletins de vote. D'autre part, 88 % des Israéliens estiment que la politique du ministre des finances a mené Israël à la faillite, et 92 % qualifient de *« tragique »* la situation économique actuelle, indique un sondage effectué par le ministère des finances, interdit à la publication, mais *« venu à la connaissance »* de la radio israélienne. — *(A.F.P., Reuter.)*

Moscou livrerait encore des pièces détachées aux forces armées égyptiennes

De notre correspondant

Le Caire. — La révélation faite par le *Financial Times*, selon laquelle l'Union soviétique aurait repris ses livraisons de moteurs d'avions Mig et de pièces détachées à l'armée égyptienne, n'est pas démentie au Caire. Les milieux informés rappellent que *« la coopération civile se poursuit entre les deux pays »* et qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, sous le couvert de celle-ci, *« divers petits matériels russes pouvant avoir un usage mixte, notamment des moteurs d'hélicoptères, aient été livrés ces temps derniers à l'Egypte par l'Union soviétique »*.

Presque entièrement équipées d'armements russes jusqu'à la guerre d'octobre 1973, les armées égyptiennes, en raison de la dégradation des relations politiques avec Moscou, ont cessé de recevoir des livraisons importantes d'armes russes depuis cinq ans. Toutefois, à plusieurs reprises, des pièces de rechange avaient été fournies par les Soviétiques, et même, en 1975, des *Mig-23*, arrivés par bateau à Alexandrie.

Les échanges commerciaux et la coopération technique et économique, tout en allant en diminuant se sont poursuivis de leur côté à un niveau relativement élevé. En dépit des vicissitudes politiques et de la décision prise par le président Sadate, en 1977, de suspendre pour dix ans le remboursement des dettes égyptiennes à l'égard de Moscou (environ 15 milliards de francs, essentiellement pour des achats d'armements). A l'heure actuelle, environ mille cinq cents techniciens russes travaillent au complexe d'aluminium de Nag-Hamadi, en Haute-Egypte, et soixante-dix à l'aciérie d'Helouan.

Cependant, une nouvelle « vexation » a été infligée aux Russes par les autorités égyptiennes, qui ont réquisitionné récemment un vaste gratte-ciel que l'ambassade d'Union soviétique achevait de faire construire au Caire avec les autorisations nécessaires sur un terrain lui appartenant, quoique ne jouissant pas de l'exterritorialité, pour y loger son personnel et ses coopérants. — J.-P. P.-H.

LE CESSEZ-LE-FEU VIOLÉ AU SUD-LIBAN

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le cessez-le-feu au Sud-Liban, difficilement établi au début de septembre, a été violé vendredi soir.

Les Palestino-progressistes ont annoncé que les troupes israéliennes avaient tenté des incursions terrestres dans la région du pont de Khardalé entre Marjeyoun et Nabatiyeh et qu'elles avaient été repoussées. Tel-Aviv a démenti l'information, affirmant, au contraire, que les Palestino-progressistes avaient bombardé le village de Koleya situé dans l'enclave chrétienne du colonel Maddad. Dans la matinée, le camp de Rachidiyeh, près de Tyr, avait été pilonné par l'artillerie, tantôt israélienne, tantôt chrétienne. Ces incidents demeurent de faible envergure.

Mais, instruits par l'expérience, on craint toujours à Beyrouth une brusque poussée de fièvre, d'autant qu'Israël a annoncé des représailles au récent attentat à Jérusalem. Le ministre de la défense israélien, M. Ezer Weizman, a déclaré vendredi : *« la direction du Fath qui a revendiqué la responsabilité de cet attentat se trouve à Beyrouth et non ailleurs »*.

Ce à quoi, le porte-parole de l'O.L.P., M. Mahmoud Labadi a répondu : *« En continuant d'occuper la terre d'un autre peuple, les Israéliens doivent s'attendre que ce peuple leur résiste en recourant aux mêmes moyens qu'ils utilisent pour l'opprimer. »*

L. G.

EUROPE

Union soviétique

UNE ÉMISSION DE FRANCE-CULTURE

Le stalinisme n'est pas un incident de parcours

déclare Vladimir Boukovski

Vladimir Boukovski était interrogé, vendredi 21 septembre, à 20 heures, à France-Culture, par Françoise Favier sur ses Mémoires, « Et le vent reprend ses tours » (Ed. Laffont). Le jeune dissident, qui fait aujourd'hui à Cambridge des études qu'il ne put faire en U.R.S.S., où il passa le tiers de sa vie en prison et dans des asiles psychiatriques, avait été échangé en décembre 1976 contre Luis Corvalan, le secrétaire du P.C. chilien. On trouvera ci-dessous quelques extraits de ses propos.

« Comment soutenir, comme on le fait encore, que Staline est une sorte de parenthèse dans l'histoire du communisme ?

— Le stalinisme n'est pas fortuit. Ce n'est ni un incident de parcours ni une erreur de l'histoire. C'est le développement logique et normal de tout système communiste et marxiste. Jetons un regard sur les autres pays communistes, voyons comment ils ont évolué. Nous ne trouvons aucun pays communiste dont les dirigeants ne soient pas une copie conforme, un modèle réduit, de Staline (...). Mao était une copie conforme, une maquette, de Staline (...). Que s'est-il passé après Staline, après la dénonciation du culte de la personnalité ? (...) On a vu Khrouchtchev, dont le règne a duré à peu près dix ans, se faire aduler comme l'avait fait Staline (...). Après le limogeage de Khrouchtchev, en 1964, et l'apparition de la direction dite collégiale, les structures soviétiques avaient essayé de s'échapper de ce cercle vicieux, et malgré tout on est venu au culte de la personnalité de Brejnev. Chaque fois que l'on voit une idole déboulonnée, la direction du parti fait de son mieux, dans le cadre des structures qui la limitent, pour prévenir l'apparition d'un nouveau culte de la personnalité. Mais, inévitablement et d'une manière répétitive, les luttes intestines engendrent un nouveau leader et un nouveau culte. (...)

» Lénine, qui continue à être respecté partout dans le monde occidental, du moins dans les milieux marxistes, Lénine lui-même, pendant son règne relativement court, s'était fabriqué un culte de la personnalité qui ne cédait en rien à celui de Staline. Nous oublions, nous ne voulons pas savoir que c'est Lénine qui est le responsable et l'instigateur de la terreur en U.R.S.S., qu'il a signé en 1918 le fameux décret sur l'instauration de la terreur rouge (...), qu'il fut le premier dans l'histoire à officialiser des camps de concentration (...).

» Toute organisation communiste vit selon la règle du centralisme démocratique. Ce qui signifie que toute décision, dès qu'elle est adoptée par le parti, devient obligatoire pour tous les membres du P.C., que les fractions sont interdites, que les dissensions ne sont pas permises. Comment se présente l'idéologie communiste ? Tous les communistes disent être l'avant-garde de la classe ouvrière, sans qu'il y ait eu ni élection ni choix ; ils disent être les meilleurs, se proclament les porte-parole d'une classe ouvrière supposée muette... Donc, d'emblée, dans le principe même de la doctrine communiste, il ne saurait être question d'une représentation démocratique ou d'une quelconque représentativité ; c'est une approche autoritaire (...). Les staliniens ne peuvent donc pas être considérés comme un hasard de l'histoire ou comme un vice congénital inhérent à la mentalité russe.

« La conscience collective engendre l'irresponsabilité »

— J'aimerais que vous expliquiez ces lignes de votre livre : « Ceux qui pensent que la ligne de démarcation entre liberté et non-liberté coïncide avec les frontières territoriales de l'U.R.S.S. se méprennent cruellement. »

— La réflexion, le travail intérieur qui se fait dans la génération de l'après-Staline, nous permet de conclure à la co-responsabilité, à la complicité de tous dans les crimes commis par les structures totalitaires. Nous avons aussi trouvé des méthodes de résistance. Nous avons pu comprendre que tout se fonde sur la responsabilité de chacun. Aucun d'entre nous ne voulait se retrouver dans la situation de nos parents, auxquels nous posions la question : Qu'aviez-vous fait ? Où étiez-vous lorsque ces crimes ont été perpétrés ? Nous, nous avons conclu que la non-participation aux crimes et aux meurtres était essentielle, et chacun d'entre nous, à la mesure de ses forces, a voulu résister à ces crimes. Nous avons compris que ce qu'on appelle la conscience collective, la responsabilité collective n'engendrait dans la vie que l'irresponsabilité collective et l'amoralisme de tous. Ainsi, la ligne de démarcation entre liberté et non-liberté passe à l'intérieur de chacun d'entre nous.

» Est-ce que l'on peut parler de frontière géopolitique ? Mes collègues, mes camarades à Moscou trouvent et font parvenir à l'Occident des documents inappréciables sur les crimes que continue à connaître le régime soviétique. C'est un travail qui présente un danger immense, qui est un risque pour leur liberté. Nous vivons dans un pays de non-liberté. Mes camarades, eux, choisissent leur liberté. Ce sont des gens libres. (...) Récemment, j'ai eu un entretien avec une maison d'édition anglaise ; j'avais proposé des documents ; l'éditeur a répondu que c'était très intéressant, qu'il serait fort bon de publier ces textes, mais que malheureusement la maison d'édition venait de passer un contrat assez important avec l'U.R.S.S. et que la parution de ce recueil de documents pourrait entraîner une rupture du contrat. Alors, où est la liberté, où passe la frontière entre la liberté et la non-liberté ?

» Autre exemple. Nous savons fort bien que l'aide économique accordée à l'U.R.S.S. ne fait que renforcer la non-liberté dans ce pays. C'est une aide dont l'U.R.S.S. se sert pour accroître son potentiel militaire, pour mettre au point des armements modernes. C'est une aide qui sert à diffuser dans le monde entier la non-liberté totalitaire. Lorsque nous étions en prison, nous étions forcés, et cela en courant le risque de mourir de faim, de travailler et de créer des biens matériels dont se servirait l'Etat soviétique. (...) Des millions de prisonniers soviétiques servent de main-d'œuvre gratuite à l'industrie. Nous comprenions que chaque kopeck produit dans les prisons soviétiques servirait à mettre au point un armement plus sophistiqué, à créer de nouveaux camps de concentration. Et nous avons refusé de travailler, mais vous pouvez vous imaginer la réaction des autorités à *ce refus* ! Pendant des années, nous sommes restés soumis au régime pénitentiaire dit sévère ; on nous a fait passer des années dans des cachots où nous n'étions nourris qu'un jour sur deux et nous étions vraiment au bord du non-être physique. (...)

— Vous avez retrouvé votre liberté intérieure (...). C'est la première fois que l'appareil du parti a été mis en échec de cette façon.

— Non seulement l'appareil du parti s'est retrouvé sur la défensive, mais (...) nous avons réussi à intervertir les signes : formellement, si nous nous en tenons au langage de l'appareil, nous continuons à être des « criminels d'Etat », alors qu'en réalité le comportement, le style du pouvoir, montrent bien que les criminels ce sont « eux ». Nous n'avons pas d'organisation secrète, nous ne tramons aucun complot, tout ce que nous faisons, nous le faisons dans la légalité ; tandis que, pour nous persécuter, l'appareil du parti, lui, doit se retrancher dans l'illégalité (...). Nous ne sommes qu'une poignée à être actifs dans ce pays. Une poignée qui fait face à un appareil immense. C'est nous qui avançons, l'appareil, lui, recule. Nous sommes des citoyens de plein droit et nous sommes dans une situation conflictuelle face à des criminels ; et nous sommes désarmés.

» Alors que de grands pays, des pays bien armés, bien équipés, des pays qui se disent libres, reculent, et, je dirais, plus, sont en débandade, abandonnent un pays après l'autre, cèdent des territoires, font concession sur concession (...), je pense que l'expérience de la résistance en Union soviétique est une expérience qui doit pouvoir prendre de la valeur en Occident : ce ne sont pas des armes, des bombes, qui permettront de résister ; ce sont des choses peut-être plus simples, qui sont plus à l'intérieur de nous-mêmes. Nous avons réussi à démanteler le principe essentiel de notre ennemi qui veut que le pouvoir soit au bout du fusil ; nous avons pu montrer que ce n'est pas le fusil qui est le pouvoir, mais la docilité de l'homme au fusil. Le temps est venu de reconsidérer les rapports entre les pays, la situation dans le monde, et de ne plus calculer la situation internationale en mégatonnes. »

Dans une lettre aux autorités ukrainiennes

Me BADINTER DEMANDE LA GRACE DE TROIS CONDAMNÉS A MORT POUR « DÉLITS ÉCONOMIQUES »

Dans une lettre adressée au président du présidium du soviet suprême d'Ukraine, Me Robert Badinter, du barreau de Paris, demande la grâce de trois des quatre hommes condamnés à mort pour délits économiques le 23 août 1978 par le tribunal de Donietzk. Le verdict avait été confirmé par la cour suprême d'Ukraine en juin (*le Monde* du 4 juillet). Me Badinter présente ce recours en grâce au nom des familles de Gabriel Sepiashvili, Raphaël Adziashvili et Elia Michalashvili.

L'avocat français fait valoir dans ce message que ces condamnations à mort ont été prononcées *« pour des infractions économiques »*. *« Que des hommes, en temps de paix, soient exécutés pour avoir attenté à des biens signifierait que la propriété, même socialiste, pourrait être considérée comme plus précieuse que la vie humaine »*, écrit notamment Me Badinter.

Déclarant se *« tenir à la disposition du président du présidium pour s'entretenir avec lui à Kiev du sort de ces hommes »*, Me Badinter rappelle que tous trois sont mariés et ont des enfants que *« l'exécution de ces condamnations à mort précipiterait dans un malheur irréversible »*.

Roumanie

QUATRE MUSICIENS DEMANDENT L'ASILE POLITIQUE EN FRANCE

Les musiciens du quatuor Athenaeum de Bucarest ont annoncé, jeudi 20 septembre, à Bagnols-sur-Cèze (Gard) où ils séjournent, leur décision de ne plus retourner dans leur pays et de demander l'asile politique en France. Il s'agit de Constantin Bogdanas, vingt-neuf ans, violoniste, Florin Szigeti, vingt-six ans, violoniste, Dan Iarca, trente-deux ans, altiste, et Dorel Fododreanu, vingt-neuf ans, violoncelliste.

Pour justifier leur demande d'asile politique les musiciens de de quatuor, très en vue en Roumanie, invoquent notamment l'obligation dans laquelle ils seraient de faire de la *« musique de propagande »*, et les contraintes administratives restreignant leurs libertés.

● *Un joueur de l'équipe roumaine de football Steaua Bucarest*, Viorel Nastase, qui a disputé mercredi 19 septembre un match contre les Young Boys de Berne, en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, a disparu depuis jeudi. L'équipe est repartie sans lui de Zurich pour Bucarest. — *(Reuter.)*

République fédérale d'Allemagne

Une publicité sans doute ruineuse

De notre correspondant

Bonn. — *Le détournement, il y a une semaine, du Boeing Munster de la Lufthansa entre Francfort et Cologne, qui avait tout d'abord fait craindre un nouvel attentat terroriste, paraît bien n'avoir été qu'un audacieux exploit publicitaire. La question est en tout cas posée aujourd'hui lorsqu'on apprend qu'une maison de Munich va publier dès ce mois-ci un ouvrage de Rafaël Keppel, l'auteur du détournement, qui, jusqu'ici, n'avait eu aucun succès auprès des éditeurs.*

De façon fort appropriée, le livre intitulé tout d'abord Souvenirs d'une espérance, *paraîtra le 25 septembre sous le nouveau titre de* Détournement pour l'humanité. *Bien que les revendications sociales de l'auteur n'aient aucun rapport avec la capture de l'avion Francfort-Cologne, la couverture comportera une manchette promettant « le récit dramatique du détournement de l'appareil Lufthansa Boeing ».*

Plus significatif encore est le fait que Keppel avait annoncé par avance à l'éditeur qu'il révélerait le 12 septembre, c'est-à-dire le jour du détournement, les raisons pour lesquelles il comptait de façon certaine sur la publication de son manuscrit en temps utile, pour l'ouverture de la Foire du livre à Francfort au début du mois prochain. Ce calcul semble avoir été exact.

La maison d'édition Droemer-Knaur a décidé, en effet, d'offrir très rapidement au public ce qu'elle considère comme « un document contemporain » dans lequel Keppel proteste contre les dépenses d'ordre militaire et réclame entre autres choses de meilleures allocations de maternité, ainsi qu'une éducation moins contraignante pour les enfants.

Les honoraires promis à celui qui est à la fois l'auteur de l'ouvrage et du détournement d'avion n'ont pas été révélés. Il est cependant probable que l'exploitation commerciale du drame aérien ne sera pas trop profitable pour Keppel lui-même. Les autorités judiciaires ne paraissent plus enclines à considérer qu'elles auraient affaire à un idéaliste quelque peu exalté. Quant aux bénéfices éventuels de la publication, ils ne renfloueront pas nécessairement les finances de l'auteur. En dehors des frais du procès, qui seront mis à la charge de Keppel, la Lufthansa ne manquera pas non plus de lui présenter ses propres demandes. La compagnie aérienne, pour autant que l'on sache, songerait déjà à réclamer des dédommagements substantiels à celui qui, fût-ce avec un pistolet d'enfant, a séquestré cent vingt passagers pendant près de douze heures.

JEAN WETZ.

DIPLOMATIE

M. Stirn s'est entretenu avec le chancelier Kreisky des problèmes du Proche-Orient

De notre correspondante

Vienne. — La qualité des relations entre la France et l'Autriche va-t-elle changer ? M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en a exprimé la ferme intention, jeudi 20 septembre, à Vienne, à l'occasion de la réunion de la commission mixte franco-autrichienne.

« Cette année peut marquer un nouveau style dans ces relations », a-t-il déclaré, en soulignant que sa visite dans la capitale autrichienne et sa rencontre avec le chancelier Kreisky devraient, non seulement, permettre un renforcement des échanges économiques entre les deux pays, mais offrir aussi la possibilité pour l'avenir de *« nourrir un dialogue politique »*. Depuis la visite de M. Kreisky en France en 1976, il n'y a, en effet, plus d'entretien à un niveau élevé entre Paris et Vienne. Désormais, a affirmé le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le dialogue sera poursuivi régulièrement, même de *« façon informelle »*.

Les problèmes du Proche-Orient, de la détente, du désarmement, de la réunion à Madrid, en novembre 1980, de la conférence sur la sécurité en Europe, ont été au cœur des conversations entre MM. Kreisky et Stirn. Sur la question du Proche-Orient, il est notamment apparu souhaitable des deux côtés, selon M. Stirn, que des informations équivalentes soient échangées entre l'Autriche et la France, qui insistent toutes deux sur la nécessité d'un règlement global du problème. Ce règlement, a précisé M. Stirn, inclut une solution à la question palestinienne, la France souhaitant qu'il y ait une *« patrie palestinienne »*, *« sans préjuger »* le contenu juridique de cette patrie. A ce propos, il a précisé que le gouvernement français *« observait que l'O.L.P. prenait dans le monde à l'heure actuelle, une place de plus en plus reconnue »*. Il a également indiqué que le ministre français des affaires étrangères avait reçu récemment un *« représentant important »* de l'O.L.P.

ANITA RIND.



AMÉRIQUES

Argentine

Selon la commission d'enquête de l'O.E.A.

LE NOMBRE DES « DISPARUS » SERAIT SUPÉRIEUR A DIX MILLE

Buenos-Aires (A.F.P.). — Des « recommandations préliminaires confidentielles ont été adressées au gouvernement argentin par la commission interaméricaine des Droits de l'homme, à l'issue de sa visite d'inspection de deux semaines, qui s'est terminée jeudi 20 septembre.

On estime que le dossier réuni par les juristes de la commission contient de lourdes charges.

Le nombre de disparitions dénoncées, notamment en province, dépasserait largement les chiffres enregistrés par les associations humanitaires et serait supérieur à dix mille.

D'autre part, divers membres de la C.I.D.H. ont pu, à la suite d'informations données par d'anciens disparus ou prisonniers, visiter des établissements définis comme « prisons clandestines » et vérifier l'exactitude de certains témoignages. Ils ont également, dans des cimetières de Buenos-Aires, de la banlieue Sud et de La Plata, constaté certaines irrégularités dans les inhumations d' « inconnus », assure-t-on de très bonne source.

L'ATTACHÉ MILITAIRE FRANÇAIS FAIT UN ÉLOGE PUBLIC DES FORCES ARMÉES

Le Quai d'Orsay ouvre une enquête

« Je suis conscient que dans le dur combat qui leur a été imposé par la subversion, la seule motivation des forces armées argentines a été de défendre la liberté, comme l'aurait fait n'importe quel officier français au service de sa patrie... » Cette déclaration, chaleureuse et péremptoire, a été faite par un officier français, le colonel d'aviation Jean-Claude Le Guen, attaché militaire d'ambassade de France à Buenos-Aires, au journal argentin « la Nacion » le lundi 10 septembre, alors que la commission d'enquête de l'Organisation des Etats américains fait savoir que les cas de « disparitions » et de violations flagrantes des droits de l'homme sont encore plus nombreux que ceux estimés jusqu'à présent par les organisations internationales humanitaires.

Le colonel Le Guen a fait cette mise au point lors d'une remise de décorations.

Il a lui-même reçu la médaille de l'état-major de l'armée argentine. « J'ai participé, a-t-il ajouté, normalement à vos côtés à ces heures difficiles mais exaltantes de l'intervention des forces armées. En toutes circonstances, il m'a été donné d'apprécier les qualités professionnelles et humaines d'officiers pénétrés du sens du devoir. »

M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, a demandé vendredi 21 septembre au ministre des affaires étrangères s'il était exact « que l'attaché militaire français en Argentine a exprimé publiquement son soutien à la junte argentine et à sa politique de répression ». M. Cot demande si, dans l'affirmative, le rappel du colonel Le Guen ne s'impose pas.

En fait, le colonel Le Guen doit regagner la France prochainement, sa mission en Argentine étant terminée. Mais le ministère français des affaires étrangères a cependant décidé d'ouvrir une enquête sur les déclarations du colonel, déclare-t-on ce samedi 22 septembre de source informée.

Etats-Unis

L'accord sur les livraisons de gaz mexicain prépare la visite à Washington du président Lopez Portillo

De notre correspondant

Washington. — Un peu moins d'une semaine avant la visite que le président mexicain, M. Lopez Portillo, ne commence à Washington, le jeudi 27 septembre, une équipe de négociateurs américains conduite par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, est parvenue à un accord avec Mexico sur la fourniture de gaz naturel, éliminant ainsi un des principaux points de friction entre les deux pays. Les conversations engagées à ce sujet il y a deux ans déjà avaient été suspendues à plusieurs reprises. Elles paraissaient même au bord de la rupture.

L'accord cadre annoncé, le vendredi 21 septembre, est moins ambitieux que celui qui était envisagé à l'origine. En août 1977, six compagnies pétrolières américaines s'étaient entendues avec la Pemex, la compagnie d'Etat mexicaine, pour importer aux Etats-Unis 2 milliards de pieds cubes de gaz par jour (1 pied cube = 0,028 mètre cube). Aujourd'hui, il n'est plus question que de 300 millions de pieds cubes par jour, soit moins de 1 % de la consommation américaine de gaz naturel, et 10 % de la production mexicaine actuelle. Depuis plusieurs mois déjà, le Mexique, irrité par les atermoiements américains, avait décidé de réduire les quantités exportables. En même temps, il devenait embarrassant pour lui de continuer à brûler en pure perte, faute de débouchés, des quantités importantes de gaz à la sortie des puits.

Les négociations les plus ardues ont porté sur les prix. En décembre 1977, M. Schelinger, alors ministre de l'énergie, avait opposé son veto à l'accord préparé par les six compagnies parce que le prix prévu (2,60 dollars pour 1 000 pieds cubes) était supérieur à celui payé par les Etats-Unis au Canada (2,16 dollars) et pouvait donner de « mauvaises idées » à ce dernier pays.

L'accord d'aujourd'hui doit tenir compte des nouvelles données, notamment de la hausse des prix du pétrole intervenue depuis. Le prix agréé est de 3,625 dollars par 1 000 pieds cubes, soit beaucoup plus que celui du marché intérieur américain (2,25 dollars) et que celui du gaz canadien (actuellement de 2,80 dollars, mais qui sera porté entre 3 et 3,50 dollars l'an prochain). Il reste toutefois inférieur aux 4,95 dollars demandés à l'origine par les Mexicains. En outre, il correspond à un prix de 21 dollars le baril d'équivalent-pétrole, ce qui le place à un niveau fort raisonnable par rapport aux cours mondiaux d'aujourd'hui.

L'accord prévoit que ce prix sera ajusté trimestriellement. Les Mexicains voulaient l'indexer sur le prix du fuel domestique, dit fuel numéro 2, les Américains sur celui du fuel dit « résiduel » ou industriel, moins élevé. L'indice finalement retenu incorpore ces deux catégories.

L'accord est important politiquement. Il fait des Etats-Unis le client attitré du Mexique au moment où les importantes réserves pétrolières de ce pays en font un contrepoids apprécié à la dépendance de l'OPEP. Pour cette raison, et aussi pour débarrasser les relations américano-mexicaines de quelques-unes de leurs aspérités chroniques, la Maison Blanche était prête aux concessions, et cela lui était devenu plus facile depuis le départ de M. Schlesinger du gouvernement. M. Carter a, d'ailleurs, salué, vendredi, l'accord conclu comme *« une percée dans l'établissement de relations d'égalité et de respect mutuel avec notre grand voisin du Sud »*.

MICHEL TATU.

A travers le monde

Guinée

● UNE VINGTAINE DE GUINEENS, rentrés dans leur pays après l' « ouverture » consécutive à la réconciliation avec la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, ont été arrêtés entre les 16 et 21 août à Conakry et à Boke, a affirmé jeudi 20 septembre dans un communiqué le collectif de l'opposition guinéenne à l'étranger. — *(Reuter.)*

Yémen du Sud

● PROCES DE RESSORTISSANTS IRAKIENS, M. Ibrahim Douani, l'un des trois ressortissants irakiens accusés du meurtre d'un professeur communiste irakien, le 2 juin dernier, à Aden, a été condamné à dix années de prison par la Cour suprême sud-yéménite. Les deux autres accusés, MM. Abdel Reza Saïd Hamid et Samir Bachir Ibrahim, membres de l'ambassade d'Irak à Aden, ont été relâchés par le tribunal, qui s'est déclaré incompétent en raison de leur immunité diplomatique. — *(A.F.P.)*

Canada

M. Lévesque a remanié le gouvernement québécois

Correspondance

Montréal. — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé, vendredi 21 septembre, un remaniement ministériel qui vise à une plus grande homogénéité du gouvernement en prévision du référendum constitutionnel et qui a été marqué par un éclat de la part d'un des deux ministres écartés.

Prenant les devants, M. Rodrigue Tremblay a préféré annoncer lui-même sa démission de son poste de ministre de l'industrie et du commerce, ainsi que, fait plus inattendu, sa rupture avec le parti québécois.

Au cours d'une conférence de presse, M. Tremblay a fait état de ses divergences avec plusieurs ministres et dénoncé « *des intrigues de coulisses de certaine clique* » Il s'en est pris particulièrement à deux des principaux ministres, MM. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique, et Jacques Parizeau, ministre des finances, et considéré comme le dauphin de M. Lévesque.

L'éclat de M. Tremblay a quelque peu éclipsé l'importance du remaniement ministériel. Onze ministères sont en effet touchés mais deux nouveaux ministres seulement entrent au gouvernement, MM. François Gendron et Michel Clair, respectivement nommés à la fonction publique et aux revenus, postes précédemment occupés par MM. Denis de Belleval et Jacques Parizeau. M. de Belleval devient ministre des transports, tandis que M. Parizeau, qui reste ministre des finances, est déchargé du portefeuille des revenus pour se consacrer davantage à la préparation du référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec accompagnée d'une association avec le reste du Canada), prévu pour le printemps prochain.

Les neuf autres ministres affectés par le remaniement se voient attribuer de nouvelles fonctions ou obtiennent un allègement de leurs responsabilités.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Chili

DES SÉNATEURS FRANÇAIS RECOMMANDENT LE RÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT DE DROIT

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — La mission sénatoriale française qui vient d'effectuer une visite au Chili, a insisté auprès des autorités sur la nécessité d'établir une authentique démocratie au Chili par l'adoption d'une Constitution et l'organisation d'élections libres exprimant la libre volonté du peuple chilien, apprend-on par un communiqué publié à Santiago le vendredi 21 septembre.

La délégation était composée de MM. Adolphe Chauvin (U.D.F.), Pierre-Christian Taittinger (P.R.), Jean Mezard (C.N.I.P.), Jacques Braconnier (R.P.R.), Josy Moinet (U.D.F.-rad.) et Robert Schwint (P.S.).

Les sénateurs ont rencontré pendant leur séjour des personnalités de toutes tendances qui leur ont réservé, affirme le document, un accueil chaleureux. Ils déclarent, en outre, avoir été frappés par l'aspiration de leurs interlocuteurs à la mise en place d'institutions démocratiques conformes à la tradition historique de ce pays. Le communiqué affirme, en conclusion, que les sénateurs « *ont également insisté pour que le Chili revienne à un état de droit qui garantisse le respect des droits de l'homme et l'exercice effectif des libertés individuelles* ».





Le Monde

politique

La polémique P.C.-P.S. à Marseille

M. Hermier accuse M. Defferre de chercher une « diversion »

A la suite de l'article que nous avons consacré à la polémique entre le P.S. et le P.C.F. à Marseille (*le Monde* du 20 septembre), M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du parti communiste, nous prie de faire état de sa réponse à l'article de M. Gaston Defferre dans *le Provençal* du 18 septembre.

« *A en croire le maire de Marseille,* écrit notamment M. Hermier, *l'action des travailleurs de la navale compromettrait des négociations qu'il est, au demeurant, le seul à connaître. Mais depuis des mois le préfet et le patronat tiennent le même langage. Ils disent aux travailleurs :* « Restez sages » sinon les patrons vont fuir. » *C'est ce que vient de répéter le député U.D.F. Gaudin. Et chacun se souvient qu'il y a tout juste un an Gaston Defferre appelait les travailleurs de Sud-Marine et de la SAM (1) à cesser la grève, affirmant même qu'il avait* « obtenu l'assurance que le statut social et la totalité du personnel (de la SAM) seraient maintenus ». *Depuis, la réparation navale a été cassée, la SAM liquidée et deux mille travailleurs jetés au chômage. Si l'on parle encore aujourd'hui d'une possible reprise dans la navale, ce n'est pas aux appels à l'attentisme qu'on le doit, mais aux luttes des travailleurs et au soutien que les communistes leur ont apporté.*

» *On le voit, il y a bien un monde entre les déclarations du parti socialiste sur l'unité d'action à la base avec les communistes et la pratique de Gaston Defferre à Marseille. Ce qui n'est pas pour surprendre de la part de celui qui fut, par son refus de l'union aux municipales de 1977, un précurseur de la rupture de l'union de la gauche.* »

M. Defferre ayant parlé du « *double jeu de M. Hermier, qui licencie à Paris et prétend défendre l'emploi à Marseille* », le député communiste, responsable du secteur livre du P.C.F., répond : « *Aujourd'hui, pour faire diversion, Gaston Defferre ne répugne pas à puiser argument dans les ragots de l'anticommunisme, à propos des efforts que nous avons déployés, il y a un an, pour permettre à nos maisons d'édition de surmonter les difficultés que connaissent tant d'autres éditeurs menacés dans leur existence même par la domination du grand capital financier et la politique que le pouvoir met délibérément à son service.* »

Une mise au point de M. Gaudin (U.D.F.)

De son côté, M. Jean-Claude Gaudin, député (U.D.F.) des Bouches-du-Rhône, nous prie de préciser qu'il avait, « *le premier, annoncé la commande de navires polonais permettant la reprise des chantiers de La Ciotat* », qu'il était intervenu auprès du ministre du travail et de la participation au sujet du conflit de la Solmer et auprès du ministre de l'industrie lors des difficultés de la Comex. Il ajoute que, au moment où d'importants feux de forêts s'étaient déclarés dans le département, il avait, « *le premier, demandé au premier ministre et au ministre de l'intérieur l'achat de DC-6 et, surtout, la mise en œuvre d'une action de prévention* ».

(1) Sud-Marine et la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM) étaient des filiales du groupe Terrin.

M. Delfau (P.S.) : l'appareil communiste est au pied du mur

Dans le deuxième numéro de la nouvelle formule de *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, M. Gérard Delfau s'interroge sur la stratégie du P.C. Sous le titre : « *P.C. : la stratégie de l'araignée* », il écrit :

« *Qu'est-ce donc que cette prétendue « large union » dont on exclu à l'avance non seulement au sommet, mais aussi à la base, socialistes, radicaux, militants cédétistes, F.O. ou FEN, gauchistes, mouvements autonomes de femmes et d'immigrés, écologistes — bref : tout ce qui, dans le « peuple de gauche », ne se situe pas dans la mouvance communiste ? (...)*

» *Il est artificiel d'opposer union à la base et union au sommet : n'est-ce pas au « sommet » que le P.C. décide s'il y aura des actions « à la base » ? En vérité, à plus ou moins longue échéance, ces dernières doivent trouver leur relais dans une unité d'action, large ou restreinte, au sommet. C'est au demeurant leur raison d'être. La politique se décide au plan de l'Etat. C'est donc l'Etat qui est l'enjeu d'une lutte pour une autre politique. Si union il y a dans cette lutte-là, c'est nécessairement, pour le moins, une union au sommet.* »

M. Delfau écrit encore : « *Les socialistes sont arrivés à la réunion du 20 septembre porteurs de propositions concrètes. L'appareil communiste est au pied du mur. S'il veut une fois de plus stériliser l'espoir, il aura quelque peine à s'expliquer. Il n'est pas si facile de mener simultanément deux politiques qui s'excluent. Le P.C. s'affirme attaché à l'union — il accepte donc la rencontre —, mais il n'en veut pas : il s'efforce donc de la minimiser, lui assurant ainsi un maximum de publicité. Mais, la situation s'aggravant, il lui faudra choisir. A l'image de la résolution finale du vingt-troisième congrès, sa ligne actuelle est un patchwork de slogans contradictoires. Tel Louis XI dans les multiples stratagèmes qu'il avait patiemment tissés, il finira par s'y piéger tout seul. Dure dialectique de l'araignée !* »

[M. Gérard Delfau est membre du secrétariat national du parti socialiste depuis février 1975 ; il y est chargé de la formation. Né en 1937, universitaire, agrégé de lettres, il a d'abord milité à la FEN (S.N.E.SUP.) et à la Convention des institutions républicaines (parti de M. François Mitterrand qui fusionna en 1971 avec le parti socialiste). Au sein de la C.I.R., il a animé puis présidé Démocratie et Université, club universitaire de la Convention, transformé en 1971 en organisme d'études et de recherches associé au P.S. En 1972, il a fondé la section des écrivains du parti socialiste et c'est sous son impulsion que celui-ci s'est doté d'un centre national de formation. M. Delfau est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment : *Education permanente et socialiste* (en collaboration avec Jean-Paul Bachy, Stelio Farandjis et Dominique Taddei) ; *les Chemins de l'unité* (en collaboration avec Michel Berson et Pascal Ory) ; *Battre la campagne* (en collaboration avec Bernard Pingaud et Gilles Plazy). Il fait partie de ce qu'il est convenu de nommer les « proches » de M. Mitterrand.]

● *Le Mouvement des démocrates,* dont le président est M. Michel Jobert, estime que « *le projet de loi sur le financement des partis politiques est antidémocratique* ». « *Terminées la recherche et la créativité en matière politique, apanage des petites formations,* déclare son secrétaire général. *Nous allons subir encore longtemps les thèmes éculés proférés par les grandes formations, même si ceux-ci n'apportent pas de solutions satisfaisantes aux problèmes actuels.* »

Le chef de l'État rendra-t-il visite au conseil régional d'Aquitaine ?

De notre correspondant

Bordeaux. — Le bureau du Conseil régional d'Aquitaine s'est réuni jeudi soir 20 septembre pour examiner l'attitude à adopter au cas où le président de la République, lors de son séjour en Aquitaine, du 4 au 6 octobre, ne rendrait pas visite au conseil régional.

M. Giscard d'Estaing se rendra, certes, à Pau, où il sera reçu par M. André Labarrère (P.S.), maire de la ville, mais on peut se demander si ce ne sera pas, indirectement, pour saluer en même temps en M. Labarrère le président de l'assemblée régionale et, du même coup, éviter d'honorer celui-ci à Bordeaux même, c'est-à-dire dans la ville de M. Chaban-Delmas, que M. Labarrère a évincé de cette présidence en janvier dernier.

« *M. Giscard d'Estaing mépriserait-il les instances régionales ?* », s'inquiète M. André Labarrère, qui trouve peut-être dans cette affaire l'occasion de donner des gages aux socialistes girondins, lesquels n'avaient pas tous vu d'un bon œil son accession à la tête du conseil régional. Il ajoute :

« *Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous sommes décidés à nous manifester d'une façon ou d'une autre. Personnellement, si tel est le cas, je ne participerai à aucune cérémonie à Bordeaux.* »

Quatorze des dix-huit membres du bureau participaient à cette réunion. Ils ont approuvé M. Labarrère à l'unanimité. Parmi eux, un seul représentant de la majorité : M. Victor Mendiboure (divers majorité), maire d'Anglet. « *Je n'ai pas encore rencontré mes amis du groupe des démocrates aquitains,* a-t-il déclaré, *mais je crois qu'ils seront tous d'accord pour dire que le président doit au moins recevoir le bureau. J'ai donc donné mon appui à M. Labarrère.* » Une seule condition pour M. Mendiboure : si manifestation il y a, elle doit être « *digne* » ; et un regret : parler ainsi dès maintenant, « *c'est peut-être exercer une pression qui risque de mécontenter le président de la République* ». — P. C.

[Interrogés sur cette question vendredi 21 septembre, les services de l'Elysée ont fait savoir que le programme détaillé de la visite de M. Giscard d'Estaing n'était pas encore définitivement fixé.]

Le marketing politique se justifie-t-il ?

L'association européenne des conseils politiques que préside M. Michel Bongrand a organisé vendredi 21 septembre à Paris une réunion-débat pour établir le bilan des campagnes pour les élections européennes. Or, c'est un bilan fort partiel qui a pu être dressé. Des neuf pays où l'on a voté en juin dernier, seules, en effet, étaient représentées l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et la France. Et encore, parmi les conseillers en relations politiques de ces pays ne figuraient que ceux qui ont fait campagne pour les formations modérées ou du centre : la C.D.U. en République fédérale, le parti conservateur britannique et l'U.D.F., dont le marketing était assuré en France par M. Bongrand.

Néanmoins, M. Roland Cayrol maître de conférences à l'Institut d'études politiques, a réussi à établir un clair constat de la campagne électorale française. Il a souligné que la sensibilisation de l'opinion à l'idée européenne s'était faite progressivement, mais plus faiblement qu'en Allemagne fédérale, par exemple. Selon un sondage de la SOFRES réalisé pour la fondation nationale des sciences politiques, cinquante-neuf pour cent des Français ont suivi la campagne présidentielle de 1974, trente pour cent celle des élections législatives de 1978 et vingt-neuf pour cent celle des élections européennes. Il y a donc eu, selon M. Cayrol, un relatif échec dans la recherche de la mobilisation des électeurs par le marketing politique. Il a indiqué au passage que, pour l'U.D.F., il s'agissait de donner de Mme Veil « *l'image d'une personne premier-ministrable* » et que, pour cela, on avait voulu « *jouer de son inexpérience, et exploiter sa tranquillité jusqu'à modifier la couleur de ses yeux sur ses affiches pour qu'elle paraisse plus douce* ».

Plusieurs orateurs ont complimenté le parti communiste pour sa campagne, mais ses conseillers n'étaient pas là pour révéler leur recette. Le représentant de la revue *Stratégies* a estimé que « *la tendance en politique allait vers une grande banalisation des produits* ». Toutefois, les organisateurs du marché politique ont tout de même subi un échec : le succès relatif remporté sans eux par les « *petites listes* » lors du scrutin du 10 juin. Ce qui a autorisé M. Léo Hamon, ancien ministre, professeur de droit, à se demander si « *l'apostolat est convertible en technique* » ?

En Nouvelle-Calédonie

FACE AUX EXTRÉMISTES M. PAUL DIJOUD FAIT PREUVE DE FERMETÉ

(De notre correspondant.)

Nouméa. — C'est avec la volonté de calmer les esprits et de redonner confiance aux populations que M. Paul Dijoud a affirmé une nouvelle fois, au cours de son passage à Nouméa pour le colloque sur la mer, que la Calédonie était française, le resterait, et qu'il a proclamé l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

« *L'avenir de la Calédonie est aux gens paisibles* », a déclaré le secrétaire d'Etat, alors qu'il évoquait le malaise créé par différentes manifestations organisées ces dernières semaines par certains mouvements extrémistes comme le parti de l'opposition kanake (*le Monde* du 12 septembre). Le secrétaire d'Etat reste confiant. « *Nous avons réformé les institutions,* a-t-il rappelé, *et il existe aujourd'hui une majorité unie à l'assemblée territoriale. D'autre part, le conseil de gouvernement est homogène et capable de gouverner. Il en a donné la preuve au moment du vote du budget.* » M. Dijoud a encore rappelé que la majorité favorable à la France, placée aujourd'hui à la tête du territoire, avait été reconnue lors des dernières élections par plus de 65 % des suffrages exprimés.

Après avoir estimé que l'idée d'indépendance kanake ne pouvait trouver de racines profondes dans la population mélanésienne du fait de son caractère raciste, il a évoqué la possibilité pour les extrémistes d'un recours à la violence.

« *Nous sommes en république,* a-t-il dit, *et les droits des citoyens sont garantis dans les lois, aussi bien le droit d'expression que celui d'association et que celui de tenir un rassemblement paisible. On a le droit de militer pour ses idées en respectant la loi. C'est notre capital le plus précieux. Mais, et j'y insiste profondément, la loi est la même pour tous ; les citoyens ont des droits mais aussi des obligations. La loi sera respectée, y compris s'il faut employer la force. Toute infraction doit appeler une sanction.* »

M. Dijoud a ajouté que ses propos visaient les extrémistes indépendantistes comme les autres.

JEAN-NOEL FERAUD.

● *M. Maxime Kalinsky* (P.C.), député du Val-de-Marne, a adressé à M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, une lettre dans laquelle il proteste contre les « *brutalités policières* » et les « *atteintes aux libertés démocratiques* » en Nouvelle-Calédonie.

Aux Nouvelles-Hébrides

LA CONSTITUTION A ÉTÉ VOTÉE

(De notre correspondant.)

Villa. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et son homologue britannique, M. Blaker, peuvent être satisfaits du voyage qu'ils viennent d'effectuer aux Nouvelles-Hébrides ; le projet de constitution du futur Etat a été approuvé dans la nuit de mardi à mercredi dernier à Villa, par les membres du Conseil constitutionnel, ainsi que par le gouvernement local. Les élections au futur Parlement ont été fixées au 14 novembre. Elles seront suivies par la mise en place du nouveau gouvernement. Les échanges de lettres diplomatiques entre Paris et Londres vont, d'autre part, permettre le bon déroulement de ce schéma et préparer une indépendance dont on peut maintenant dire qu'elle sera effective dans le courant du premier trimestre 1980.

Une certaine pression s'était manifestée ces derniers jours de la part des partis modérés qui avaient organisé plusieurs manifestations à travers l'archipel. Elles leur auront permis quelques concessions importantes au niveau de la rédaction de la Constitution. C'est ainsi que le principe de la régionalisation a été retenu pour les îles de Santo et de Tanna. Autre élément important pour les modérés, le renforcement de l'autorité et de l'indépendance du chef de l'Etat. Ils ont également obtenu une forte reconnaissance des pouvoirs des chefs coutumiers, qui seront présents dans les conseils régionaux et dans le conseil national des chefs.

Prenant en exemple l'entente intervenue entre les différentes tendances politiques, M. Paul Dijoud a souligné que l'objectif de la France de conduire les Hébrides à l'indépendance dans la paix était atteint. Enfin, évoquant la Calédonie française toute proche, le ministre a indiqué qu'il pensait que les Hébrides seraient aux côtés de la France lorsqu'il s'agirait « *de collaborer et d'apaiser* ». — J.-N.F.

● *Le Comité de solidarité nationale en faveur des sinistrés des départements d'outre-mer (COSSIDOM),* créé en 1966 à la suite du cyclone Ines, lance un appel à la solidarité nationale en faveur des victimes antillaises des cyclones David et Frederic, en particulier pour « *l'aide aux petits planteurs, maraîchers, marins-pêcheurs, artisans, aux plus déshérités, qui ne pourront être que très partiellement secourus par les pouvoirs publics* ».

★ COSSIDOM, cpte n° 055 100 T, Crédit lyonnais, agence ZS 469, 2 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris.

Le Monde

société

APRÈS L'ASSASSINAT DE PIERRE GOLDMAN

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris

Plusieurs milliers de personnes ont participé, vendredi 21 septembre, de 19 à 20 heures, à la manifestation organisée par diverses organisations d'extrême gauche pour protester contre l'assassinat de Pierre Goldman. Le cortège, parti des lieux du crime, place de l'Abbé-Georges-Hénocque (13e arr.), a rejoint la place Denfert-Rochereau alors que la nuit tombait. Si quelques slogans ont été lancés, tels *« Ils ont tué Curiel, assassiné Goldman, front uni anti-fasciste ! »*, *« Godman assassiné, résistons au fascisme ! »*, *« Halte au racisme et à l'antisémitisme ! »* et si *l'Internationale* a été chantée en sourdine par intermittence, les manifestants se sont, la plupart du temps, retranchés dans un silence recueilli.

Derrière deux premières rangées de drapeaux rouges et des photographies de Pierre Goldman, encollées sur des panneaux de bois, de nombreux militants « gauchistes » des années 60 ont défilé. Aujourd'hui, avocats, intellectuels travaillant dans l'édition, la publicité, la presse ou enseignants, ils se sont retrouvés au cœur d'une manifestation pour saluer la *« figure symbolique de leur génération »* que représente Goldman. Quelques manifestants plus jeunes dont de petits groupes d'autonomes se mêlaient à eux.

M. Alain Krivine, du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), avait pris place dans les premiers rangs. Plus loin, les militants de la Fédération anarchiste (F.A.) déployaient une banderole et une poignée de drapeaux noirs, suivis par les jeunes sionistes et socialistes du Michmar.

Peu avant vingt heures, les manifestants arrivés place Denfert-Rochereau se sont dispersés rapidement. De brefs incidents ont alors éclaté entre de petits groupes et les forces de l'ordre, qui ont répliqué par des jets de grenades lacrymogènes. Selon un communiqué de la préfecture de police de Paris, trois gardiens des compagnies républicaines de sécurité ont été blessés au cours de ces heurts ainsi qu'un officier et deux gardiens de la paix.

D'autre part, des jeunes gens s'en sont pris à une voiture de police banalisée, molestant sérieusement l'un de ses occupants, puis en blessant un autre au visage. La préfecture de police indique en conclusion de son communiqué : *« Ainsi, une manifestation qui a groupé quatre mille personnes environ et qui, du fait de son objectif, aurait dû se dérouler dans le calme et la dignité, a été troublée par la seule faute d'éléments intégrés au cortège et qui ont échappé au contrôle des organisateurs. »* Un peloton de voltigeurs motoportés (P.V.M.) est intervenu vers 21 h. 15, avenue du Général-Leclerc et dans les rues avoisinantes.

Le gouvernement fera respecter les libertés publiques

déclare M. Alain Peyrefitte

M. Alain Peyrefitte, dans une déclaration à *France-Soir*, a réagi après l'assassinat de Pierre Goldman en affirmant que *« le gouvernement fera respecter les libertés publiques »* et qu'il compte *« dans cette grande tâche sur le soutien de l'opinion »*.

Le garde des sceaux déclare : *« Le meurtre de Pierre Goldman est un crime, comme tous les crimes, il doit être poursuivi et réprimé. Tout sera fait pour déférer ses assassins à la justice. Ce drame démontre, une fois de plus que la justice, dans un pays civilisé, ne peut relever que de la souveraineté de l'État. Nul n'a le droit de se faire justice soi-même. »*

Sur le plan de l'enquête, les policiers ont acquis vendredi la conviction que les balles qui ont tué Pierre Goldman ne proviendraient pas d'armes ayant servi à un autre crime. Selon les premières expertises du laboratoire de police scientifique de la préfecture de police, aucune correspondance n'aurait été établie avec l'arme de calibre 11,43 utilisée pour les meurtres d'Henri Curiel et de Laïd Sebaï (*le Monde* du 22 septembre).

Pierre Goldman a été atteint de neuf balles. Quatre d'entre elles ont été retrouvées dans son corps. Selon les experts, trois blessures ont été mortelles, deux dans la poitrine et une autre sous le foie. Les assassins de Pierre Goldman ont utilisé au moins deux armes, des pistolets de calibre 9 mm et 11,43 mm.

LE CHEF DE L'ÉTAT A REÇU LE GRAND RABBIN KAPLAN

Le grand rabbin Jacob Kaplan a été reçu le 21 septembre, par M. Giscard d'Estaing, à l'occasion du Nouvel An juif (nos dernières éditions d'hier). Au terme de cet entretien, le grand rabbin a indiqué qu'il avait reçu du chef de l'État une lettre de vœux pour cette fête et que cette lettre serait photocopiée et lue dans toutes les synagogues. Il s'est aussi déclaré préoccupé par la recrudescence de l'antisémitisme, mais a affirmé qu'il était convaincu que, de leur côté, le président de la République et le gouvernement faisaient ce qu'ils avaient à faire en ce domaine.

Interrogé sur l'assassinat de Pierre Goldman, le grand rabbin s'est contenté d'indiquer qu'il ne connaissait pas la victime. *« Nous faisons,* a-t-il dit, *une prière pour tous ceux qui sont morts, mais nous ne prononçons jamais de nom. Je pense que Pierre Goldman s'était racheté. »*

Une lettre de M. Alfred Fabre-Luce

A propos de notre revue de la presse hebdomadaire, M. Alfred Fabre-Luce nous écrit :

Le Monde du 19 septembre a cru devoir reproduire des lignes injurieuses à mon égard de Bernard-Henri Lévy, concernant mon livre *Pour en finir avec l'antisémitisme.*

Ce défenseur retentissant des droits de l'homme regrette peut-être de n'avoir pu donner la preuve de sa sincérité qu'à travers une arrestation de quelques heures en Argentine, alors que j'ai été, pendant la guerre, emprisonné pendant des mois par la Gestapo pour avoir pris la défense des juifs persécutés. S'il en éprouve quelque dépit, ce n'est pas une raison suffisante pour manifester de nouveau, à mon détriment, le dédain des textes que de nombreux commentateurs lui ont reproché, cette année, à propos de son dernier livre.

Dans l'enquête — pourtant très « orientée » — de l'hebdomadaire que vous avez cité, un autre écrivain juif notoire a estimé que j'étais « de bonne foi » et un collaborateur du *Monde* m'a attribué une sympathie pour les juifs. Permettez-moi de compléter, par le rappel de ces appréciations, votre revue de presse de cet hebdomadaire.

J'ai soutenu dans son livre que « les communautés juives devaient être défendues à l'occasion contre les excès où les entraîne une minorité de militants ». Il me paraît naturel que ces militants n'en conviennent pas, mais l'injure, la violence verbale, la citation tronquée ne sont pas des réponses appropriées à un livre réfléchi et mesuré. Je pourrais rappeler que c'est par l'usage de tels procédés qu'a souvent commencé, au détriment des juifs, « la barbarie à visage humain ». Je préfère me référer au mot de Talleyrand selon lequel « tout ce qui est exagéré est insignifiant ».

De nouvelles réactions

● LE SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE : *« Des groupes fascistes, racistes, antisémites, se livrent impunément à des attentats et à des agressions. Milices patronales et milices privées tentent d'acclimater les méthodes violentes pour mettre au pas le pays. Le pouvoir, face au mécontentement et à l'insécurité dans tous les domaines suscités par sa politique, table sur la peur pour en dériver les effets sur des boucs émissaires. L'union résolue pour la défense des libertés est plus que jamais à l'ordre du jour. »*

● LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES (MRAP) : *« Quand les commandos de tueurs prétendent par le crime s'ériger en justiciers, c'est non seulement la sécurité de chacun mais les libertés de tous qui sont gravement menacées. S'ils ne mettaient pas en œuvre des mesures efficaces pour faire échec à la montée du gangstérisme politique et raciste, les pouvoirs publics porteraient la responsabilité d'une périlleuse dégradation de la démocratie. C'est ainsi que commence et se développe le fascisme. »*

● LA LIGUE INTERNATIONALE CONTRE L'ANTISÉMITISME (LICA) : *« Le meurtre de Pierre Goldman est sans doute politique et raciste. Nous assistons quotidiennement à des manifestations racistes sous forme de profanations de cimetières, de synagogues et de monuments de la Résistance. La LICA dénonce ces procédés fascisants qui portent en eux des germes de discorde dans la communauté nationale. »*

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE : *« L'assassinat de Pierre Goldman est un acte révoltant. Il faut désormais que les militants politiques démocrates de ce pays sachent que leur sécurité n'est plus assurée dans la France de M. Giscard d'Estaing. Dans les affaires criminelles de l'été, les carences des responsables de la police et du ministre de l'intérieur ont été amplement démontrées. Avec l'assassinat de Pierre Goldman, cela frise la complicité. »*

● M. FRANCIS COMBE, secrétaire national de l'Union des étudiants communistes : *« Pierre Goldman a été happé par la violence des fascistes. Ce crime odieux et lâche intervient dans une période où les exécutions sommaires, les meurtres et attentats politiques se multiplient d'autant plus facilement qu'ils bénéficient de l'indulgence, voire de la complicité du pouvoir. Pierre Goldman a été abattu par un réseau intitulé « Honneur de la police » qui, en mai dernier, avait plastiqué la voiture d'un militant de la C.G.T. Cette série de crimes fascistes doit cesser. »* En s'attaquant à Pierre Goldman, homme dont nous étions loin de partager les convictions politiques et les méthodes d'action, ce réseau fasciste tente d'accélérer l'engrenage de la violence aveugle. (...) *« Nous exigeons (...) que M. Bonnet, sous le règne duquel la violence et l'insécurité n'ont fait que se développer, démissionne de ses fonctions. »*

● LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CRIME ET POUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT écrit notamment que Pierre Goldman *« n'avait dû sa relaxe, dans l'instance où il était poursuivi pour deux assassinats et deux tentatives de meurtre, qu'à une surprenante autant qu'éphémère jurisprudence de la Cour de cassation, suivie d'un arrêt de cour d'assises rendu après que magistrats, jurés, témoins à charge, eurent été l'objet d'insultes et de menaces et un témoignage aussi tardif que douteux de la défense ».*

★ B.P. 420-08-75366 Paris Cedex 08.

● L'UNION FEDERALE C.F.D.T DE LA POLICE : *« L'assassinat de Pierre Goldman, revendiqué par un groupe « Honneur de la police », associe, du moins en paroles si ce n'est en actes, la police et des actions fascistes. Comme ils l'avaient fait lors de l'attentat contre un militant C.G.T., les policiers C.F.D.T. attendent du ministre de l'intérieur qu'il mette tout en œuvre pour que les assassins de Pierre Goldman soient déférés à la justice. Nous assistons actuellement à une banalisation d'actions fascistes, qui sont en fait la concrétisation des discours tenus par des groupes comme ceux qui prônent l'autodéfense. »* L'Union fédérale *« attend du ministre de l'intérieur »* qu'il *« s'adresse aux policiers et qu'il reçoive les organisations démocratiques de la profession, afin de faire la mise au point qui s'impose et éviter que le processus de fascination que nous constatons ne gagne la police ».*

● LA FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS RESISTANTS DE LA PREFECTURE DE POLICE, qui regroupe des résistants du Front national de la police, Honneur de la police, Police et patrie, *« exprime son indignation sur l'assassinat de Pierre Goldman et sur l'emploi par les auteurs de ce meurtre du sigle « Honneur de la police ».*

● LA FEDERATION PROFESSIONNELLE ET INDEPENDANTE DE LA POLICE *« rend responsable les autorités judiciaires de notre pays d'encourager de tels actes ». « Condamnant sévèrement l'assassinat du citoyen Pierre Goldman »*, la Fédération souhaite *« que l'ensemble de la presse et des médias ait autant de passion à déplorer la mort d'un policier lorsqu'il tombe sous les balles ».*

● LA FEDERATION C.G.T. de la police, *« indignée par cet acte odieux (...) s'inquiète du développement des ces officines parallèles agissant impunément et mettant en cause la démocratie ». « Les campagnes visant à dénoncer le laxisme de la justice pour répliquer à l'insécurité favorisent les agissements de ces groupes fascisants ».*

VINGT ORGANISATIONS VEULENT PRÉPARER UNE « RIPOSTE »

Vingt organisations ont publié, à l'issue d'une réunion qui a eu lieu le 21 septembre, un communiqué dans lequel elles déclarent notamment :

« Les organisations soussignées, indignées par l'assassinat politique de Pierre Goldman, appellent la population à se mobiliser contre cet attentat, sur lequel elles exigent que toute la lumière soit faite. Elles dénoncent la responsabilité du pouvoir, dont la politique contribue à réveiller les vieux démons du fascisme, du racisme et de l'antisémitisme. Dans notre pays en pleine crise économique et sociale, qui frappe les travailleurs et les travailleuses, nous assistons à une grave recrudescence des atteintes aux libertés.

» Les organisations sont résolues à tout mettre en œuvre pour que soit organisée dans les tout prochains jours la riposte aux violences, aux provocations et aux attentats fascistes. Pour assurer l'unité la plus large, elles inviteront l'ensemble des organisations démocratiques à une très prochaine réunion. »

Ce texte a été signé par les organisations suivantes : Ligue des droits de l'homme ; Mouvement d'action judiciaire ; Association française des juristes démocrates ; Syndicat des avocats de France ; Syndicat de la magistrature ; Parti socialiste ; Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception ; Ligue communiste révolutionnaire ; Fédération nationale des radios libres ; Syndicat de la médecine générale ; Mouvement d'action syndicale ; Comités communistes autogestionnaires ; Parti communiste marxiste-léniniste ; Parti socialiste unifié ; C.F.D.T. Centre d'initiative pour de nouveaux espaces de liberté (CINEL) ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ; Organisation communiste internationaliste UNEF-Unité syndicale et Fédération de l'éducation nationale.

Faits et jugements

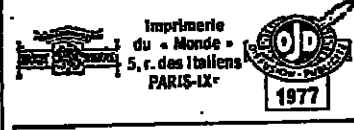
Deux insoumis condamnés.

Deux insoumis, Loïc Lostalen, âgé de vingt-quatre ans, de Ploumagoar (Côtes-du-Nord), et Xavier Doizy, vingt-trois ans, de Nantes (Loire-Atlantique), ont été condamnés à dix-huit mois de prison ferme, vendredi 21 septembre, par le tribunal des forces armées de Rennes. Le commissaire du gouvernement avait requis une peine de prison avec sursis.

Insoumis depuis le 3 octobre 1978, Loïc Lostalen avait été arrêté le 29 mars et avait entrepris une grève de la faim. Il avait été libéré le 23 avril et réformé temporaire. Insoumis depuis le 18 août 1978, Doizy avait été arrêté le 30 mai 1979, avait lui aussi, fait la grève de la faim et avait été remis en liberté puis réformé définitivement.

Une centaine de jeunes manifestants ont attendu devant le palais de justice la fin de l'audience et brûlé l'effigie en carton d'un officier.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



En Haute-Savoie

Deux C.R.S. sont condamnés à des peines de prison pour avoir brutalisé un jeune homme

De notre correspondant

Annecy. — Deux C.R.S. ont été condamnés, vendredi 21 septembre, par le tribunal correctionnel d'Annecy (Haute-Savoie), à des peines de prison pour avoir brutalisé un jeune homme au cours d'un contrôle d'identité.

Le 30 août, trois C.R.S. stationnés pendant la saison estivale à Annecy contrôlaient pour la énième fois M. Michel Chesnais, vingt-deux ans, sans emploi ni domicile fixe, qui séjournait dans la ville depuis un mois. Ils le firent monter dans leur véhicule, puis ils prirent la direction de l'esplanade de la Visitation, qui domine la ville et le lac (*le Monde* du 6 septembre). A partir de là, les thèses divergent. Les policiers affirment avoir voulu obliger leur « victime » à *« faire de la marche à pied »*, et ils reconnaissent l'avoir *« attrapé par la veste puis secoué »*. Le chef de la patrouille, M. Claude Jacquot, quarante et un ans, et son adjoint, Robert Astier, vingt-huit ans, admettent d'autre part avoir été *« horripilés »* par la présence de ce jeune homme sans papier et sans argent, *« que nous rencontrions n'importe où et à n'importe quelle heure »*. Le premier précisa au cours de l'instruction que ce garçon aux cheveux longs lui *« sortait de la tête »*. Après avoir éte bousculé, frappé, puis abandonné sur place, M. Michel Chesnais est revenu de sa « promenade » avec plusieurs hématomes.

Le substitut du procureur de la République, M. Olivier Viout, devait rappeler que Michel Chesnais, *« être solitaire et pacifique »*, était coupable, aux yeux des deux C.R.S., du délit de *« sale gueule »* et avait été arbitrairement déclaré interdit de séjour. *« Derrière lui, il y a potentiellement chacun de nous dès l'instant où, en d'autre temps, nous aurions un comportement, une tenue vestimentaire, une façon de vivre, qui nous classeraient à notre tour dans la catégorie dite des « marginaux ». (...) Nous sommes face à deux hommes qui ont usé de la parcelle d'autorité qui leur était conférée et qui l'ont en quelque sorte prostituée en la détournant de sa finalité, qui est exclusivement la protection de la collectivité. »*

« Vif et emporté »

M. Viout devait relever dans la vie et la carrière des deux hommes quelques *« signes annonciateurs de bavures »*, et, dans leur nature, une certaine inadaptation à leur fonction. Le commandant de la C.R.S. 49 de Montélimar, M. Pierre Maréchalle, précise dans un rapport que le comportement du gardien Astier est *« souvent dicté par ses instincts et son jugement erroné »* ; quant à M. Jacquot, qui est père de onze enfants et dont le caractère est jugé *« vif et emporté »*, il a donné lieu à de nombreux incidents dans sa compagnie.

Après avoir réclamé *« une lourde peine assortie d'un important sursis »*, M. Viout conclut en ces termes : *« Aujourd'hui, on constate qu'en donnant l'impression que la justice distille, autour de l'activité policière, un nuage de fumée protecteur et dissimulateur, on donne certes satisfaction sur l'instant à la police, mais on ne fait qu'aggraver le malaise, voire le divorce, pouvant la séparer demain de la population. »*

Le tribunal a condamné M. Claude Jacquot à deux ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, et M. Robert Astier à un an an de prison, dont neuf fois avec sursis. M. Michel Chesnais recevra 2 000 francs de dommages et intérêts.

CLAUDE FRANCILLON.

AUX ASSISES DES YVELINES

Une réunion électorale à Fort-de-France

« Regardez-les, ces lâches, ces chiens, ces va-nu-pieds, ils ont la diarrhée. » « Je préviens la foule que j'ai le droit de porter un revolver et que je sais m'en servir. » Ces propos, rapportés vendredi 21 septembre devant la cour d'assises de Versailles, sont attribués à M. Michel Renard, le candidat (R.P.R.) sur qui la majorité présidentielle avait cristallisé tous ses espoirs aux élections législatives de mars 1978 (*le Monde* des 21 et 22 septembre) dans la seconde circonscription de la Martinique.

En rapportant son témoignage, au cours de la troisième journée du procès du meurtre électoral de Fort-de-France, M. Maurice Lemoine, journaliste indépendant, a, en quelque sorte, résumé tout ce qui s'était dit, murmuré ou laissé deviner sur ce meeting du 9 mars 1978 à Fort-de-France, au cours duquel M. Théolien Jalta, chef du service d'ordre de la majorité, avait été tué de dix coups de couteau. Le témoin n'a pas voulu se prononcer sur la culpabilité des deux accusés, Georges et Victor Boutrin, militants du P.P.M. (parti progressiste martiniquais) et supporters de M. Aimé Césaire. Sa déclaration a porté uniquement sur l'ambiance de ce curieux meeting.

« Il y avait certes des militants autonomistes disséminés dans la foule et qui criaient le nom de Césaire, mais il s'agissait plutôt d'un chahut bon enfant, a affirmé M. Lemoine. *Toutefois, Renard, exaspéré par ces hommes qui osaient s'opposer à lui, a très vite excité la foule en criant : « Citoyens de Fort-de-France, n'ayez pas peur, vous êtes les » plus forts. » Alors, l'agitation a grandi. Elle a encore monté d'un cran lorsque le candidat a soutenu au micro que si, à l'issue d'un scrutin précédent, Césaire avait perdu les élections, il aurait aussitôt envoyé ses hommes pour violer les filles et les femmes de Fort-de-France. »*

Le journaliste (correspondant occasionnel de *l'Unité* à Fort-de-France) se trouvait à la tribune près de M. Michel Renard, qu'il a entendu dire à ses hommes de sécurité : *« Allez, messieurs, maintenant c'est fini. »* M. Lemoine *affirme* que les *membres du service d'ordre se sont alors jetés sur la foule.* Quelques minutes plus tard, dans des circonstances qui restent confuses, M. Jalta était mortellement poignardé.

Appointements

Les hommes de main du représentant de la majorité semblaient déjà entraînés puisque, si l'on en croit la déposition d'un autre journaliste, M. André Préticien, Martiniquais, les gardes du corps avaient décidé, au début du meeting, de procéder à quelques simulacres d'affrontement *« pour justifier leurs appointements ».*

La partie civile, représentée par Mes Pierre Pasquini, Emmanuel Lucien, Emmanuel Ursulet, Edmond Valcin, Alexandre Mouriesse et Marie-Alice Jaccoulet, avait fait citer cinq témoins, tous membres du service d'ordre du meeting. Dockers, videurs de dancing, magasiniers, ces solides gaillards ont tous vu les frères Boutrin en train de frapper Jalta, mais ils se contredisent sur bon nombre de détails souvent importants.

Avant le verdict, qui devrait être connu ce samedi soir 22 septembre, les jurés auront à entendre les plaidoiries d'une dizaine d'avocats, ainsi que le réquisitoire de l'avocat général Murant, qui s'est montré particulièrement rigoureux au cours des débats.

DAMIEN RÉGIS.

Au tribunal de Caen

Un gardien de gymnase est condamné pour avoir blessé quatre adolescents

De notre correspondant

Caen. — Le tribunal de grande instance de Caen a condamné, jeudi 20 septembre, à six mois de prison avec sursis et 300 F d'amende le gardien d'un gymnase qui avait blessé quatre jeunes gens à coups de carabine, en octobre 1978.

Le 31 octobre 1978, quatre coups de feu avaient jeté un jour cru sur la Pierre-Heuzé, quartier neuf de Caen, aux tours mal rangées, ceinturé par un boulevard à quatre voies (*le Monde* daté 5-6 novembre 1978). L'incompréhension, voire les heurts, sont fréquents entre les habitants qui ont acheté un appartement et ceux des P.S.R., ces pavillons où sont relogés des « asociaux ».

Le quartier compte peu de structures d'accueil pour les adolescents. Après quelques incidents, l'entrée de la maison de quartier a été strictement réglementée. Le gymnase est réservé aux clubs organisés. Ce gymnase ayant été plusieurs fois saccagé, la municipalité l'avait doté d'un gardien. Le premier n'a tenu qu'un mois. Michel Pesquerel, lui, s'est « accroché ». Ce n'était pas facile tant le climat était tendu entre lui et un petit groupe d'adolescents. Mais le 31 octobre, il a « craqué ». Après un échange de propos acerbes, il rentre chez lui, prend sa carabine et tire, une première fois par terre, puis une série de balles en direction des jeunes. Quatre sont blessés. L'un d'eux, estomac et intestins perforés, devra rester plus d'un mois à l'hôpital.

Pourquoi cet accès de violence ce soir-là ? Le tribunal devant lequel il comparaissait pour coups et blessures eut du mal à le comprendre. S'il n'est plus sûr que, comme il avait été dit au moment des faits, son logement ait été cambriolé l'après-midi même, sa femme a bien été insultée. Et Michel Pesquerel ne l'a pas accepté. Très ému, au bord des larmes, en cotte bleue de travail, il répète : *« J'ai craqué. »* Des deux côtés de la barre, chacun est d'accord pour parler d' *« énervement »*. Mais pourquoi le gardien était-il énervé ? La partie civile s'étonne que la police ne lui ait pas fait subir d'alcootest. La défense remarque qu'un des jeunes gens avait déjà été condamné dix-huit fois : *« Chaque fois, il le retrouvait devant lui, il y a de quoi sénerver. »*

La condamnation de Michel Pesquerel à six mois de prison avec sursis et 300 F d'amende n'aura guère d'influence sur la vie du quartier. Depuis qu'il est sorti de prison, quatorze jours après les faits, Michel Pesquerel a repris son travail au gymnase de la Pierre-Heuzé à la grande satisfaction de la municipalité. Il n'y a plus eu d'incidents. La prochaine ouverture d'un terrain de football, depuis longtemps promis, et s'il est accessible à tous, contribuera à détendre les rapports humains dans ce quartier mal dans sa peau.

THIERRY BREHIER.

DÉFENSE

Navire argentin indésirable à Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — La prochaine escale dans le port de guerre de Cherbourg du voilier-école argentin *Libertad*, dénoncée par le P.S. et la C.F.D.T., provoque l'embarras des pouvoirs publics, réduits à étudier des solutions de repli : accueillir le navire dans l'arsenal ou le contraindre à mouiller sur rade, comme au bon vieux temps de la marine à voile ?

Dès le 15 septembre, la C.F.D.T. avait révélé que la marine, chargée d'organiser l'escale, recherchait parmi ses personnels militaire et civil *« toutes familles intéressées par l'invitation de jeunes filles lors d'escales à Cherbourg de bâtiments étrangers »*. Dans son message, le préfet maritime, qui annonçait l'escale du voilier argentin, avec une centaine de cadets, confiait à son aide de camp le soin de recueillir les candidatures.

Depuis, le collectif des libertés, qui groupe les syndicats et partis de gauche, a exigé l'annulation de l'escale en évoquant *« la provocation qu'elle représente pour tous les démocrates français et argentins »*. M. Darinot, député socialiste et maire de Cherbourg, a rendu public le texte d'une question écrite à M. Bourges, ministre de la défense. Il veut savoir *« quel est le rôle de l'aide de camp, et notamment s'il exerce une fonction de dissuasion, d'incitation ou d'intermédiaire entre les cadets étrangers et les jeunes filles »*.

A l'amirauté, on fait remarquer qu'en se mettant à la recherche de jeunes filles pour une petite fête, on ne fait rien que se plier à une vieille tradition. Fidèle aux mondanités, la Royale obéit aux règles de réciprocité, qui veulent qu'à une certaine qualité d'accueil dans les pays étrangers (la *Jeanne-d'Arc* a toujours été bien reçue dans l'estuaire de La Plata), on doit rendre la pareille.

Le sous-préfet a fait savoir à Paris *« que l'escale du* Libertad *était inopportune en raison des tenants et du climat régnant actuellement à Cherbourg »*. Le préfet maritime a répondu au maire, soucieux d'éviter de nouveaux affrontements, qu'*« il était, en effet, à prévoir que l'escale du* Libertad *allait créer localement un certain nombre de problèmes à la charge des autorités, mais que la décision de faire venir le bateau n'était pas de son fait »*. — R. M.

● *Le général David C. Jones*, président du comité des chefs d'état-major des forces armées américaines, est en visite officielle en France jusqu'au mardi 25 septembre, sur l'invitation du général Guy Méry, chef d'état-major des armées françaises. Le général Jones doit visiter des unités parachutistes dans le Sud-Ouest, le commandement des forces aériennes stratégiques à Taverny (Val-d'Oise) et les installations de l'Ile-Longue, près de Brest, où sont stationnés les sous-marins nucléaires, avant d'être reçu en audience par le ministre de la défense.

ÉDUCATION

De nombreuses écoles sont occupées dans le Val-d'Oise

Plus d'une semaine après la rentrée scolaire, des mouvements de protestation contre des fermetures de classes ou des insuffisances de postes d'enseignants continuent à avoir lieu. Le Val-d'Oise est le département où les mouvements, notamment de parents, sont les plus nombreux (*le Monde* du 20 septembre). Des dizaines d'écoles, surtout dans l'enseignement pré-élémentaire, ont été ou sont encore occupées à Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Eragny, Saint-Witz et Saint-Martin-du-Tertre...

La section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) du Val-d'Oise appelle ses adhérents à faire grève, mardi 25 septembre, pour exiger le réemploi de quatre-vingt-quinze suppléants dont, selon ce syndicat, *« le département a un besoin urgent »*. Deux parlementaires socialistes du département, MM. Louis Perrein, sénateur, et Alain Richard, député, ont adressé à M. Beullac un télégramme pour lui demander une audience à propos des conditions de la rentrée.

Retenues de salaires

Des occupations de locaux et des *« classes sauvages »* ont aussi lieu dans plusieurs écoles d'Eure-et-Loir, où les parents, soutenus par le SNI, réclament l'ouverture de classes à Dreux, Courville-sur-Eure et Châteaudun. A Wassy (Haute-Marne), les parents, qui protestent contre la décision de fermeture d'une classe à l'école primaire, poursuivent leur mouvement commencé le 13 septembre. Un comité de soutien, composé d'organisations syndicales et des partis politiques, s'est créé et les sections C.G.T. et C.F.D.T. d'une fonderie de la localité ont déposé un préavis de grève de deux heures au cas où une solution du conflit ne serait pas trouvée avant lundi.

Certaines sections départementales du SNI-P.E.G.C. ont décidé d'appliquer le mot d'ordre *« de limitation des effectifs à trente dans les classes maternelles »*, confirmé par le dernier congrès de ce syndicat, mais dont l'application est *« laissée à l'appréciation des sections »*. Ce refus d'accepter plus de trente élèves est appliqué dans quelques écoles du Var et surtout en Côte-d'Or où une vingtaine d'institutrices de cinq écoles maternelles de Talant, dans la banlieue de Dijon, ont décidé, jeudi 20 septembre, de se mettre en grève pour protester contre les retenues de salaire qui leur sont infligées à la suite de leur action.

D'autre part, au lycée Louis-Armand, à Paris, des enseignants ont cessé le travail, vendredi 21 septembre, pour protester contre le non-réemploi de six maîtres auxiliaires et de deux surveillants. Une trentaine de membres d'un « comité des non-titulaires de la région parisienne » ont occupé, vendredi après-midi, le standard du lycée Paul-Valéry, à Paris. Selon le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), qui a dressé un premier bilan de la situation des maîtres auxiliaires, sur dix-neuf académies, où vingt-deux mille trois cent vingt et un auxiliaires étaient en fonction l'an dernier, huit mille sept cent trente-quatre, soit 39,12 %, se trouvent toujours sans emploi.

M. JACQUES LATRILLE EST ÉLU PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

M. Jacques Latrille, président de l'université de Bordeaux-II, a été élu, jeudi 20 septembre, premier vice-président de la conférence des présidents d'université, en remplacement de M. Jean Dry (Paris-VII), qui occupait cette fonction depuis un an. Le bureau de la conférence est composé, en outre, de MM. Lucien Braun (Strasbourg-II), deuxième vice-président, et de M. Michel Guillou (Paris-XII), troisième vice-président, qui remplacent respectivement MM. Jacques Fort (Poitiers) et Claude Mesliand (Aix-Marseille-I). En élisant M. Latrille, la conférence des présidents a respecté son règlement puisqu'à un Parisien succède un universitaire de province. La conférence est présidée de droit par le ministre des universités.

[Né le 10 décembre 1933 à Mont-de-Marsan (Landes), M. Jacques Latrille a fait ses études supérieures à la faculté de médecine de Bordeaux, où il a obtenu le doctorat en 1962. Assistant, puis chef de travaux, il soutient en 1965 sa thèse de doctorat d'Etat. Nommé professeur agrégé en 1972 à l'université de Bordeaux-II, il est élu directeur de l'U.E.R. de sciences médicales en janvier 1974, puis président de cette université le 19 décembre 1975.]

RELIGION

L'EX-SAINT-OFFICE SANCTIONNE UN DOMINICAIN

Le Père Pohier ne pourra ni enseigner ni présider une assemblée liturgique

Interdiction de présider une assemblée liturgique ; interdiction d'enseigner ou d'organiser des sessions publiques. Telles sont les sanctions qui viennent de frapper le Père Jacques Pohier, dominicain français, âgé de cinquante-trois ans, doyen de la faculté de théologie du Saulchoir, de 1970 à 1974, professeur de théologie morale, auteur de divers ouvrages (« Psychologie et Théologie », 1967 ; « Au nom du Père », 1972 ; « Quand je dis Dieu », 1977). La Congrégation pour la doctrine de la foi (ex Saint-Office) reproche à ce dernier livre de contenir une série d'« informations dangereuses » et « ambiguës » de nature à troubler l'esprit des fidèles. Elle estime qu'on y trouve sur la divinité des assertions particulièrement « inusitées » (« le Monde » du 6 avril) (1).

Le Père Pohier pourra cependant continuer à écrire en respectant strictement les règles de l'« imprimatur » et, d'autre part, donner un enseignement oral en privé. Ces sanctions ont été communiquées au Père Pohier par son supérieur général, qui réside à Rome, et qui agit sur ordre de la Congrégation pour la doctrine de la foi. L'intéressé à l'intention de se soumettre.

Le Père Michel de Certeau, jésuite, commente ci-dessous cette condamnation. — H. F.

Point de vue

Écraser les faibles

par MICHEL DE CERTEAU

RENSEIGNEMENTS pris, il s'avère que les protestations émises par les collègues, confrères et supérieurs français qui, même en désaccord avec l'auteur, souhaitaient une réflexion collective normale ont été tenues pour nulles par la Congrégation romaine. Le *diktat* provenant de Rome n'a aucune considération pour les structures de l'épiscopat, supposées collégiales, pour celles de l'Ordre dominicain, supposées démocratiques, ou pour celles du travail théologique supposées définies par le dialogue et la liberté de recherche.

La procédure adoptée, dite « extraordinaire », prévue par le règlement de la Congrégation (édité par Paul VI en 1971), exclut tout débat et discussion avec l'accusé. La publication d'un article nuançant sa position lui a même été interdite. Si cette procédure extraordinaire est adoptée à l'égard du Père Pohier, sans aucune véritable urgence, c'est parce que, à la différence d'autres accusés mieux nantis, qui bénéficient d'une procédure « ordinaire », il n'a aucune fonction hors de l'Eglise. Il est entièrement dépendant de l'institution religieuse.

Cette procédure frappe une pensée qui reste assez traditionaliste, un homme qui n'a pas de moyens extérieurs de défense, un théologien attaché à son rôle clérical. Elle écrase les faibles n'étant pas alliés avec une force à ménager.

Au fond, sur un mode plus lâche, ce n'est qu'une manifestation de plus des mesures qui s'en prennent aujourd'hui aux théologiens, sous des formes plus régulières : Schillebeck en Hollande, Küng en Allemagne, Curan aux Etats-Unis.

De telles mesures internes forment l'envers d'un « vedettariat » pontifical qui restaure l'image de marque de l'Occident. Jusqu'où peuvent-elles être tolérées ? Même et surtout parce qu'il s'agit d'un autre, Jacques Pohier, dont je me sens intellectuellement distant, je ne peux, religieux comme lui, que dire non à l'inquisition. Qu'elle ne procède plus par le fer et le feu, mais pas d'obscures *combinazione* qui lui permettent de frapper des faibles quand elle ne peut atteindre les forts, c'est toujours la même.

(1) Le Père Pohier, de formation thomiste, a été psychanalysé et avait, à plusieurs reprises, fait part des profondes répercussions de cette expérience sur sa foi.

Jean-Paul II demande au Père Arrupe de remédier à des « déficiences déplorables » dans la compagnie de Jésus

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le Saint-Siège a toujours surveillé de près la compagnie de Jésus qui lui est d'ailleurs liée de manière particulière. Paul VI n'avait pas hésité à s'immiscer dans les travaux de la dernière congrégation générale de l'ordre (de décembre 1974 à mars 1975) obligeant les jésuites à maintenir leur division interne en trois catégories. Avant sa mort, Jean-Paul Ier avait rédigé un texte dans le même sens, rappelant aux jésuites les principes de leur fondateur, Ignace de Loyola. A son tour — et avec la fermeté qui le caractérise, — Jean-Paul II vient de faire savoir aux responsables de la compagnie qu'il comptait sur leur fidélité à la tradition.

Recevant, vendredi 21 septembre, le Père Arrupe, préposé général, ses assistants et les supérieurs provinciaux, le pape n'a pas manqué de les féliciter pour *« la vie exemplaire de tant de jésuites, leur zèle apostolique, leur sincère et inconditionnelle fidélité au pontife romain »*. Mais Jean-Paul II a souligné aussi que les crises récentes *« n'avaient pas épargné la compagnie, désorientant le peuple chrétien, préoccupant la hiérarchie et le pape lui-même »*. Il a *« vivement recommandé »* à ses interlocuteurs de *« porter remède, avec la fermeté nécessaire, à des déficiences déplorables »*. Jean-Paul II songeait sans doute aux libéralités que certains jésuites ont prises avec le règlement ignacien, et à diverses expérimentations qui sont mal vues à Rome.

« Soyez toujours fidèles aux lois de votre institut, a-t-il dit, *spécialement pour ce qui concerne l'austérité de la vie religieuse et communautaire, sans céder à des tendances à la sécularisation, un sens profond de discipline intérieure et extérieure, l'orthodoxie à la doctrine dans la pleine fidélité au magistère suprême de l'Eglise et du pontife romains, fortement voulue par saint Ignace, comme on le sait bien, et l'exercice de l'apostolat, dans un ordre de prêtres. »* C'est une allusion au maintien de trois catégories de l'ordre : prêtres profès, prêtres coadjuteurs et frères coadjuteurs non prêtres.

Dans son introduction, le Père Arrupe avait fait savoir au pape que la compagnie enregistrait un regain de vocations et comptait actuellement un millier de novices.

ROBERT SOLÉ.

AÉRONAUTIQUE

FAUTE D'AUTRES CLIENTS

Les cinq Concorde construits et toujours invendus seront remis à British Airways et à Air France

De notre envoyé spécial

Londres. — Effet du hasard ou ironie de l'histoire ? MM. Adam Butler, ministre d'Etat au département britannique de l'industrie, et Joël Le Theule, ministre français des transports, se sont retrouvés, vendredi 21 septembre à Londres, dans Church House, à proximité des jardins qui entourent Westminster Abbey, pour célébrer l'acte de décès du programme Concorde et enterrer la première version de l'avion supersonique. Les deux ministres ont tiré les leçons de l'échec commercial d'une aventure lancée il y a maintenant dix-sept ans, en décidant, faute d'autres clients, d'attribuer les cinq exemplaires non encore vendus à la compagnie British Airways (deux) et à Air France (trois).

Ainsi, la construction du Concorde, dans sa version actuelle, restera à jamais limitée, au total, à seize exemplaires et à quatre-vingt-huit réacteurs.

Les deux premiers exemplaires du supersonique franco-britannique sont demeurés sous la responsabilité des constructeurs, qui leur font subir des vols d'essai lorsque des matériels défaillants sont détectés sur les autres avions de la série. Air France exploite quatre appareils — en coopération avec la compagnie Braniff pour des liaisons à vitesse subsonique au-dessus des Etats-Unis — et British Airways dispose de cinq avions, en collaboration avec Singapore Airlines, sur une partie de son réseau asiatique.

Il restait donc cinq Concorde assemblés, que les constructeurs, malgré des discussions avec des clients étrangers comme la République populaire de Chine, l'Iran, le Japon ou d'autres compagnies moyen-orientales, n'ont pas réussi à placer.

En avril dernier, le gouvernement britannique a annoncé sa décision de principe d'allouer à British Airways les deux avions invendus assemblés au Royaume-Uni. Vendredi 21 septembre, à Londres, pendant que M. Butler confirmait cette mesure, M. Le Theule a déclaré que le gouvernement français avait pris la décision de mettre les trois Concorde invendus, assemblés en France, à la disposition d'Air France. Chacune des deux compagnies mettra en ligne sept supersoniques.

La compagnie française, en réalité, utilisait déjà un cinquième appareil, détenu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), depuis qu'un sérieux incident de voilure, en juin dernier à Washington, avait immobilisé l'un de ses Concorde. Les avions supplémentaires qui seront mis à sa disposition permettront à Air France d'offrir une exploitation plus souple de sa flotte avec des Concorde en réserve, prêts à décoller en quelques heures en cas de pannes graves à bord des autres, ou avec des liaisons supersoniques accrues sur l'Atlantique-Nord, par exemple.

MM. Butler et Le Theule ont prescrit aux constructeurs, aussi longtemps que Concorde sera exploité par l'une ou par l'autre des deux compagnies nationales, de continuer à assurer le support technique de l'avion et de ses moteurs, c'est-à-dire à fournir les pièces de rechange et les matériels d'accompagnement nécessaires. Les constructeurs recevront, à cet effet, l'aide financière de leurs gouvernements respectifs.

En francs courants, depuis dix-sept années, on peut évaluer à environ un milliard de francs le prix de revient d'un seul Concorde pour les deux Etats concernés ; et, dans le cas de la France, on estime aujourd'hui, à 210-240 millions de francs par an le soutien en services requis par l'exploitation commerciale des supersoniques d'Air France. Indirectement, par le dernier accord conclu à Londres, le ministre des transports s'est engagé à continuer d'apporter une assistance comparable à la compagnie française pendant plusieurs années encore...

Il reste à régler définitivement, entre la France et la Grande-Bretagne, le contentieux financier qui les oppose dans l'application de l'accord intergouvernemental de 1962 sur le partage financier de *l'opération Concorde*.

Les informations actuellement disponibles et fondées sur onze hypothèses différentes de calcul des prix et de change des monnaies, n'ont pas permis aux deux ministres d'aboutir à une répartition équitable des dépenses, et les fonctionnaires des deux pays ont été invités à achever ce travail pour juillet 1980.

JACQUES ISNARD.

MÉDECINE

Selon l'O.M.S.

SEIZE PAYS EN AFRIQUE ET QUATORZE EN ASIE SONT AFFECTÉS PAR LE CHOLÉRA

Le dernier *Relevé épidémiologique hebdomadaire* publié par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) fait le point sur la situation du choléra dans le monde en cette fin d'été 1979. Outre une mention de la déclaration d'un cas autochtone notifié dans les Yvelines par le gouvernement français (nos dernières éditions du 22 septembre), l'O.M.S. constate que huit pays ont été nouvellement affectés par le choléra en 1978 et deux en 1979, le Soudan et le Gabon. En Afrique du Nord, seule l'Algérie a notifié un cas de choléra cette année. Au total, seize pays d'Afrique sont affectés, dont le Zaïre (4 083 cas, dont 839 décès) et la Tanzanie (2 313 cas dont 258 décès).

Quatorze pays d'Asie, d'autre part, ont signalé la présence de la maladie, notamment l'Indonésie (14 013 cas dont 572 décès) et l'Inde (2 461 cas dont 134 décès).

En Espagne, les notifications officielles font état de 38 cas, dont 1 décès.

SCIENCES

La controverse sur les pièces défectueuses des futures centrales nucléaires

E.D.F. : DES DÉFAUTS SUPERFICIELS

A la suite des informations diffusées par la C.F.D.T. et la C.G.T. sur l'existence de fissures dans des pièces métalliques destinées à des centrales nucléaires en construction (*le Monde* du 22 septembre), la direction de l'E.D.F. estime que *« les défauts sont superficiels et ne présentent pas de risques pour l'exploitation des centrales »*. Ces défauts sont connus depuis plusieurs mois des ingénieurs et techniciens concernés. Les centrales en service seront inspectées, lors des arrêts périodiques d'entretien, grâce à un engin spécialement mis au point et qui devrait être prêt au printemps. Si des réparations s'avéraient nécessaires, elles devraient aussi être faites par le moyen de robots, au moins pour certaines tubulures qui conduisent l'eau pressurisée de la cuve vers les générateurs de vapeur.

Pour ce qui est des centrales en construction, des investigations sont en cours ; la décision éventuelle d'opposition au chargement ultérieur du réacteur des centrales en cause sera prise à la fin du mois, au vu du résultat de ces investigations.

E.D.F. indique, d'autre part, que la cinquième tranche du réacteur de la centrale du Bugey a été arrêtée pour quelques jours après la détection d'une légère fuite sur une vanne d'un circuit auxiliaire. Ce réacteur a été mis en service le 31 juillet dernier.

CRÉATION D'UNE MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Un décret publié vendredi 21 septembre au *Journal officiel* crée une mission interministérielle de l'information scientifique et technique. Celle-ci devra proposer au gouvernement des orientations dans le domaine de l'information scientifique et technique, promouvoir des actions susceptibles de la renforcer, veiller à la comptabilité technologique des bases de données et des réseaux. D'autre part, la mission devra définir les normes minimales auxquelles devront satisfaire les publications scientifiques et techniques.

La mission reprend certaines fonctions exercées par le Bureau national d'information scientifique et technique (B.N.I.S.T.), qui est supprimé. Les autres tâches du B.N.I.S.T., propres au ministère de l'industrie, seront confiées à une structure créée au sein de ce ministère. M. Jacques Michel, secrétaire général du B.N.I.S.T., sera le chef de la nouvelle mission. Le décret prévoit que celle-ci sera présidée par une personnalité nommée par le premier ministre, qui pourrait être M. Pierre Creyssel. Ce dernier était, jusqu'à la récente réforme, directeur administratif et financier du C.N.R.S. Il présidera un comité de seize membres qui formulera des avis sur la conformité des périodiques scientifiques et techniques aux normes qui seront établies.

RELIGION

... le Père Pohier ne pourra ni enseigner ni ... présider une assemblée liturgique

Point de vue

Écraser les faibles

... demande au Père ... de remédier à des ... déficiences ... dans la compagnie de Jésus

[illegible]

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Les projets d'Eddie Barclay.

Il y a quelques mois, M. Eddie Barclay vendait 40 % des actions de sa firme à Polygram et 40 % à la Société générale, étant convenu que l'entreprise conserverait son indépendance et qu'Eddie Barclay lui-même resterait au moins cinq ans au poste de président-directeur général.

L'originalité de la société Barclay était jusqu'alors d'être la seule firme discographique 100 % française à pouvoir rivaliser en chiffre d'affaires avec les sociétés multinationales, largement majoritaires sur le marché du disque en France. Créée il y a trente-quatre ans, elle s'était développée avec l'apparition du microsillon et la vague « yé-yé » du début des années 60. Aujourd'hui la firme a un catalogue national (Charles Aznavour, Claude Nougaro, Diane Dufresne, Bernard Lavilliers, Patrick Juvet, en production ; Léo Ferré, Jean Ferrat, Eddie Mitchell, en distribution ; plus les albums réalisés par Jacques Brel), qui représente 70 % d'un chiffre d'affaires d'environ 140 millions de francs, et un catalogue international (Village People, Richie Family) illustré par le rock et le jazz (5 %) et par le disco.

Dans un secteur industriel où il y a actuellement une redistribution des cartes et où certaines firmes ont de sérieuses difficultés, M. Barclay a pratiqué une politique de rigueur (20 %) de disques en moins en nombre d'unités fabriquées, mais 50 % de vente en plus) et n'a pas hésité à conjuguer, en fonction de tel ou tel produit, la sortie d'un 45 tours et d'un 33 tours d'un même artiste — le 45 tours étant un peu utilisé comme moyen de promotion pour l'album. La société a vu ainsi sa vente de 45 tours augmenter cette année de 40 %, alors que, dans l'ensemble du marché, le 45 tours semble avoir plutôt régressé.

En vendant 80 % des actions de sa société, M. Eddie Barclay non seulement n'a pas abandonné celle-ci, mais il paraît actuellement la consolider tout en préparant la multiplication de ses activités : en collaboration avec la firme gouvernementale cubaine, la Cuba Tobacco, et en accord avec la SEITA, M. Barclay s'apprête à lancer dans l'Hexagone un cigare qui portera son nom et dont il aura fait lui-même le mélange à La Havane. Il va aussi créer un parfum Barclay, un bijou Barclay, des bagages Barclay. Enfin, représentant de M.C.A. en France, M. Eddie Barclay, qui finance actuellement un film documentaire sur Jacques Brel réalisé par Frédéric Rossif, va produire et distribuer des vidéo-disques dans les prochaines années.

C. F.

Nouveaux albums.

Juan Jose Mosalini (Don Bandoneon) : *Le bandonéoniste argentin Juan Jose Mosalini a joué avec les plus grands tanguistes : Edmundo Rivero, Leopoldo Federico, Jose Baso, Oswaldo Pugliese, avant de partir en exil et de retrouver en France d'autres musiciens de Buenos-Aires avec qui il forme le Tiempo Argentino. Aujourd'hui, Mosalini publie un magnifique album solo de bandonéon, raconte un peu l'histoire du tango à travers des thèmes composés par Eduardo Arolas, Francisco de Caro, Astor Piazzolla et lui-même. Une des meilleures approches d'une musique qui est nostalgie, douleur, solitude, violence et qui continue à bouger, à évoluer tout en étant profondément enracinée dans l'âme d'un peuple (33 t., Hexagone, dist, WEA Filipacchi Music. 883 031).*

Serge Reggiani : *Rentrée de Reggiani dans la chanson avec une diversité plus grande d'auteurs et de compositeurs : Michel Legrand, Louis Amade, Georges Moustaki, Jean-Loup Dabadie, Pierre Grosz, Claude Lemesle, Alain Goraguer, Bernard Dimey, Stephan Reggiani et M. Edgar Faure, auteur (paroles et musique) de* la Longue attente :

« Une longue, longue, longue [attente.
Une attente de je ne sais quoi.
Une longue, longue attente [lente.
D'un je ne sais quoi qui serait [toi.

(33 t., Polydor. 2473100).

VARIÉTÉS

«Les Parapluies de Cherbourg» de Jacques Demy et Michel Legrand

Les hasards de la vie et des rencontres ont poussé Jacques Demy et Michel Legrand à adapter les Parapluies de Cherbourg *pour la scène. D'abord représentée au Public Theater de New-York, la « comédie... en chanté » est jouée à présent au Théâtre Montparnasse.*

Réalisé en 1963 par Jacques Demy, le film avait frappé et séduit à l'époque par sa touche intimiste, par le parti pris de ne laisser aucun mot de dit, de parlé dans le musical. L'histoire mélodramatique d'un jeune garagiste et d'une jeune fille de Cherbourg, racontée à travers les lunettes roses de Jacques Demy, était entièrement chantée.

Les images resurgissent aujourd'hui, à peine dépoussiérées, et il y a de l'irritation à revoir se dérouler un scénario de mélodrame quotidien banal, sans inspiration véritable et marqué par un refus étonnant des réalités : celle du milieu où l'intrigue est censée avoir lieu — le jeune garagiste a d'ailleurs plutôt l'air d'un jeune petit-bourgeois de province sans histoire que d'un ouvrier, — celle de l'environnement extérieur — la guerre d'Algérie utilisée comme occasion de rupture dans l'histoire du couple, — celle des affrontements de la vie.

Le comportement, les mentalités, les mots des personnages étaient déjà naguère en profond décalage avec l'époque présumée de l'action. Aujourd'hui, ils paraissent à des années lumière derrière nous. C'est ainsi qu'à présent, les Parapluies de Cherbourg *qui ont toujours reposé sur quelque chose d'infiniment fragile, sur un équilibre précaire, quittent parfois l'émotion pour tomber dans le ridicule.*

Mais la musique de Michel Legrand est toujours là qui rétablit aussitôt l'harmonie. Car la réussite des Parapluies de Cherbourg, *musical filmé ou représenté sur une scène de théâtre, c'est d'abord et surtout la musique qui a une vie propre, qui a de l'éclat, de la force, des envolées tendres, des emportements lyriques avant de se reposer un instant comme une mer brusquement calme.*

La mise en scène, signée par Raymond Gérôme, est toute en finesse, en sensibilité, prêtant attention au moindre personnage, au moindre détail, au moindre signe. L'interprétation de l'ensemble de la troupe est remarquable : Corinne Marchand dans le rôle de la mère, Daniel Beretta et Bee Michelin dans les personnages du jeune garagiste et de la jeune fille. — C.F.

★ Théâtre Montparnasse, 21 heures.

LIVRES

La voix kabyle de Piaf

(Suite de la première page.)

Le père de Piaf, Louis Gassion, allait entrer aussi au cirque comme contorsionniste-antipodiste et rencontrer un jour, à la Foire de Paris, la fille d'Aï.ha qui vendait du nougat, tenait un manège et avait « la voix surprenante qui sera le seul cadeau que sa fille, Edith, recevra jamais d'elle ».

Piaf naît quelques mois avant la déclaration de guerre de 1914. Le père est mobilisé. La mère traîne sur la Butte, chante dans des beuglants où Michel Simon exécute des numéros de danse acrobatique, et laisse sa fille chez la grand-mère kabyle, qui met « du vin rouge dans les biberons d'eau de la petite sous prétexte que ça tue les microbes ».

Le père, un jour de permission, voit sa fille manifestement élevée sans aucune hygiène, la prend et l'emmène chez sa mère, madame Louise, qui tient une maison d'un genre un peu particulier, à Bernay, en Normandie. La future Piaf y restera quatre ans, entourée de « huit mamans » (qui) « lui apprennent à faire la révérence et lui enseignent les bonnes manières ».

Quand le père reprendra sa fille, ce sera pour commencer une vie errante, de ville en ville : « Le père Gassion déroule son tapis sur un trottoir et il exécute quelques numéros très simples. La petite Edith fait la quête. »

Un hiver, le père tombe malade. Piaf, qui n'a pas dix ans, descend *seule dans la rue et chante* l'unique chanson qu'elle connaisse par cœur : « la Marseillaise ». Elle récolte plus d'argent que son père. Mais ce n'est que cinq ans plus tard qu'elle s'en ira définitivement, seule, chantant dans les rues, dans les cours, dormant dans des caves, à Barbès, à Pigalle, à Clichy. Elle chante aussi dans les casernes. *Elle rencontre ses premières amours,* a un enfant, une petite fille, qui meurt deux ans plus tard. Elle boit, chahute, se prend à aimer la nuit, découvre l'univers de ses chansons.

Après, ce sera la rencontre avec Louis Leplée, qui la tire de la rue, l'engage au Gernys, son cabaret. Ce sera le drame de l'assassinat de Leplée, puis une autre rencontre avec Raymond Asso, qui sera son Pygmalion, qui la forcera à travailler dur ses chansons. Ce sera le début de son ascension et encore d'autres rencontres et d'autres blessures. Mais, la plupart du temps, elle jouera maintenant le rôle de « dompteuse », poussant au-devant de la scène d'authentiques chanteurs, d'autres qui chantent parce qu'elle l'exige, et qu'elle soutient de toute son énergie jusqu'à ce qu'ils l'ennuient et qu'elle reparte ailleurs avec toujours une extraordinaire curiosité de vie, ayant avec l'argent des rapports dominés par la démesure, n'oubliant jamais la misère de son enfance et tenant par-dessus tout à chanter jusqu'à l'épuisement de ses forces.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Editions Ramsay, 258 pages.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	486 F	708 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ROCK

DIESEL AU SALON DE LA MUSIQUE

Diesel, c'est le nom que l'on peut voir depuis plus d'un an, inscrit à la « bombe », sur les panneaux de signalisation des boulevards périphériques, dans les couloirs du métro, sur les murs de la ville, le groupe ayant laissé son empreinte un peu partout, comme une forme de publicité peu onéreuse et directement liée à la rue. Une bonne idée.

Diesel manie un rock adolescent avec plus ou moins de bonheur ; dans un style traditionnel qui emprunte au blues, les compositions sont exécutées avec talent, produites avec finesse, mais les textes souvent insignifiants, alourdis par des rimes un peu trop faciles, abordent des thèmes qui, s'ils correspondent à un univers lycéen, manquent de subtilité et de recherche. A l'écoute du premier 33 tours, on ne peut s'empêcher de faire la comparaison avec Telephone, non que Diesel se soit contenté d'une simple imitation, mais l'esprit, les influences, le public visé sont similaires. Seulement, là où Telephone a trouvé sa personnalité, une manière de s'exprimer qui semble aller toujours de l'avant, Diesel fait simplement preuve de bonne volonté, laissant l'ambition de côté, au profit d'une musique de qualité, mais dont on ne voit pas bien l'avenir sur une grande échelle.

A ce titre, en donnant un concert gratuit le vendredi 21 septembre après-midi au Salon de la musique, Diesel a montré l'exemple de ce qu'un groupe professionnel ne doit pas, ne peut pas se permettre, à différents points de vue. Un concert gratuit n'a de valeur et de prestige que si le nom de l'artiste est susceptible d'attirer un public ; celui du Salon de la musique n'était pas là pour Diesel, distrait, circulant sans cesse, interdisant toute écoute attentive, il était impossible d'entrer dans le vif de l'action. Un chapiteau d'aspect glacial à l'acoustique déplorable, des rangées uniformes de chaises sur lesquelles un service d'ordre souriant priait les spectateurs de s'asseoir, sans tenir compte de la musique qui se jouait sur scène, une sono ridicule qui distillait instruments et voix sur un même niveau — ce qui est un comble pour le Salon de la musique, — un système d'éclairage inexistant et Diesel qui se débattait sans grande conviction sur cette scène hostile. Tout cela atteignait à peine le niveau d'un tremplin pour groupes amateurs.

On ne gagne par un public de cette façon. Dans ces conditions, il est préférable de jouer dans une cave pour le plaisir, on évite les désillusions, on évite surtout de perdre son énergie. Et Diesel mérite mieux.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Polydor.

FORMES

OUTREMONDES

Qui regarde les toiles de Colette Brunschwig d'un œil froid découvrira dans les dernières (1) une composition simplifiée, plus équilibrée, plus rigoureuse encore que dans les précédentes, dont le lyrisme (qui persiste) m'avait pleinement satisfait il y a près de deux ans. Les unes et les autres participent à la construction d'un monde parallèle, sans nul rapport avec celui qui passe pour réel. Mais on ne regarde pas cette peinture, on s'en imprègne. En douceur on se laisse envoûter par ses masses colorées, pourtant sobres, sans éclat intempestif, séduisant alliage de tendresse et de vigueur. Et quelle délicatesse dans le maniement de la palette ! Si l'on ajoute que l'habileté, la parfaite possession du métier n'en sont pas exclues, ce n'est pas pour la critiquer. Qu'on y voie plutôt un hommage à une maîtrise éprouvée et sans cesse affinée, en parfait accord avec les mouvements de l'âme qu'elle s'efforce de mettre au jour. Toutes les harmoniques des dominantes grise, crée, corail, bleue surtout, la lumière les vient exalter — la lumière qu'elles secrètent, car une flamme habite leurs profondeurs, la lumière qui se précipite par la brèche ouverte dans une paroi d'un noir compact soudain entaillée.

Aucune référence concrète, donc, chez Colette Brunschwig, sinon à un paysage intérieur. Le cas d'André Gence n'est pas si différent (2), en dépit des titres qu'il a donnés à chacun de ses tableaux : *Terre marginale, Vers l'issue, le Jour se terre...,* qui orientent parfois de façon trop précise l'imagination du spectateur. Par bonheur, d'autres titres rectifient le tir : *Voyage dans l'intérieur des choses,* qui nous fait pénétrer au cœur d'un inconnu pétri d'ocre rose — le rose, d'ailleurs, semble symboliser le mystère pour Gence, c'est cette teinte, qui n'est pas forcément suave, dont se nimbe *Image secrète,* — alors que ces étendues mythiques où l'esprit se complaît à se perdre, baignent dans une vivante grisaille, d'où émerge et s'étire à votre gré quelque banc de sable ou d'un sol plus ferme... Halte à la rêverie. Ce qui l'alimente, c'est une peinture d'une riche et subtile matière, qui sait fixer l'impalpable et ses nuances en touches bien concrètes, elles.

L'une après l'autre, les galeries rouvrent donc leurs portes. Pas toutes, malheureusement, et j'aurai l'occasion de revenir sur des disparitions que les vrais amateurs regretteront. A côté des accrochages, préludes à des présentations plus neuves, à côté des expositions organisées autour d'un *thème ou du libre choix d'un fervent* de la peinture, et qui vont mériter de plus amples développements, nous sollicitent déjà des noms connus ou (pour nous) nouveaux. La Galerie suisse de Paris (3) offre, par exemple, un ensemble honorable d'huiles et de gravures de Thérèse Martin qui nous arrive tout droit de Lausanne, et où l'on trouve quelques bonnes toiles. Et Yves Faucheur (4), *dont j'ai eu plus* d'une fois l'occasion de signaler le talent, ne se contente plus des mariages audacieux et réjouissants de vives couleurs franches. Sans revenir à la figuration, Faucheur, auteur au demeurant de beaux décors de théâtre, incorpore — du moins ça lui arrive — des éléments humains, peut-on dire, à ses compositions où les interférences d'aplats concentriques ne souffrent aucune bavure, — et du sable à sa palette quand l'unité du tableau l'exige.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(2) Galerie Visconti, 37, rue de Seine.
(3) 17, rue Saint-Sulpice.
(4) *Entremonde, 50, rue Mazarine.*

■ La première représentation du spectacle de Barychnikov au Théâtre des Champs-Elysées, mardi 25 septembre, sera donnée au profit de la Fondation pour la recherche médicale. (Rens. : 723-72-33, places à 500 F et 150 F.)

■ Une soirée exceptionnelle est organisée, jeudi 27 septembre, au Théâtre Daunou, au profit des sinistrés de la Martinique et de la Guadeloupe, avec Philippe Lavil et Pierre Péchin. (Rens. : 261-52-12, places à 50 F et 70 F.)

CINÉMA

«Il y a longtemps que je t'aime» de Jean-Charles Tachella

Une histoire mélancolique

Brigitte n'a pas d'amant, François n'a pas de maîtresse. Leur vie conjugale se déroule sans nuages. Ils éprouvent de l'affection, du respect, l'un pour l'autre, et ils ont la joie d'être entourés d'enfants et de *petits-enfants qui les aiment.* Un couple heureux, en somme...

Pourtant Brigitte et François vont se séparer. Quand ils annoncent la nouvelle au cours du repas qui leur était offert pour leurs noces d'argent, c'est la stupeur, la consternation générale. Pourquoi cette folie ? Où va-t-elle les conduire ? La réponse à la première question, nous la devinons : François et Brigitte se quittent parce qu'ils ont eu la loyauté d'admettre qu'après vingt-cinq ans de mariage ils n'étaient plus unis que par des habitudes, des souvenirs et ce sentiment un peu vague qu'on appelle la tendresse. François vient juste de dépasser la cinquantaine, Brigitte a quarante-deux ans. Ce n'est pas encore l'âge de l'abdication. Alors, plutôt que de continuer à mener côte à côte une existence médiocre, ils ont préféré se rendre leur liberté.

Que va-t-il advenir de cette rupture sans divorce, de cette originale expérience « post-conjugale » ? C'est ce que raconte le film de Jean-Charles Tachella. D'un côté, il y aura les errances de François qui, sa journée de travail terminée (il est artisan ferronnier), met son baluchon sur l'épaule et se transforme en vagabond de Paris, en aventurier du quotidien, trouvant sa pitance et son gîte au hasard de rencontres qui lui rappellent sa jeunesse. Quant à Brigitte, elle continuera à gérer son magasin de « fripes » et deviendra *la maîtresse* d'un beau chimiste, cinéphile ardent et quelque peu obsédé par sa marotte, comme le sont parfois les cinéphiles.

Tout cela n'engage guère l'avenir et on a l'impression, à la fin du récit, que Brigitte et François, qui n'ont d'ailleurs jamais cessé de se voir, commencent à regretter le bon vieux temps où ils s'ennuyaient ensemble.

Le film de Tachella est un peu à l'image de cette évolution. Au début, tout nouveau, tout beau : le réalisateur de *Cousin, Cousine* et du *Pays bleu* sait trouver le ton juste pour décrire les premières escapades de François, les timides fredaines de Brigitte. Le film profite de cet élan initial. Puis l'élan se ralentit, l'imagination s'émousse, la fantaisie s'alourdit. On tourne alors en rond jusqu'au moment où Tachella, qui, décidément, excelle à peindre les rapports incertains, les sentiments entre chien et loup, redresse la situation et conclut sur deux scènes touchantes en forme de point d'orgue.

Modeste, rêveur, émerveillé, Jean Carmet fait joliment marcher François dans les nuages. Plus terre à terre, mais fragile sous son énergie apparente, Marie Dubois incarne Brigitte. Ils sont les parfaits interprètes de cette nonchalante et mélancolique histoire d'épousailles buissonnières.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le Conservatoire européen de musique de Paris annonce la reprise de ses cours le 1er octobre. (Rens. : 325-46-59.)

NOTES

Cinéma

« En route vers le Sud » de Jack Nicholson

Ce devait être très amusant pour Jack Nicholson de mettre en scène un western fantaisie, où il joue en grimaçant les faux durs pas distingués, aux côtés d'une jolie fille ronchon (Mary Steenburgen), qui n'attendait que lui pour découvrir les avantages du mariage. Cette histoire de hors-la-loi sauvé au dernier moment par la propriétaire d'une mine d'or, ce devait être séduisant.

Ce n'est pas drôle tout le temps pour le spectateur. Le parti pris du grotesque donne des résultats sympathiques quand Nicholson pastiche les traditionnelles poursuites à cheval, les mitraillades, les affrontements des bons et des méchands. S'il avait construit un vrai récit, s'il s'était occupé vraiment de ses personnages au lieu de les ballotter de chamailleries en réconciliations, le film ne paraîtrait pas si long.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les fims nouveaux.

Musique

Mozart par l'Orchestre de Paris

Daniel Barenboim et l'Orchestre de Paris ont fait leur rentrée jeudi et vendredi au Palais des congrès dans un programme consacré à Mozart. La maîtrise du chef s'affirme et la « Symphonie Jupiter » fut construite avec un soin, un équilibre et une grandeur qui s'affirma, surtout dans le final, d'une architecture transcendante. Il reste cependant un côté un peu gourmé, presque bautein, dû peut-être à la forme très autoritaire de la direction de Barenboim. Cette baguette aux mouvements saccadés, cette raideur, ces coups de talon, ces gestes qui pourfendent on ne sait quel adversaire tenace, sont-ils très nécessaires pour faire marcher un ensemble tel que l'Orchestre de Paris ?

Dans le « Requiem », on notait le même souci d'ériger un monument grandiose. Une expression très intense, des contrastes dynamiques accusés projetaient un éclat dur sur cette œuvre partagée entre la révolte et la résignation, ce qui ne correspond guère à la sensibilité religieuse et à l'intuition métaphysique de Mozart.

Dans cette salle immense, les solistes (Rachel Yakar, Nadine Denize, David Rendall, Marius Rintzler) auraient gagné à être disposés devant l'orchestre et non derrière. Le chœur de l'Orchestre de Paris, excellemment préparé par Arthur Oldham, a montré une nouvelle fois ses grandes qualités. Très vigoureusement sollicitées par Barenboïm, les voix ont semblé parfois encore un peu rudes et vertes. Mais il faut des années pour façonner un grand chœur. — J. L.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à heures

DINERS

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 38, bd des Italiens, 9e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c., son feuilleté chaud, le fameux « Paillard » de veau et les autres choix, jusq. 1 h. du mat., ouv. dim.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Grande Carte Desserts. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert dimanche.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats 31,50 F s.n.c. Desserts maison. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Décor d'un bistrot d'hier. Ouvert le dimanche.
LE CONGRES, Porte Maillot. T.l.jrs 80, av. Grande-Armée, 17e, 574-17-24	J. 2 h. BANC D'HUITRES toute l'année. Poissons, Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 - Dimanche 23 septembre

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences *(sam., 20 h. 30)*.
Odéon-Théâtre national (325-70-32) : la Trilogie de la villégiature (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carré Sylvia Monfort (277-50-97) : Cirque Gruss à l'ancienne (dim., 15 h.).
TEP (797-96-06) : Films (sam., 20 h.).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30) ; Que n'eau, que n'eau *(sam., 22 h. ;* dim., 19 h.).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Chantiers de la gloire (sam., 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Tête d'or (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Amours de poisson (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) : Œdipe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
CISP (343-19-01) : Eh Kid, c'est cool... (sam., 16 h.).
Comédie Caumartin (742-43-41), Boeing - Boeing (sam. et dim., 21 h. 10).
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03) : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h.).
Fontaine (874-82-34) : Troïlus et Cressida (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Forum des Halles (236-36-56 et 233-60-99, marionnettes : le Souffle *(sam., 20 h. 30)*.
Gymnase (523-05-62) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 18 h. 30) ; Jean Dasté à Paris (sam., 20 h. 30); la Poube (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose (sam., 18 h. 30); Marie de l'Incarnation (sam., 20 h. 30) ; Jef (sam., 22 h. 30).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h.).
Montparnasse (320-89-90), 323-77-74) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique (355-02-94) : la Débâcle de Ferdinand (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; *dim., 15 h.)*.
Plaine (842-32-25) : la Porte close (dim., 17 h.).
Plaisance (320-00-06) : l'Isoloir (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : la Mère confidente (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Belges (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Arlequin *Superstar (sam., 22 h. 15)*.
Théâtre Présent (203-02-55) : les Morosophes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : S. Joly (sam., 21 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Avocat du diable (sam., 20 h. 30 ; *dim.,* 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : les Europophages (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les opérettes

Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45) ; Frénésie tzigane (dim., 14 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : G. Chelon (sam., *20 h. 45 ; dim., 17 h.)*.
Casino de Paris (874-26-22) : Paris-line (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Cirque Rech (224-00-12) (sam. et dim., 15 h.).
Daunou (261-69-14) : Pierre Péchin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Olympia (742-25-49) : Alice Dona, Jairo (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30).
Palais des congrès (758-27-78) : Robert Charlebois (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais des sports (828-40-90) : le Cirque de Moscou sur glace (sam., 14 h. 15, 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Riverbop : Teca et Ricardo (sam. et *dim., 22 h.)*.
Théâtre du Lucernaire (544-57-34) : J.-P. Sèvres (sam. et dim., 19 h.) ; Arlette Mirapeu chante B. Lapointe (sam., 20 h. 30).

La danse

Galerie A. Oudin : Jerman Silva Cie (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Alain Markusfeld, piano et guitare (sam., 22 h. 30).
Centre Georges-Pompidou : Concert Paris - Moscou, les solistes de l'Ensemble intercontemporain et J.-C. Pennetier, M. Terrier (Dechevov, Popov, Chebalin, Kortchmariov).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, sol. H. Ledroit, M. Ledroit, N. Spieth, D. Simpson (Haendel et l'Italie) (sam., 21 h.).
Notre-Dame : Peter Dankelmaier, orgue (Dupré, Messiaen, Bach, Kropfreiter) (dim., 17 h. 45).
Radio-France, grand auditorium : Musiques traditionnelles de Turquie, avec Nezih Uzel, Kudsi Erguner (dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Aire libre (322-70-78) : Musique du Kurdistan (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 22 h.).



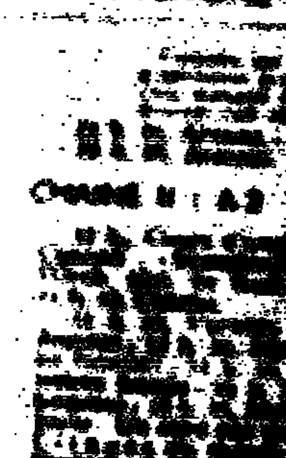
SAMEDI 22 SEPTEMBRE

ROXY MUSIC

"Angel Eyes"

MANIFESTO

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE





SPECTACLES

Chapelle des Lombards : Cl. Barthélemy, S. Marc, A. Breton (sam., 20 h. 30) ; Asuquiata y su Melao Pura Salsa (sam., 22 h.).
Slow-Club (233-84-30) : Jack Millier New Ragtime Band (sam., 21 h. 30).
Campagne-Première (322-75-93) : Chris McGregor (sam. et dim., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : The Lurkers (sam., 22 h.).

Festival de Montmartre

Eglise Saint-Pierre : Musique mystique juive ; M. Sequerra, violon ; M. Saunal, piano (sam., 20 h. 30).
Square Willette du jardin du Sacré-Cœur : Didon et Enée, de Purcell, par l'Ensemble instrumental et Chœurs Contrepoint (dim., 20 h.).

Festival international de musiques militaires

(274-54-98)
Place du Carrousel (sam. et dim., 21 h. 30).

Dans la région parisienne

Sceaux (660-07-79), orangerie du château : Quatuor Loewenguth, J. Rochablave, G. Dobree (Mozart) (sam., 17 h. 30) ; Orchestre de chambre Gonzales (Gervaise, Vivaldi, Bach, Gotkowski) (dim., 17 h. 30).
Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-81-64) : les Ecrits de Laure (sam. et dim., 20 h. 30).
Breteuil, château : A la rencontre de M. Proust (dim., 17 h.).
Royaumont, abbaye : R. et B. Pasquier, A. Moglia, J. Dupouy, Ph. Muller (Mozart) (sam., 20 h. 45).
Fontainebleau, château : M. Larrieu, R. Puyana (Bach, Padre Soler (sam., 21 h.).
Villiers-sur-Marne, Salle des fêtes (304-20-35) : Ph. Chatel (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) : J. Gréco (sam., 21 h.).

Sixième Salon de la musique

Parc floral de Paris : Cuarteto Cedron (sam., 15 h.) : Eric Berchot (sam., 16 h.) : Bill Coleman (sam., 17 h.) ; le Splendid (dim., 14 h.) : Ars Antiqua de Paris (dim., 15 h.) : Quartet Mar Hemmiaire (dim., 17 h.) : Ensemble Maurice Bourgue (dim., 18 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Stagecoach to fury, de W. Claxton ; 17 h. : la Chose surgie des ténèbres, de N. Juran ; 19 h. : Moi et Charly, de M. Arnfred et H. Kristiansen ; 21 h. : la Dernière Rafale, de W. Keighley. — Dim., 15 h. : le Conquérant, de D. Powell ; 17 h. : les Etrangleurs de Bombay, de T. Fisher ; 19 h. : Lune de miel, de B. August ; 21 h. : Quatre hommes et une prière, de J. Ford.
Beaubourg (278-35-57), sam., 16 h. : le Journal d'une fille perdue, de G.W. Pabst ; 18 h. : Thirteen Assassinators, d'E. Kudo ; 20 h. : M. Smith au Sénat, de F. Capra ; 22 h. : l'Equipée sauvage, de L. Benedek. — Dim., 15 h. : la Roue, d'A. Gance ; 18 h. : le Dernier des hommes, de D.W. Murnau ; 20 h. : Zéro de conduite, de J. Vigo ; 22 h. : Z, de C. Gavras.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ASSOCIE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) V.f. : Lumière, 9e (770-84-64)
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (353-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**, v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A.), (**, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99)
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
NORMA RAE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PHANTASM (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PROPHECY (A. v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). — Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Stud Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52).
SILENCE, MON AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Eysées, 8e (359-49-34).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

LE TAMBOUR, film allemand de Volker Schlöndorff. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME, film français de J.-C. Tacchella. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD, film américain de Jack Nicholson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
CHER PAPA, film italien de Dino Risi. — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FOLIE-FOLIE, film américain de Stanley Donen. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52) : Cambronne, 15e (734-42-96).
WEST INDIES, film franco-mauritanien de Med Hondo. — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
SMASH, film américain d'Anthony Harvey. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE VAMPIRE DE CES DAMES, film américain de Stan Dragoti. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les séances spéciales

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
EASY RIDER (A., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 22 h.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF1

18 h. 10, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 40, Série : Los Angeles, années 30.

Au cours de son enquête sur un meurtre déjà ancien, un détective privé se voit malmené par la police et les gens « respectables ».

22 h. 30, Télé-foot 1.
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Avant-première du palmarès 79 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : L'île aux trente cercueils.

Un feuilleton de six épisodes. D'après l'œuvre de M. Leblanc. Adapt. S. Sciplun. Réal. M. Cravenne. Avec Cl. Jade, Y. Beneyton, G. Marchal, J.-P. Zehnacker, J. Bollery. (Deuxième épisode.)

21 h. 35, Variétés : Charles Dumont.
22 h. 35, Documentaire : L'héroïne du triangle d'or.

Scénario et enquête de Catherine Lamour et M. Lamberti. Réal. M. Lamour. (Premier épisode.)

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 18 h. 55, La cuisine voyageuse ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Trois femmes en colère, prod. TV américaine, scén. J. Heims, réal. Gordon Hessler, avec J. Franciscus, J. Walter.

Qui a tué Mark Powers, play-boy fortuné ? L'enquête menée par l'inspecteur Donahue va permettre de faire la connaissance de trois femmes qui avaient chacune de sérieuses raisons de le supprimer. Film à suspense.

22 h. 5, Journal.
22 h. 25, Magazine : Thalassa (l'Admiral's Cup).

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire : « Relectur », de Ramirez ; 19 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Poupée », de J. Kessel, lu par P. Brasseur ;
20 h., « Il faut danser comme les autres ils dansent », de F. Schulman. Avec Y. Clech, V. Feyder, P. Trabaud ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

16 h., Matinée lyrique : « Mithridate », opéra de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg ; 19 h., Concert-lecture : « Préludes pour piano », de M. Ohana ; 20 h. 5, Concours international de guitare ;
20 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Vienne 1979. Orchestre symphonique de Vienne, chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. H. Stein, avec Y. Minton : Mahler, Wagner, Liszt, Brahms ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les chants de la terre ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF1

9 h. 15, A bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église de Nouaille-Maupertuis (Vienne), préd. : Père Ph. Dagonet.
12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche, de Michel Drucker ; 15 h. 30, Tiercé à Longchamp ; 15 h. 40, Sports première : Tennis (championnat de France) ; 17 h. 30, Cirque : Ringling Brothers et Barnum Bailey Circus ; 18 h. 25, Série : La chute des aigles ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal ; 20 h. 35, FILM : LE MUR DE L'ATLANTIQUE, de M. Camus (1970), avec Bourvil, P. McEnery, S. Desmarets, R. Kolldehoff, J. Poiret, S. Franchetti (rediff.).

En 1943, un restaurateur normand qui n'a jamais fait de politique dans son village, entre en possession malgré lui des plans allemands du mur de l'Atlantique. Il est emmené en Angleterre et devient un résistant.

Comédie sur fond de guerre, qui cherchait à retrouver le succès de la Grande Vadrouille. Cela manque d'invention et de rythme mais Bourvil fait rire.

22 h. 20, Arcana : Henri Dutilleux.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A2

11 h., Cours d'anglais : On we go ; 11 h. 15, Concert : « Symphonie n° 102 », de Haydn, par l'Orch. phil. de Radio-France, dir. E. Krivine ; 11 h. 45, Chorus.
12 h. 25, Variétés : Tremplin 80 ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Série : Têtes brûlées (Alerte au faucon) ; 14 h. 15, Jeu : Des chiffres et des lettres jeunes ; 15 h. 5, Des animaux et des hommes ; 15 h. 55, Majax (Passe-passe) ; 16 h. 40, Série : Un ours pas comme les autres ; 17 h. 45, Cirques du monde : Liana Orfei ; 18 h. 45, Stade 2 ; 19 h. 40, Top-club ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Jeux sans frontières ; 22 h. 5, Dramatique : « la Surface de réparation », scén. de R. Dutherque, réal. M. Sarraut, avec O. Granier, Ch. Rauth.

Deux auto-stoppeurs ennemis transformés en compagnons d'infortune par la force des choses. Une comédie inhabituelle d'un humour grinçant.

23 h., Chefs-d'œuvre en péril : Pour ou contre Viollet-le-Duc.
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux immigrés : Images d'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque.

Avec la chanteuse Salova, les chanteurs Mohamed Jamoussi, Ridha Hajjam, les comédiens Lamire Nahdi et Ben Ayed. Variétés, sports, cinéma.

16 h. 30, Prélude à l'après-midi.

La compagnie de ballets Merce Cunningham.

17 h. 30, Claude Jade lit Mme de Sévigné ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : le mime Marceau.

Plusieurs numéros de mime dont un hommage au *cinéma muet* et *la Cage*, illustration du monde de Kafka.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM : le tourisme à Saint-Pierre-et-Miquelon ; 20 h., Grande parade du jazz.

20 h. 30, Rue des archives : petit manuel d'histoire de France, une émission de l'INA, par Raoul Ruiz, réal. Philippe Colin.

A travers les dramatiques, les feuilletons, il n'est guère de période de l'histoire de France que la télévision n'ait mise en images. En suivant le fil d'un petit manuel de l'école primaire, résumant les siècles en quelques phrases, cette émission se propose de raconter à nouveau, grâce à ces images, cette histoire de France telle que l'a vue la télévision. Raoul Ruiz, cinéaste chilien, nous invite à redécouvrir l'histoire de la télévision à travers l'histoire de France comme on feuillette un album. Dans cette première partie : De nos ancêtres les Gaulois à la prise du pouvoir par Louis XIV.

21 h. 20, Journal ; 21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Marcel Carné ; 22 h. 30, Ciné-regards.

23 h. 30, Cinéma de minuit (cycle treize inédits). FILM : HITLER'S MADMAN, de D. Sirk (1943), avec J. Carradine, P. Morison, A. Curtis, R. Morgan, H. Freeman, L. Stossel (v.o. sous-titrée, N.).

En 1942, un Tchèque, résistant de Londres, se fait parachuter à Lidice, son village natal, pour organiser la résistance aux nazis et un attentat contre Reinhard Heydrich, tyran du protectorat de Bohême Moravie au nom d'Hitler.

Un drame historique agrémenté d'éléments romanesques et animé par la haine du nazisme. Une composition, saisissante dans l'odieux, de John Carradine.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : œuvres de Rossini, Liadov, Sotiz, Lehar, Beethoven, Dilleman ; 7 h. 40, Musique Chantilly (suite) : œuvres de Lehar, Seiter, Goodwin, Strauss ; 8 h., Cantate de Bach pour le quinzième dimanche après la Trinité ; 9 h. 2, Sélection concert ; 9 h. 7, Echanges internationaux : Charles Tournemire, « l'Orgue mystique », R. Girard, orgue de l'église Saint-Zéphirin de la Tuque ; 9 h. 30, Vocalises : actualité lyrique et vocale dans le monde ; 11 h., Harmonia Sacra : œuvres de Berezovski, Vivaldi, Legrenzi, Torelli ;
12 h., Equivalences : émission ouverte aux interprètes et aux compositeurs aveugles, œuvres de Mendelssohn et Alain, depuis l'église Notre-Dame-des-Champs à Paris ; 12 h. 35, Opéra-Bouffon : « Coups de roulis », de Messager, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; 14 h., La tribune des *critiques de disques* ; 17 h., Concert de l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta, avec M. Frager, piano (Stravinsky, Mozart, Mendelssohn) ; 19 h., Musiques chorales : musique chorale américaine du vingtième siècle ; 19 h. 35, Jazz vivant, à Châteauvallon et au parvis de la Défense ;
20 h. 30, Concert public donné le 31 octobre 1960 par l'Orchestre symphonique de Cologne (« 3e Symphonie » de Mahler) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Portrait en petites touches : les grandes œuvres du répertoire de piano (Brahms) ; 0 h. 5, En hommage à...

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe à Saint-Lambert-des-Bois ; 11 h., Regards sur la musique : F. Poulenc et Jean Cocteau (la Voix humaine) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Bela Bartok ; 14 h., En avant-première du Festival d'automne ; 16 h. 30, Musique traditionnelle chinoise : récital Feng te Ming ; 17 h. 30, Rencontre avec... André Glucksmann ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h., « Le Procès de Shamgorod », d'E. Wiesel ; 23 h., Musique de chambre : Ikuyo Kamiya, piano (Chopin) ; Sudwestdeutsche Klavier-quartett (Weber).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, est interrogé au cours de l'interview-événement, à 13 h. 15, sur R.T.L.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire générale du P.C., est l'invité du Club de la presse, à 19 h., sur Europe 1.

SPORTS

Ombres sur le « tennis-business » américain

De notre envoyé spécial

New-York. — Le tennis américain, qui est le plus florissant au monde depuis le début des années 70 autant par le nombre de pratiquants que par la qualité des champions, va-t-il connaître une période de déclin ?

La question paraît sans objet, quelques jours après le championnat « open » des Etats-Unis qui, dès les demi-finales, a pris des allures de championnat national (1). Un coup d'œil au classement par ordinateur confirme d'ailleurs cette orgueilleuse bonne santé du tennis américain : sept hommes et cinq femmes figurent parmi les dix premiers joueurs mondiaux.

Pourquoi, dans ces conditions, jouer au Cassandre ? Parce que trois clignotants sont au rouge outre-Atlantique. Ils indiquent que la croissance échevelée de ce sport — 20 à 30 % au début des années 70 — s'est stabilisée depuis trois ans. En premier lieu, la faillite des « inter-villes », circuit professionnel d'exhibition. Deuxièmement la baisse des indices d'écoute sur les différentes télévision. La chaîne C.B.S. qui avait l'exclusivité de la retransmission de l'Open des Etats-Unis, parce qu'elle a donné sa caution financière à la fédération américaine de tennis pour la construction de l'ensemble de Flushing-Meadow, avait réduit cette année la programmation du tournoi de deux heures. Troisièmement un grand nombre de salles couvertes qui avaient contribué au développement de la pratique il y a dix ans connaissent actuellement d'assez sérieuses difficultés financières et doivent se reconvertir au « racketball », jeu qui tient du ping-pong et de la pelote basque.

Ces symptômes permettent-ils de diagnostiquer une simple période de stabilisation, normale après une forte croissance, ou l'amorce d'une récession plus grave ? La question est importante car c'est des Etats-Unis que la vague de popularité du tennis a déferlé en Europe.

Pour l'heure, les spécialistes nord-américains refusent de s'alarmer. Le « tennis-business » reste même optimiste. Les industriels, dont le chiffre d'affaires a atteint près de 2 milliards de dollars en 1978, estiment que le marché est toujours solide. Ils en veulent pour preuve l'augmentation continue des ventes de balles (+ 10 %), qui est, selon eux, le meilleur des indicateurs. Il y aurait donc moins de nouveaux joueurs, mais les anciens consommeraient plus. Le joueur type, qui joue cent trois jours par an, recherche un matériel sophistiqué, comme ces nouvelles raquettes en graphite qui coûtent 225 dollars. Les constructions de courts privés, qui remplacent de plus en plus les piscines dans les jardins, surchargent les carnets de commande des entrepreneurs occupés à installer des constructions publiques il y a deux ans encore. En fait, cela confirme la fin de l'augmentation du nombre des joueurs, car tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'une reprise du « recrutement » ne serait possible que par la diffusion du tennis dans de nouvelles couches sociales grâce à l'installation de courts publics supplémentaires.

Pourtant les autorités sportives ne sont pas plus inquiètes que les industriels. En 1978, le nombre des joueurs de moins de vingt ans ayant participé à un tournoi officiel a augmenté de 15 % pour atteindre près de soixante-quinze mille jeunes, qui constitueront un immense réservoir de futurs talents. Dans plus de deux cents villes, la Fédération américaine finance des centres où sont détectés les meilleurs éléments. Prochainement, huit cents villes pourraient être concernées par ce programme. Le nombre des joueurs professionnels américains a augmenté de 60 % en trois ans. On en compte plus de cent soixante classés sur un total de deux cent quarante-deux dans le monde et une centaine de demandes sont encore en suspens à Dallas, siège de l'A.T.P. (Association des joueurs professionnels de tennis).

Tout cela fait que les « sponsors », autrement dit les commanditaires, qui bénéficient des retombées publicitaires, ne rechignent pas et se bousculeraient plutôt pour financer les tournois. Le montant des primes distribuées aux hommes atteindra au total 20 millions de dollars cette année. Le tennis féminin connaît, de son côté, une faveur particulière des annonceurs : le montant des primes est passé de 5,5 millions à 8 millions de dollars de 1978 à 1979. De plus, ces commanditaires ne craignent pas une diminution de l'intérêt pour le tennis aux Etats-Unis ou en Europe, car ils tablent sur son développement dans les autres continents.

En fait, la plus vive inquiétude tient à la conduite d'une petit nombre de joueurs qui préfèrent les dollars faciles des exhibitions aux dollars sués dans les tournois du Grand Prix. C'est dire que, finalement, le tennis-jeu pourrait bien être la victime du tennis-spectacle.

ALAIN GIRAUDO.

NATATION

René Ecuyer bat le record de France du 100 mètres nage libre

Nouveau recordman national du 100 mètres nage libre, René Ecuyer est devenu, vendredi 21 septembre, à Split (Yougoslavie), aux Jeux méditerranéens, le premier Français à nager un 100 mètres en moins de 52 sec. En 51 sec. 93, il a, en effet, battu de 15 centimètres l'ancien record (52 sec. 08) détenu par Michel Rousseau depuis six ans.

René Ecuyer est âgé de vingt-trois ans et il possède cette sorte de don, la glisse sur l'eau liée à une bonne souplesse, propre à tous les sprinters naturels. Longtemps on a pu croire que l'entraînement le rebutait, c'est la raison pour laquelle il n'a pas battu plus tôt un record qui, en 1979, ne représente d'ailleurs pas, au niveau international, un exploit de premier plan. Dans presque tous les pays européens, le record du 100 m nage libre est, en effet, nettement inférieur à 52 secondes et le temps réalisé le 21 septembre à Split ne permettrait en aucune manière à René Ecuyer de jouer le moindre rôle dans les grandes compétitions (championnat d'Europe, championnat du monde et encore moins aux Jeux olympiques).

Trois autres records de France ont été battus le 21 septembre à Split. Xavier Savin a nagé le 200 mètres papillon en 2 min. 8 sec. 4 (ancien record 2 min. 8 sec. 10) et Michelle Ricaud a une nouvelle fois amélioré les records des 100 et 200 mètres dos en 2 min. 19 sec. 80 et 1 min. 5 sec. 6, soit une progression de 53/100 et de 21/100.

AUTOMOBILE

Une Kadett en forme

Elle ressemble beaucoup à l'Horizon de chez Talbot, mais, à l'avant, elle a un becquet plus volumineux. Elle mesure quatre mètres. C'est une traction avant, on peut coucher les sièges arrière, il y a donc de la place, et son moteur de 1 300 cm3 (mais on peut en avoir un plus petit et plus traditionnel à 1,2 litre) est moderne, avec arbre à cames en tête et boîte de vitesses en bout, ce qui facilite les réparations éventuelles. Tout cela respire la santé, est très bien fini, et, sur la route, cela ne manque pas d'agrément (en ville aussi) sauf une marche arrière avec levier à collerette sur laquelle il faut tirer. Pas commode. et pas nouveau.

Les sièges sont allmands, donc durs, et ne cherchent pas à retenir le conducteur outre mesure, mais cela ne dérange pas.

La suspension à l'avant est du type Mac Pherson et à l'arrière à bras oscillant. Un peu sous-vireur.

Les Renault 14, les Golf de Volkswagen, les Fiat Ritmo et l'Horizon de Talbot déjà citée sont directement visées par la nouvelle venue, dont les prix varieront selon les versions (3 portes ou 5 portes ou break) de 28 475 F à 38 075 F.

Au fait, elle s'appelle Kadett, un nom qui date de 1936 et qui a connu d'autres modèles. C'est le nouveau cheval de bataille de la firme Opel, filiale allemande de General Motors.

CLAUDE LAMOTTE.



AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant attribution d'une majoration exceptionnelle aux personnes bénéficiaires de l'allocation supprémentaire du Fonds national de solidarité ainsi qu'aux personnes bénéficiaires de l'allocation viagère aux rapatriés âgés ;

● Modifiant le décret du 25 janvier 1979 portant codification et modification des textes réglementaires concernant les forêts (deuxième partie : réglementaire) du nouveau code forestier ;

● Modifiant le régime des droits de replantation des vignes ;

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

UNE CIRCULAIRE

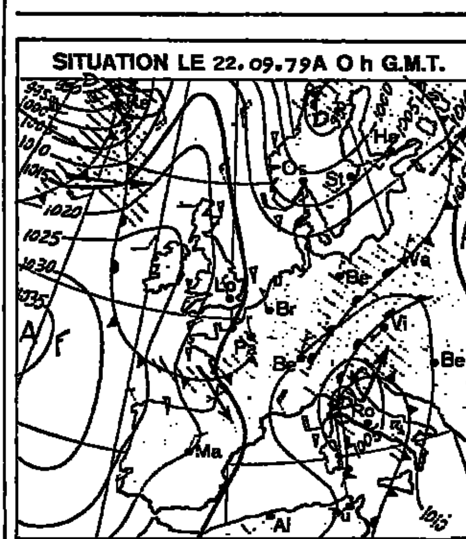
● Relative aux parcs nationaux et parcs naturels régionaux.

Exposition

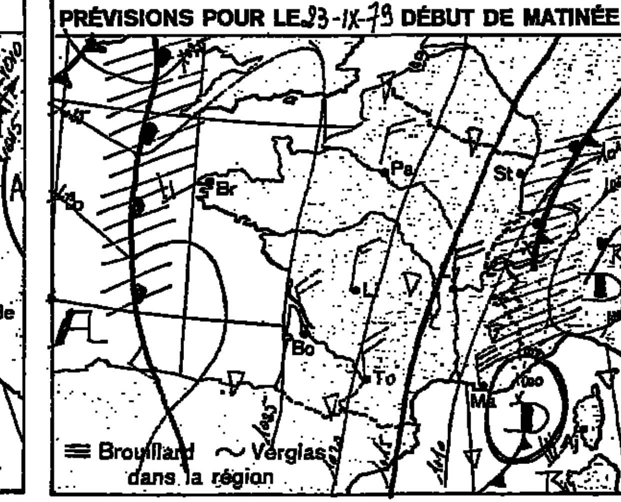
● *La ville de Puteaux* organise son neuvième Salon de l'auto, place de l'Hôtel-de-Ville, du jeudi 27 septembre au 1er octobre 1979. Toutes les marques françaises et étrangères seront représentées.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.09.79A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-IX-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 septembre à 0 heure et le dimanche 23 septembre à 24 heures :

Le courant frais et instable continuera à circuler sur la majeure partie de la France à l'arrière des perturbations qui resteront longtemps bloquées sur nos massifs du Midi et de l'Est. Ce courant frais s'écoulera vers la Méditerranée occidentale où les basses pressions persisteront.

Dimanche 23 septembre, sur les Pyrénées, le Massif Central, les Vosges, le Jura et les Alpes, le temps sera généralement très nuageux avec des pluies et averses assez fréquentes et parfois orageuses, il neigera au-dessus de 1 500 ou 1 800 mètres. Sur le pourtour méditerranéen, après une courte atténuation, le mistral et la tramontane redeviendront forts, les averses se localiseront sur la Corse et le ciel s'éclaircira du Roussillon à la Provence.

Sur la Bretagne, le ciel se couvrira avec des pluies faibles puis modérées, et des vents modérés ou assez forts d'ouest ou sud-ouest. Cette zone de temps couvert gagnera au cours de l'après-midi la Normandie, l'ouest du Bassin parisien, le Val-de-Loire et l'Aquitaine.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, mont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 16 et 8 ; Grenoble, 18 et 8 ; Lille, 16 et 6 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille-Marignane, 19 et 13 ; Nancy, 15 et 4 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice-Côte-d'Azur, 19 et 16 ; Paris-Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 16 et 9 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Cler-18 et 8 ; Strasbourg, 15 et 9 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 4 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 17 et 10 ; Bonn, 17 et 4 ; Bruxelles, 16 et 5 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 16 et 5 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 18 et 12 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 24 et 19 ; Stockholm, 14 et 6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 496

HORIZONTALEMENT

I. Endroits où l'on ne peut pas satisfaire les clients s'il n'y a pas de demoiselles. — II. Qui peut donc justifier une sortie. — III. Sur la Jamna ; Mot qui peut nous faire accourir. — IV. Parle en pontife ; Nom qu'on peut donner au rouet. — V. Permet de trouver la solution dans la nuit. — VI. Endroit où l'on voit le jour ; Sale, autrefois. — VII. Fait son trou. — VIII. Impératif qui peut nous faire marcher ; Pas en forme. — IX. Chute d'eau ; Fait un bon sujet. — X. Elément dans un ensemble ; Forme un enduit. — XI. Peut se faire traiter de rat ; Sa tenue est légère.

VERTICALEMENT

1. Est généralement bien assortie avec l'armoire ; Peut faire peur quand elle est grosse. — 2. Capable de nous dévorer. — 3. Inventa une lampe ; Vaut dix à la belote. — 4. Forma une ligne ; Qui risque donc de fondre. — 5. Abréviation sur un pli ; Difficile à cacher. — 6. Passe facilement sous une porte ; Faisait fureur. — 7. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui ne veulent rien avaler. — 8. Ouvert près des côtes ; Peut être assuré par une planche. — 9. Expérience (épelé) ; Mis au courant ; Pronom.

Solution du problème n° 2 495

Horizontalement

I. Pusillanimité. — II. Entrée ; Opaliser. — III. Dire ; Intérieure. — IV. Ili ; Sic ; Ensor. — V. Cœurs ; Faon ; Té. — VI. Ucello ; Gros. — VII. Eu ; Moloch ; Siam. — VIII. Ill ; Ni ; Aider ; AV. — IX. Eau ; Dotée ; Erne. — X. Irène ; Râlait. — XI. Provisionnel ; Eu. — XII. Iéna ; Noires. — XIII. Es ; Star ; Née ; Ain. — XIV. Liure ; Ereinté. — XV. Etoffées ; Es ; Gaz.

Verticalement

1. Pédicurie ; Piété. — 2. Uniloculaires. — 3. Striée ; Luron ; Lô. — 4. Ire ; Ulm ; Evasif. — 5. Lé ; Orion ; Ni ; Tuf. — 6. Lei ; Solides ; Are. — 7. NS ; Rée. — 8. Notification. — 9. Ipéca ; Ile ; None. — 10. Mar ; Os ; Dernière. — 11. Ilien ; SE ; Aérées. — 12. Tien ; Girelle. — 13. Esus ; RA ; Ra ; Sang. — 14. Erotomanie ; Ita. — 15. Frères ; Vêtu ; Nez.

GUY BROUTY.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Gilles VIENOT sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Michel
avec
Mary HARBOUR,

célébré dans l'intimité, le 22 septembre 1979, en l'église catholique de Saint-Hugh de Knaphill (Angleterre).
47, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Naissances

— Florence DAUDY et Paul DAQUO, Stéphane et Alexandre Daquo, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie.

Paris, le 8 septembre 1979.
9, rue de L'Avre,
75015 Paris.

Décès

ROBERT QUILICHINI

Nous apprenons la mort du
général Robert QUILICHINI,
dont le décès est survenu à Bayonne.

[Né le 28 décembre 1912 à Neuilly-le-Lierre (Indre-et-Loire) et ancien saint-cyrien, Robert Quilichini entre, comme jeune lieutenant de l'infanterie de marine, dès juin 1940, dans les Forces françaises libres. En août 1940, il est officier d'état-major du général Leclerc au 1er régiment de tirailleurs camerounais. Il suit la colonne Leclerc au Fezzan et en Tunisie avant d'être à l'état-major de la 2e division blindée, de débarquer en Normandie le 1er août 1944 et de commander, avec le grade de lieutenant-colonel, le 1er régiment de marche du Tchad. Il sera fait compagnon de la Libération, le 12 juin 1945, au titre de chef de bataillon (commandant) à la 2e D.B.

En 1945-1946, il commande le groupement des troupes françaises de Chine. Après un séjour au cabinet du chef d'état-major de l'armée, il retourne en 1952, avec le grade de colonel, commander en Indochine le secteur de Son Tay, le groupement mobile no 7 et il sert à l'état-major du commandant en chef en Indochine.

Adjoint au général commandant les territoires du Sud-algérien en novembre 1955, Robert Quilichini est nommé en 1959 commandant supérieur des forces armées de la Côte française des Somalis. En 1965, il est commandant supérieur interarmées du groupe Antilles-Guyane et en 1969, avec le grade de général de division, il commande en chef les troupes françaises de l'Afrique centrale.

En 1970, avec le rang de général de corps d'armée, il est nommé à Paris, inspecteur des troupes de marine avant d'être admis en deuxième section (réserve) en 1972.]

— M. et Mme Robert-Etienne Barral,
M. l'abbé Jean-Yves Barral,
M. et Mme Bernard Simeon,
M. et Mme Claude Jeanpierre,
M. et Mme Henri Julien-Laferrière,
Ses trente-quatre petits-enfants et ses vingt-deux arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu le 20 septembre 1979, à Bourges, de

Mme François BARRAL,
née Germaine Buel,

à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 septembre, à 16 h. 30, en l'église de Flagy (Seine-et-Marne).

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme le jeudi 27 septembre, à 17 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule à Paris.

Pas de fleurs.

Des dons pourront être faits pour la célébration de messes ou à l'Association d'entraide des handicapés de Garches.

— Les membres de l'association Médecins sans Frontières ont la douleur de faire part du décès de leur ami, le

docteur Michel BOURGAUX,

survenu brutalement dans sa trente-deuxième année, alors qu'il était en mission dans les îles Anambas (Indonésie) auprès des réfugiés du Sud-Est asiatique.

19, rue Daviel,
75013 Paris.

— M. et Mme René Brouillet,
Leurs enfants et petits-enfants,
en union de pensée et de prière avec tous leurs parents et amis, avec tous ceux et toutes celles qui l'ont connue, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Wladimir DIBSKY,
née Marthe Caplain,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
rappelée à Dieu, le dimanche 16 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi 19 septembre, en l'église paroissiale de Cleppé.
Cleppé,
42110 Feurs.
77, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

— Après un bref passage sur terre,
Blanche LASSAGNE
a fait aujourd'hui ses premiers pas hors de sa chair désolée pour entrer dans l'éternité d'un corps glorieux.
1er septembre - 19 septembre 1979.
Claudine, Jean Lassagne,
8, chemin du Bois-Joli,
69300 Caluire.

— Toulouse, Carnoux, Paris.
— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre RAOULT,

survenu le 21 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de :
M. et Mme Michel Raoult,
M. et Mme Roger-Pierre Raoult,
M. et Mme Pierre Lacave,
ses enfants,
M. et Mme Christian Raoult,
M. et Mme Jean Renauld,
M. Joël Raoult,
Mlle Muriel Raoult,
M. et Mme Jean-Claude Cellard,
M. et Mme Michel Schaar,
M. et Mme Bernard Raoult,
M. et Mme Dominique Giuliani,
M. et Mme Patrick de Carné-Carnavalet,
MM. Bruno et Baudouin Raoult,
M. Olivier Lacave,
M. et Mme Pierre Darzel,
M. et Mme Bertrand Lacave,
ses petits-enfants,
Et de ses vingt arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Thomas,
M. et Mme Pierre Thomas,
et leurs enfants,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Des familles Caron, Gauffreteau, Pecqueriaux, Courtaud, Rotrou et Bouchard.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 septembre 1979, à 14 heures précises, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

108, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jérôme, Anne et Pierre-David Trigona, ses enfants,
M. et Mme Michel Hervé, ses parents,
M. et Mme Philippe Hervé et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur et neveux,
Et toute sa famille,
font part du décès de

Mme Claude TRIGONA,
née Monique Hervé,

rappelée à Dieu, le 16 septembre 1979, dans sa quarante-deuxième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 19 septembre en l'église Notre-Dame de Mamers.
3, rue Ernest-Renan,
72600 Mamers.
25, rue du Docteur-Godard,
72600 Mamers.
1, place Monge,
75005 Paris.

— Nantes, Les Sables-d'Olonne.

Eric Woirin,
M. Albert Prouteau, maire des Sables-d'Olonne, et Mme Andrée Prouteau
ont le regret de faire part du décès de

M. René WOIRIN,
ingénieur diplômé
de l'Institut polytechnique de l'Ouest
et des
facultés de Rennes et de Paris,
ancien ingénieur en chef
des Chantiers Augustin-Normand,
ancien ingénieur en chef
de Strafor (Maroc),
ancien ingénieur en chef
des mines de l'Ouenza (Algérie),

leur père et ami,
survenu à Paris, le 13 septembre 1979, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Miséricorde de Nantes, à 17 h. 30, le lundi 24 septembre.

Visites et conférences

LUNDI 24 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église, Mme Allaz : « L'église Saint-Germain-des-Prés : le palais abbatial et le marché ».

15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « Saint-Thomas-d'Aquin ».

15 h., pavillon de Flore, entrée, Mme Meyniel, exposition « Le Louvre d'Hubert Robert ».

15 h., entrée de l'église, 4, place Saint-Blaise, Mme Zujovic : « Saint-Germain de Charonne et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).



Le Monde

économie

SOCIAL

Le pouvoir d'achat du SMIC

(Suite de la première page.)

Pour les autres rémunérations les plus basses. M. Barre s'est dit favorable à l'établissement d'un salaire minimum supérieur au SMIC garanti dans le cadre d'accords avec les employeurs. Le premier ministre, selon M. Bergeron, en fera part au patronat.

Le problème de la durée du travail a donné lieu à la confirmation des vues du grouvernement sur deux points. Il souhaite que les négociations patronat-syndicats aboutissent ; la durée maximale autorisée sera ramenée de quarante-huit à quarante-six heures par les pouvoirs publics. Les « équivalences » (durée effective du travail et temps passé à la disposition de l'employeur) vont être revues.

En revanche, M. Barre montre plus de souplesse vis-à-vis de la cinquième semaine de congés payés. Il ne s'oppose plus à ce qu'elle soit généralisée par accords, là où elle ne met pas en péril la compétitivité des entreprises. M. Bergeron s'en est déclaré très satisfait. *« Je le répète,* a-t-il conclu, *la cinquième semaine pour tout le monde, c'est pour bientôt. »*

A plusieurs reprises, au cours de l'entrevue, M. Barre a réaffirmé les règles de sa politique économique. Il est apparu à propos des divers problèmes sociaux examinés, qu'elle laissait peu de marge pour les décisions à intervenir.

LE SMIC NET A MOINS AUGMENTÉ, EN UN AN, QUE LES PRIX

	Septembre 1978	Septembre 1979	
● SMIC mensuel brut (sur la base de la durée légale du travail : 172,33 heures)	1 918,77 F		2 152,76 F
● Cotisations sociales à la charge du « smicard »	197,82 F		275,55 F
Dont :			
Assurance maladie (4,50 %) ..	86,34 F	5,50 %	118,40 F
Assurance vieillesse (3,45 %)..	66,20 F	4,70 %	101,18 F
Retraite complémentaire non cadre (1,76 %)	33,77 F	1,76 %	37,89 F
Assurance chômage (0,60 %) ..	11,51 F	0,84 %	18,08 F
● *SMIC mensuel net*	1 720,95 F		1 877,21 F

Les médecins privés (non hospitaliers) ne sont pas responsables de l'accroissement des dépenses sociales

affirme la C.S.M.F.

« Il n'est pas possible d'accepter que la profession médicale soit mise au pilori et accusée d'être à l'origine de l'accroissement des dépenses sociales et du déficit de la Sécurité sociale », a déclaré M. Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), avant l'assemblée générale extraordinaire de son syndicat, qui se tient à Paris les 23 et 24 septembre pour envisager une « riposte » aux projets des pouvoirs publics.

La C.S.M.F. a publié un dossier qui tend à laver la *« médecine de ville »* de cette accusation. Ce dossier affirme que, de 1975 à 1978, l'ensemble des honoraires médicaux a augmenté de 45,8 %, soit 13,4 % par an, les prescriptions de 34,3 % (+ 10,4 % par an) et les deux postes réunis de 38,2 % (+ 11,4 % par an), soit moins que la production intérieure brute (+ 48,1 % en trois ans, soit 14 % par an). La C.S.M.F. en conclut que l'objectif du gouvernement, qui recommande une limitation de la croissance des dépenses médicales au rythme d'évolution de la PIB, est inadéquat.

L'augmentation globale des dépenses couvertes par la Sécurité sociale est évidemment plus rapide que celle de la PIB. La C.S.M.F. ne le nie pas : la consommation médicale s'est accrue de 16 % par an, de 1975 à 1978, soit deux points de plus que l'augmentation de la PIB ; cet écart s'explique par la croissance irrésistible des dépenses hospitalières (+ 20 %). Les dépenses de la Sécurité sociale par la suite ont, elles aussi, grimpé plus rapidement que la production nationale, mais cette évolution est due à la fois à l'hospitalisation et à l'amélioration de la couverture des frais de santé, mesure décidée par le gouvernement, ce qui exclut la responsabilité des médecins de ville.

En vingt-six ans — de 1950 à 1976, — indique encore la C.S.M.F., la PIB a été multipliée par 17, la consommation médicale par 39 et les frais supportés par la Sécurité sociale... par 62. Se fondant sur cette analyse, la C.S.M.F. refuse de se laisser enfermer dans des « enveloppes » contraignantes, et réclame un débat entre toutes les professions de santé, les caisses de sécurité sociale et, en même temps, le gouvernement.

[A la Caisse nationale d'assurance-maladie on indique en revanche que l'étude de la C.S.M.F. portant sur 1975-1978 est poussée par le fait que cette moyenne annuelle, calculée sur trois ans, comporte l'année exceptionnelle 1977 — on parle même à son sujet d'« anomalie » — au cours de laquelle les dépenses et la consommation médicale ont progressé à un rythme moins rapide (+ 14 % environ). On ajoute que, en 1978 et 1979, les dépenses ont repris leur ascension : + 20 % environ au premier trimestre de cette année, environ + 17 % au deuxième trimestre, — mais il y a eu un nombre plus faible de jours ouvrables en juin par rapport à juin 1978. En juillet, la progression était de nouveau de 19 à 20 % par rapport à l'année précédente.]

AGRICULTURE

● ERRATUM. — M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., n'a pas été nommé au conseil d'administration de la caisse nationale au titre des personnalités désignées par le ministre de l'agriculture comme nous l'avons indiqué par erreur, (*le Monde* du 21 septembre). Représentant de la Confédération générale de l'agriculture au sein de la commisison plénière de la C.N.C.A., il a été élu, par cette commission, membre du conseil d'administration de la caisse nationale.





AFFAIRES

Les aides de l'État à l'industrie deviendront plus sélectives

Le principe de l'action de l'État ne peut être ni de saupoudrer des soutiens ni d'imposer ses choix aux industriels, *il est d'apporter son* concours à ceux qui prennent le risque de projets consistants, a déclaré en substance, le vendredi 21 septembre, M. André Giraud, ministre de l'industrie, au cours d'une conférence de presse consacrée à la politique industrielle.

Après avoir rappelé les grandes lignes de l'analyse gouvernementale, telles qu'il les avait exposées le même jour dans *le Monde*, M. Giraud a évoqué les mesures arrêtées lors du conseil de planification consacré à la politique industrielle qui s'est tenu à l'Élysée le 4 septembre.

Ces mesures concernent essentiellement l'aide publique à l'industrie.

● *Les contrats de développement vont être multipliés.* — Ces contrats, déjà utilisés dans le secteur de l'informatique sous l'appellation contrat de croissance, sont passés entre une entreprise et l'État. L'entreprise s'engage pour une période déterminée soit à développer un produit soit encore à augmenter son chiffre d'affaires et ses exportations. En contrepartie l'État apporte son soutien financier sous la forme de concours contractuels et remboursables.

Une première liste des activités industrielles prioritaires sera établie. Elle comprend : la fabrication d'instruments de mesure, le développement des applications industrielles de la biologie, la conquête des marchés de la bureautique, la conception et la fabrication des machines notamment celle des robots et des ateliers flexibles, le développement des *matériels* pour les *énergies* nouvelles.

● *La mise en œuvre des aides publiques est réformée.* — Dans un souci de cohérence, les entreprises susceptibles de bénéficier d'un contrat de développement trouveront en face d'elles une structure unique représentant les pouvoirs publics et regroupant les différentes administrations au niveau le plus élevé (délégué à la DATAR, commissaire au Plan, directeur du Trésor, directeur du budget, etc.). Cette commission, animée par le directeur général de l'industrie, mettra au point avec l'entreprise concernée le programme global d'aide de l'État. Un comité interministériel, présidé par le premier ministre, ratifiera les propositions de la commission. Dans le même temps, afin d'éviter aux chefs d'entreprise d'avoir à passer par Paris, les directions départementales de l'industrie seront les interlocuteurs directs des chefs d'entreprise pour tous les projets d'intérêts régionaux. Cette action de déconcentration concerne aussi l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), qui est dotée de délégations régionales, et l'Agence pour l'application de l'informatique qui le sera.

Enfin, sur instruction du président de la République, un recensement des obstacles au développement industriel sera effectué par le directeur général de l'industrie. Après consultation des industriels, un premier rapport sera remis d'ici à six mois. Il devra dépasser le simple constat et conduire à des actions concrètes. M. Giraud a également annoncé une relance de la prospection pétrolière en France (voir page 16.)

« JE NE L'AI PAS LU »

Six groupes, la C.G.E., CII-Honeywell-Bull, Dassault, Empain-Schneider, la SNIAS et Thomson-C.S.F. recevraient la moitié de l'aide publique à l'industrie. Intéressant. On aimerait en savoir davantage. Encore faudrait-il que l'étude officielle qui permet de faire cette constatation — le « rapport Hannoun », du nom de son auteur — soit rendu public par le gouvernement, qui depuis plusieurs mois s'y refuse. Attitude choquante, dangereuse et même illégale (puisque contrevenant à une loi de juillet 1978).

Interrogé au cours de sa conférence de presse sur le sort fait à ce rapport, M. André Giraud a fort mal pris la chose. « Qu'est-ce que vous en savez ? », répliqua-t-il dans un premier temps à ceux qui l'interrogeaient, semblant ainsi nier l'existence même de ce document. Conscient sans doute de l'ébahissement provoqué par cette réponse, le ministre de l'industrie a ensuite fait machine arrière, en déclarant que cette affaire ne concernait pas son département.

« Je ne l'ai pas lu », *confia-t-il quelque temps après. Peut-être n'a-t-il pas non plus pris connaissance du rapport de M. Jean Méo sur l'organisation de la filière bois, qui remis au gouvernement au début du mois de mars n'a pas, lui non plus, été rendu public ?*

INFLÉCHISSEMENT

La politique industrielle devait faire l'objet d'une communication au conseil des ministres le 20 septembre dernier. On y a renoncé et c'est finalement par le biais d'une conférence de presse que M. André Giraud a fait connaître les grandes orientations du gouvernement dans ce domaine.

L'analyse du ministre de l'industrie est connue. La France doit importer la plupart des matières premières qu'elle utilise. Elle ne saurait donc se replier sur elle-même. Il lui faut s'ouvrir sur l'extérieur. Cela n'est pas un choix politique, c'est une contrainte. Il revient à l'industrie de payer l'essentiel de cette facture, grâce à ses *exportations*. Elle doit donc être compétitive face à deux types de concurrence qui ne sont pas de même nature : celle des pays en voie de développement à laquelle il faut s'adapter, celle des pays industrialisés qu'il faut dominer.

Si ce n'est sur un point — quel est le degré souhaitable d'ouverture de l'économie française sur l'extérieur, — nul ne songe à nier le bien-fondé de l'analyse. La France n'a rien à gagner à s'obstiner dans la fabrication de produits que les pays en voie de développement, clients potentiels importants, sont mieux à même de réaliser. Vrai aussi que les véritables concurrents de nos chefs d'entreprise se trouvent dans les pays industrialisés.

L'industrie française est-elle suffisamment armée dans ce grand combat ? *« Je ne suis ni optimiste ni pessimiste »*, aime à dire M. Giraud. Prudence compréhensible, si l'on observe ce qui s'est passé depuis le choc pétrolier de 1974. Les entreprises françaises ont vu leurs exportations *croître de façon considérable*, au point même que le retour à l'équilibre du commerce extérieur a été plus rapide que prévu. Mais l'examen des statistiques fait apparaître une évolution inquiétante : une lente dégradation de nos échanges avec les pays de l'O.C.D.E. (c'est-à-dire les pays industrialisés). Cela ne traduit-il pas une indaptation des structures de l'industrie française ? Certains le pensent, qui préconisent pour la France la constitution d'une filière de production à l'exemple de la sidérurgie japonaise intégrée dans de vastes ensembles allant de la recherche minière à la mécanique lourde. Querelle d'experts ? Peut-être, mais le problème mériterait au moins examen.

Pour l'heure, le gouvernement s'est borné à procéder à une réforme de la mise en œuvre des aides publiques à l'industrie. Celles-ci revêtiraient le plus souvent la forme de contrats de développement. Pourquoi pas ? La formule offre des avantages, dont le moindre n'est pas que les aides publiques seront liées à l'exécution de programmes précis et contrôlables. A cela près que le ministre, arguant du secret industriel, a précisé que les éléments de ces contrats ne seraient pas rendus publics. C'est un point de vue...

La multiplication de ce type de contrats marque, dans une certaine mesure, un infléchissement de la politique de l'État. Elle se traduira en effet par un renforcement du rôle de l'administration dans l'industrie, ne serait-ce que dans la mesure où c'est bel et bien un fonctionnaire qui décidera d'accorder ou non l'aide publique. Faut-il, dès lors, parler d'un néo-interventionnisme ?

Les choses ne sont pas si simples. Il est clair que le gouvernement, par le biais de ces aides sélectives, entend faire « passer » sa stratégie. Mais il n'entend pas se substituer pour autant aux industriels. Voilà qui limite singulièrement son champ d'action. Il incitera, mais, en dernier ressort, les firmes décideront.

Or chacun sait que les entreprises ont leur logique. Le profit le plus rapide possible et la loi du marché commandent le plus souvent leurs initiatives. Faut-il rappeler ici que la C.G.E. et Thomson, pour ne citer que cet exemple, se sont désintéressés des composants électroniques et que, pour pallier cette « absence », les pouvoirs publics ont dû solliciter l'installation de groupes américains en France en leur offrant *des subventions* ? L'appât des aides de l'État amènera-t-il les industriels à prendre des risques et à se lancer en rangs serrés dans la bataille des industries de demain ? Il faut le souhaiter. Le gouvernement le croit. C'est un pari qui peut, à terme, s'avérer dangereux.

PHILIPPE LABARDE.

ÉTRANGER

A la tête de la Banque d'Italie M. Ciampi remplace M. Baffi, démissionnaire

De notre correspondant

Rome. — Le poste très convoité de gouverneur de la Banque d'Italie va changer de titulaire. Prenant acte de la démission de M. Paolo Baffi, âgé de soixante-dix ans, le conseil supérieur de l'Institut d'émission a désigné, jeudi 20 septembre, le directeur général, M. Carlo Azeglio Ciampi, pour lui succéder (nos dernières éditions du 22 septembre). Ce choix sera avalisé par le conseil des ministres qui avait renoncé à nommer une personnalité prestigieuse venue de l'extérieur (*le Monde* du 22 septembre).

Agé de soixante et un ans, *M. Ciampi était entré* à la Banque centrale en 1946 pour en devenir, par la suite, responsable du service des études. Il avait été nommé directeur général en juillet de l'année dernière. Cette charge sera assumée désormais par M. Lamberto Dini, ancien fonctionnaire du Fonds monétaire international.

La Banque centrale vient de traverser l'un des moments les plus difficiles de son histoire. Au printemps, un magistrat romain, connu pour ses sympathies d'extrême droite, avait insulté le gouverneur et fait arrêter le directeur général adjoint, M. Mario Sarcinelli, en les accusant de n'avoir pas révélé à la justice de graves irrégularités constatées lors d'une inspection.

L'affaire fut généralement considérée comme une opération politique. Elle eut pour effet de discréditer l'une des institutions les plus respectées d'Italie et peut-être d'interdire à M. Sarcinelli d'en devenir le numéro un.

Cependant, très amer — on lui avait même retiré son passeport, — le gouverneur souhaitait abandonner son poste qu'il occupait depuis juillet 1975. Sous son règne, l'Italie affronta une grave crise monétaire, stabilisa sa monnaie, rééquilibra ses *comptes* extérieurs et entra avec assurance dans le nouveau « serpent » monétaire européen (S. M. E.). M. Baff. est à l'âge de la retraite, alors que son prédécesseur, M. Guido Carli, préside actuellement le patronat italien et reste un recours pour la classe politique si une crise grave contraignait celle-ci à faire appel à un « technicien ». — R. S.

L'AIDE AU TIERS-MONDE VA ÊTRE DOUBLÉE EN 1980

(De notre correspondant.)

Rome. — A la demande du parti radical de M. Marco Pannella, le Parlement italien s'est réuni en session extraordinaire les 18, *19 et 20 septembre* pour examiner le problème de la faim dans le monde. Sans grand enthousiasme, les autres formations politiques avaient dû se résigner à cette initiative, appuyée par des grèves de la faim. Toutefois, nombre de députés et de sénateurs étaient absents des hémicycles.

A la suite de cette campagne, le gouvernement italien a décidé d'augmenter son effort en faveur des pays pauvres de 200 milliards de lires en 1980. Cette aide représentera 0,13 % du produit national brut au lieu de 0,06 % actuellement. *« Notre objectif,* a dit le ministre des affaires étrangères, M. Franco Maria Malfatti, *est de passer à 0,33 % d'ici trois ou quatre ans. »* Les autorités italiennes ont aussi annoncé la création d'un comité interministériel qui constituera un fonds de secours *« pour subvenir de manière immédiate aux exigences des populations des pays en voie de développement »*.

Ces engagements timides n'empêcheront pas l'Italie de rester l'un des pays occidentaux les moins généreux envers le tiers-monde : en 1978, l'aide de la Grande-Bretagne représentait 0,40 % du P.N.B., celle de la France 0,57 % et celle des Pays-Bas 0,82 %. — R. S.

LE SALAIRE MINIMUM PORTUGAIS EST AUGMENTÉ DE 30 %

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le conseil des ministres portugais a décidé, le 19 septembre, une augmentation de 30 % du salaire minimum industriel garanti *(SMIG)* et de 33 % du salaire minimum agricole garanti (SMAG). Le SMIG passe de 5 750 escudos à 7 500 escudos (environ 625 F) et le SMAG de 4 600 escudos à 6 100 escudos (environ 510 F).

Les anciens taux étaient en vigueur depuis avril 1978. Les majorations sont destinées à compenser la forte hausse du coût de la vie qui atteint officiellement au premier semestre 23,7 %. Par ailleurs, le gouvernement a décidé, au début de septembre, une augmentation de 25 % des tarifs publics dans les domaines des transports et de l'énergie.

« Le dimanche, c'est sacré ! »

Une manifestation s'est déroulée, vendredi 21 septembre à Paris, devant le ministère du travail, pour protester contre les projets d'extension d'ouverture des magasins le dimanche. On comptait trente mille manifestants selon les syndicats, huit mille selon la police. « Le ministre du travail ne prendra pas position sur cette question avant d'avoir consulté le ministre du commerce », *a déclaré le représentant de M. Boulin à la délégation* reçue. M. Barre, se son côté, a déclaré à M. Bergeron, vendredi, qu'« il n'y avait pas, à l'heure actuelle, de projet gouvernemental ».

Ils étaient tous venus : femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, cadres et employés, syndiqués et non syndiqués, habitués des manifestations et néophytes des femmes en majorité. Une telle unanimité ne pouvait se réaliser qu'autour d'une revendication qui concerne tous les salariés des magasins, et chacun d'entre eux dans sa vie quotidienne : *« Le dimanche, c'est sacré ! »* On ne touche pas au « sacré » sans s'attirer les foudres des gens qui avouent eux-mêmes ne pas être « des révolutionnaires » : *« Je ne viens jamais aux manifestations, mais là c'est trop grave »*, nous dit une vendeuse d'un rayon parfumerie, vêtue d'un élégant tailleur et le visage bien poudré.

« En nous supprimant le dimanche, on s'attaque à nos vies de famille. C'est le seul jour où nous pouvons voir nos enfants et nos maris. Vous croyez que nos bonshommes voudront garder les enfants le dimanche ? », déclare vigoureusement une employée. Une de ses collègues, arborant un macaron C.F.T.C. clame plus sereinement son indignation : *« Moi je suis catholique et je veux pouvoir aller à la messe le dimanche. Et puis, c'est l'union des familles qui est en jeu. Déjà il n'y a puis de mariages, bientôt il n'y aura plus que des divorces. Il faut savoir si on veut vraiment aider la famille ou pas. »*

Plus militante syndicale est cette autre femme : *« Nous, les femmes, nous ne sommes jamais couchées avant 23 heures. Notre métier de vendeuse est dur physiquement : nous travaillons toute la journée debout. Jamais nous n'accepterons de sacrifier le dimanche. Il en va de notre dignité. »*

Un peu à l'écart du cœur de la manifestation les cadres C.G.C. se sont regroupés. Les « cols blancs » se désolidariseraient-ils des « blouses bleues » ? *« Pas du tout, c'est seulement pour bien marquer notre présence à cette manifestation qui nous concerne pleinement. »* Présence... ou différence ? *« C'est vrai, nous avons des affinités entre nous »*, consent un cadre moins « politique » que son collègue.

Pour justifier leur participation déterminée (*« nous irons jusqu'à la violence s'il le faut »*), certains énoncent des arguments économiques : *« Ouvrir le dimanche c'est favoriser le gaspillage énergétique »*, d'autres des arguments plus juridiques : *« Il faut appliquer strictement la loi actuelle sur l'ouverture des magasins le dimanche. Il y a trop d'abus qui favorisent une concurrence déloyale. »*

La voiture-sono diffuse une chanson où Jean Ferrat demande *« que venez-vous faire ici, camarades ? »* Chacun, ici, formule sa propre réponse que masque « l'union sacrée » contre le travail le dimanche. — C. D.

MONNAIES

LA BANQUE DE FRANCE INTERVIENT MASSIVEMENT POUR ÉCARTER LE FRANC DE SON COURS-LIMITE PAR RAPPORT AU DEUTSCHEMARK.

La Banque de France est intervenue massivement, vendredi 21 septembre, pour empêcher le cours du DM de trop se rapprocher du cours-limite qui marque son écart maximum avec la parité fixée en mars dernier lors de la création du système monétaire européen : 2,3621 F. Dans la matinée, le DM était monté jusqu'à 2,3580 F, nouveau record depuis mars 1979. Il est redescendu jusqu'à 2,3425 F environ après que l'institut d'émission eut consacré plusieurs centaines de millions de DM à le ramener en arrière.

Ce phénomène n'est pas propre à la France. Les Pays-Bas, l'Italie, le Danemark, et dans une moindre mesure la Belgique, sont victimes de la hausse irrésistible d'un DM plus recherché que jamais. Sans doute, les banques centrales de ces pays peuvent recourir au Fonds européen, le FECOM, ou obtenir de la Bundesbank des prêts d'autant plus faciles à gager que la valeur de leur stock d'or augmente tous les jours : c'est le cas notamment de la France. Mais, tôt ou tard, estiment les milieux financiers, le DM devra être réévalué, ce que beaucoup commencent à souhaiter en Allemagne fédérale afin de mieux lutter contre l'inflation. — F. R.

LE MARK FINLANDAIS EST RÉÉVALUÉ DE 2 %

(De notre correspondant.)

Helsinki. — La banque de Finlande a décidé, le 21 septembre, de réévaluer le mark finlandais de 2 % et de relever le taux d'escompte de 7,25 % à 8,5 %. Ces deux mesures visent à la fois à freiner l'inflation due à l'augmentation des prix des matières premières importées et à éviter la surchauffe de l'économie provoquée par une trop forte demande.

L'idée, nouvelle en Finlande (1), de réévaluer le mark finlandais avait été défendue pendant tout l'été par les partis de gauche et les syndicats. Les centristes — la formation non socialiste la plus importante au gouvernement — n'étaient pas opposés au principe, à condition que la réévaluation soit intégrée dans un programme économique plus large. En raison des divergences, le gouvernement avait abandonné cette idée au mois d'août, ce qui devait calmer les esprits et mettre fin aux spéculations.

Le budget de l'Etat pour 1980 (*le Monde* du 13 septembre), qui porte le sceau des centristes, leur a permis, cette fois-ci, d'adopter une attitude plus conciliante. Les communistes, quant à eux, auraient désiré une réévaluation du mark de 5 % à 7 %. C'est naturellement l'industrie exportatrice, notamment celle du bois, qui se trouve sanctionnée par la décision prise. Les syndicats ouvriers, pourtant favorables, ne sortent pas de la réserve qu'ils ont adoptée ces temps-ci vis-à-vis de la politique économique du gouvernement.

PAUL PARANT.

(1) La monnaie finlandaise, qui valait 1,1 franc, avait, depuis 1945, été dévaluée à dix reprises.

TRANSPORTS

● *L'express Paris-Brest bloqué par des usagers.* — Une centaine de manifestants ont bloqué le vendredi 21 septembre en gare de Plouaret (Côtes-du-Nord) l'express Paris-Brest.

Les manifestants, qui protestent contre la suppression de plusieurs arrêts dans six gares de Bretagne, se sont installés pendant un quart d'heure sur les voies, empêchant le passage du convoi.

● *Les fissures dans les DC-9.* — L'inspection obligatoire d'une centaine de DC-9 en service aux Etats-Unis n'a permis jusqu'à présent de déceler de fissures importantes que sur un seul appareil, a annoncé le vendredi 21 septembre un porte-parole de l'Agence fédérale de l'aviation civile américaine (F.A.A.).

Une fissure d'environ 13 centimètres a été décelée, comme nous le précisions dans nos éditions du 22 septembre, sur le fuselage d'un DC-9 de la compagnie Eastern Airlines, et des fissures mineures ont été repérées sur d'autres appareils, a précisé le porte-parole. — *(A.F.P.)*

ÉQUIPEMENT

Paris va économiser l'énergie

Des écrans antibruit transformés en murs solaires

Bien que le Parisien soit le plus petit consommateur d'énergie en France (2 tonnes d'équivalent pétrole, contre 3,4 pour la moyenne nationale), le maire de Paris a cependant décidé d'entreprendre une série d'actions pour économiser l'énergie dans la capitale. M. Jacques Chirac a présenté ces mesures, le vendredi 21 septembre, au cours d'une réunion de presse tenue à l'Hôtel de Ville.

● **Les bâtiments municipaux**

Respect du plafond de 19 °C pour le chauffage, suppression de l'éclairage et du chauffage des locaux inoccupés et proscription des chauffages d'appoint. Le simple respect de ces normes doit correspondre à une économie de 5 000 tonnes d'équivalent pétrole pour l'ensemble des services de la mairie. La modernisation des installations de chauffage va être accélérée. Entre 1978 et 1979, l'enveloppe financière consacrée à ce programme est passée de 5 à 9 millions. Des études vont être entreprises pour éviter qu'il soit nécessaire, par exemple, de chauffer toute une école pendant les fins de semaine et les vacances d'hiver pour que l'appartement du directeur ne manque pas de chauffage.

● **Les immeubles collectifs**

Des horloges de nuit seront notamment installées pour assurer une bonne régulation du chauffage. D'autres expériences sont actuellement en cours : 109, rue de l'Ourcq, où un système de récupération des calories par des pompes à chaleur a été installé ; 135, rue de 'lOurcq, où soixante-quinze logements disposent de capteurs solaires pour le chauffage de l'eau chaude. Dans les piscines, des pompes à chaleur seront également installées pour réchauffer l'eau du bassin : 1 700 tonnes d'équivalent pétrole pourraient être économisées si la vingtaine de piscines ouvertes étaient ainsi équipées (trois le sont actuellement).

● **Les véhicules municipaux**

Les chauffeurs iront aux cours de « conduite économique » mis au point par la délégation aux économies d'énergie. Lors du renouvellement du parc automobile, la Ville choisira de plus petites cylindrées. Ciny cents véhicules utilitaires vont être transformés pour utiliser le gaz.

● **L'éclairage public**

Des études sont en cours pour installer des appareils utilisant la bipuissance, pour varier l'intensité lumineuse selon l'heure de la nuit.

● **Les énergies nouvelles**

La Ville envisage de créer des écrans anti-bruit qui soient aussi des murs-solaires. Un essai doit être réalisé dans le 19e arrondissement, en bordure du boulevard périphérique, à l'hôpital Claude-Bernard. Des expériences de chauffage géothermique vont être tentées dans un ensemble de trois mille cinq cents logements porte de Saint-Cloud. L'économie d'énergie attendue est de l'ordre de 3 250 tonnes d'équivalent pétrole.

● **Autres mesures**

La modernisation des installations de traitement des ordures ménagères pourrait être entreprise pour récolter la chaleur provenant de la combustion des déchets : 200 000 tonnes d'équivalent pétrole pourraient être ainsi économisées.

D'autre part, une campagne sera lancée pour lutter contre les fuites d'eau, tant sur le réseau public que chez les usagers.

La lutte contre la désindustrialisation

D'autre part, pour lutter contre la désindustrialisation de la capitale, le maire de Paris veut accélérer la création de nouvelles zones industrielles et artisanales. M. Jacques Chirac proposera le lundi 25 septembre aux édiles de la capitale, réunis à l'Hôtel de Ville pour leur séance de rentrée, l'aménagement de la zone des anciens gazomètres située dans le dix-huitième arrondissement, entre la porte de la Chapelle et la porte d'Aubervilliers (*le Monde* du 13 mars).

Cette opération, étudiée par M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain, et conduite par M. Gabriel Kaspereit, adjoint au maire, porte sur un total de 70 500 mètres carrés. Une première tranche de 23 000 mètres carrés sera réalisée à l'angle de la rue de l'Evangile et de la rue d'Aubervilliers. Elle comprendra la construction d'un centre artisanal de 3 700 mètres carrés, de locaux industriels sur 9 500 mètres carrés et de 9 500 mètres carrés réservés à des industries dites de pointe. Les premiers locaux de la zone des gazomètres devraient être livrés dès 1982.

M. Chirac a également rendu publique une étude sur la désindustrialisation de Paris durant le premier semestre 1979 et qui fait état de la perte de 4 376 emplois. Dans le même temps, seules deux nouvelles entreprises ont ouvert leurs portes, créant 28 emplois.

ENVIRONNEMENT

● *Après la signature, par dix-huit pays dont la France,* d'une convention sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel (*le Monde* du 22 septembre) les ministres européens de l'environnement, réunis à Berne du 19 au 21 septembre, ont adopté une série de recommandations concernant l'agriculture et la sylviculture.

Les gouvernements sont notamment invités à encourager des méthodes qui maintiennent la fertilité des sols et ne soient pas uniquement orientées vers la productivité. Les biocides, par exemple, qui ont un effet durable sur l'ensemble des parasites, devraient être remplacés par des produits ayant une action moins longue et spécifique à chaque catégorie.

● *Environ 300 millions de francs seront consacrés à la forêt méditerranéenne* dans les cinq ans qui viennent, a annoncé M. Méhaignerie. La moitié de cette somme sera fournie par le budget communautaire, l'autre par des crédits de l'Etat. Par ailleurs, le ministre de l'agriculture a confirmé son intention de créer une filiale commerciale de l'Office national des forêts dont *« le financement ne serait en aucune manière assuré au détriment de celui destiné à la forêt elle-même »*. Le capital de cette filiale proviendrait des sommes que l'Office reverse à l'Etat.

CIRCULATION

LES DÉPUTÉS DU CONSEIL NATIONAL SUISSE SE PRONONCENT POUR LE PORT OBLIGATOIRE DE LA CEINTURE

(De notre correspondant.)

Berne. — A un mois des élections générales, les Suisses se passionnent de nouveau pour la ceinture de sécurité. La polémique sur l'obligation de boucler sa ceinture a resurgi à l'occasion de la discussion devant le Parlement, à Berne, d'un projet de loi présenté par le gouvernement. Après cinq heures de débats parfois âpres, les députés du Conseil national (chambre basse) se sont prononcés, le mardi 18 septembre, par cent dix-huit voix contre vingt-neuf en faveur de la réintroduction du port obligatoire de la ceinture de sécurité pour les automobilistes.

C'est en septembre 1977 que le tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire du pays, avait admis le pourvoi en nullité d'un automobiliste valaisan qui se refusait, par principe, à porter la ceinture et à acquitter les amendes qui lui étaient infligées. En même temps, la cour suprême avait qualifié d'illégale l'ordonnance gouvernementale rendant obligatoire le port de la ceinture. Avant de pouvoir entrer en vigueur, le projet devra encore être adopté par le Conseil des Etats (chambre haute).

Mais déjà, les adversaires de la ceinture réclament l'organisation d'un référendum. Sans attendre l'avis du Conseil des Etats, l'association *« contre les abus technocratiques »*, a annoncé, le mercredi 19 septembre, son intention de réunir les soixante mille signatures requises pour permettre à l'ensemble du corps électoral de se prononcer sur la nouvelle loi. Le dossier est loin d'être classé.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Forte baisse du dollar - Irrésistible hausse du mark

Quelle semaine sur les marchés des changes et de l'or, celui du métal connaissant une journée de folie, et ceux des monnaies à nouveau mis en ébullition par la baisse soudaine du DOLLAR au profit d'un DEUTSCHEMARK plus fort que jamais !

Tout avait commencé avec une véritable explosion du cours de l'or, l'once de 31,1 grammes bondissant mardi de 24 dollars à Londres, au niveau jamais atteint de 375,75 dollars. Ce bond sans précédent avait été déclenché par le succès extraordinaire de la vente aux enchères mensuelle effectuée par le Trésor des Etats-Unis : 750 000 onces vendues à un prix moyen de 377,78 dollars l'once, supérieur de 76 dollars à celui du mois précédent, avec une demande plus de trois fois supérieure à l'offre. L'effet de cette vente fut immédiat : la spéculation se rua à l'assaut de plus belle.

Aux Etats-Unis, les autorités tentèrent bien de calmer une fièvre jugée dangereuse, en doublant les dépôts en espèces des opérateurs à découvert, qui passèrent de 1 500 à 3 000 dollars pour 100 onces, mais en vain. Même doublés, ces dépôts de garantie représentent moins de 10 % des engagements des opérateurs. Un léger recul du cours eut bien lieu mercredi, suivi par une flambée jeudi à 380 dollars l'once, nouveau record, pour se calmer un peu en fin de semaine à 365 dollars.

Deux questions se posaient à la veille du week-end. Tout d'abord, la demande va-t-elle rester aussi forte ? C'est à craindre, puisque, à l'adjudication du Trésor, les achats potentiels étaient bien supérieurs à l'offre, et que les milieux financiers internationaux restent sceptiques sur l'efficacité des mesures destinées à freiner l'inflation américaine. Ensuite, l'étalon-pétrole commence à prendre une place importante à côté de l'étalon-or, et la possibilité d'une nouvelle hausse du brut n'est pas à écarter. A cet égard, des statistiques récemment établies montrent que le rapport entre l'or et le pétrole a, en définitive, peu varié depuis quarante-cinq ans : en 1934, une once d'or de 31,1 grammes permettait d'acheter dix-huit à vingt barils (159 litres) de pétrole, comme elle le fait actuellement. L'examen des courbes montre simplement qu'à la fin de 1973 ce rapport était favorable à l'or (plus de trente barils pour une once), puis défavorable en 1976 (moins de dix barils pour une once), et qu'il vient seulement de rejoindre sa moyenne à long terme.

Quant au DOLLAR, qui avait paru résister à la « fièvre jaune » jusqu'à maintenant, il cédait brusquement jeudi pour varier chaotiquement vendredi, et retomber, d'un coup, au plus bas niveau depuis la crise historique de l'automne 1978. Ce qui devait arriver est arrivé : sous une pression trop forte, les vieux réflexes de défiance ont joué à nouveau, et le cours du dollar est revenu largement au-dessous de 1,80 DM à Francfort, frôlant le plancher d'octobre 1974 (1,74 DM), chutant à Zurich autour de 1,60 FS et revenant à Paris à 4,13 F pendant quelques heures.

Naturellement, l'artillerie lourde des banques centrales est entrée en action, la Bundesbank, la Banque nationale et la Réserve fédérale des Etats intervenant massivement pour limiter les dégâts. Mais la chute a été sévère, ridiculisant quelque peu le secrétaire au Trésor américain, M. Miller, qui déclarait mardi que l'or n'a aucun rapport avec le système monétaire international. Il en a tellement que, selon des Il en a tellement que selon des informations dignes de foi, certains pays exportateurs de pétrole auraient vendu du dollar pour acheter du métal, comme certains émirs ont acheté massivement de l'argent, métal en folle ébullition depuis des mois.

La LIVRE STERLING a non seulement suivi le DOLLAR dans sa chute, mais a encore accentué son fléchissement, tombant à Paris à moins de 9 F (8,91 F jeudi), alors qu'elle avait frôlé 10 F à la fin de juillet.

L'or mis à part, le grand bénéficiaire de ces derniers jours a été le DEUTSCHEMARK, plus que jamais monnaie refuge avec le FRANC SUISSE. L'ascension irrésistible du DM, quoi qu'en disent les augures officiels, crée des tensions au sein du système monétaire européen chaque fois que le DOLLAR est victime d'un accès de faiblesse. Cette semaine, la monnaie ouest-allemande s'est appréciée vis-à-vis du FRANC BELGE, du FLORIN surtout, et du FRANC FRANÇAIS. A Paris, le DM a valu vendredi jusqu'à 2,5380 F, à moins de 0,50 F du cours d'intervention officiel (2,3621 F). La Banque de France est intervenue massivement pour le ramener à un peu plus de 2,34 F, vendant près de 400 millions de DM, dit-on. On ne peut pas dire que le FRANC ait été attaqué : le FLORIN a baissé à Paris, par exemple. C'est le DEUTSCHEMARK qui est trop fort...

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,1595	8,9688	3,4120	3,8287	61,4809	4,2660	1742,17
	—	2,1820	9,2516	3,5632	3,9570	63,5180	4,3465	1779,42
New-York..	2,1595	—	24,0778	63,2911	56,4015	3,5124	50,6200	0,1239
	2,1820	—	23,5849	61,2369	55,1419	3,4352	50,2008	0,1226
Paris.....	8,9688	4,1532	—	262,86	234,24	14,5879	210,23	5,1480
	9,2516	4,2400	—	259,64	233,80	14,5654	212,85	5,1992
Zurich....	3,4120	158,00	38,0429	—	89,1144	5,5497	79,9797	1,9584
	3,5632	163,30	38,5141	—	90,0468	5,6097	81,9779	2,0024
Francfort..	3,8287	177,30	42,6899	112,2151	—	6,2276	89,7494	2,1977
	3,9570	181,35	42,7712	111,0532	—	6,2298	91,0391	2,2237
Bruxelles.	61,4809	28,4760	6,8549	18,0189	16,0575	—	14,4115	3,5289
	63,5180	29,1100	6,8655	17,8260	16,0518	—	14,6134	3,5695
Amsterdam	4,2660	197,55	47,5657	125,0316	111,4213	6,9388	—	2,4487
	4,3465	199,20	46,9811	121,9840	109,8428	6,8430	—	2,4426
Milan.....	1742,17	806,75	194,2478	510,6012	455,0197	28,3368	408,3776	—
	1779,42	815,50	192,2334	499,3876	449,6829	28,0144	409,3875	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVELLE HAUSSE DE L'ARGENT

METAUX. — *Sous l'influence de la fièvre des cours de l'or, l'argent métal a poursuivi son ascension à des niveaux records en cours de semaine, avec un gain de près de 100 points d'un vendredi à l'autre. Cette hausse a évidemment préoccupé le négoce qui a décidé de n'accepter que les commandes directes ou régulières en raison des difficultés financières qui pourraient résulter d'une prolongation de l'effervescence. Les stocks du Metal Exchange de Londres ont augmenté de 300 000 onces à 17 580 000 onces, mais selon les statistiques de l'Institut de l'argent métal, ceux des raffineurs américains étaient revenus à 6,8 millions d'onces à fin août, contre 8 millions d'onces à fin juillet*

Les cours du cuivre sont restés soutenus à Londres, notamment après l'annonce d'une nouvelle diminution inattendue de 525 tonnes à 157 825 tonnes des stocks du Metal Exchange.

Fermeté des cours du plomb en dépit d'une baisse provoquée en début de semaine par une augmentation imprévue des stocks à 27 000 tonnes (+ 850 tonnes). Le marché était ensuite fermement orienté dans l'attente d'une reprise des achats soviétiques et sous l'influence d'une pénurie de déchets en Europe continentale. Bonne orientation des cours de l'étain dont la baisse des stocks (— 105 tonnes à 3 405 tonnes) a plus que compensé la tendance de Penang.

DENREES. — *Les cours du sucre ont accusé un léger repli dans un marché quelque peu désordonné sous l'influence de l'évolution de l'or et des métaux précieux. Selon les estimations de l'Organisation internationale du sucre, les stocks mondiaux totalisaient 46,46 millions de tonnes à la fin de 1978, contre 42,12 millions de tonnes un an plus tôt. La production est ressortie à 92,5 millions de tonnes et la consommation à 88,05 millions de tonnes.*

Les cours du café ont été plus discutés. Devant l'incapacité apparente de l'Organisation internationale du café à promouvoir des accords de prix entre producteurs et consommateurs, le Brésil et la Colombie cherchent à coordonner l'action des pays producteurs, au besoin en dehors de l'O.I.C.

CEREALES. — *Les cours ont étroitement fluctué, tant pour le blé que pour le maïs. La Chine s'attend cette année à une récolte de céréales en progression de 4 % sur l'année dernière (304 millions de tonnes), mais, à l'exception de l'Union soviétique, les pays de l'Europe de l'Est pourraient importer 6 millions de tonnes de céréales de plus qu'en 1978*

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La hausse se poursuit

La course-poursuite des taux d'intérêt de part et d'autre de l'Atlantique se poursuit. Aux Etats-Unis, les autorités monétaires ont porté le taux d'escompte de la Réserve fédérale de 10 1/2 % à 11 %, taux sans précédent, tandis que les Federals Funds montaient à plus de 11 1/2 %. Conséquence logique et voulue, les banques ont porté leur taux de base (prime rate) au niveau record de 13 1/4 %. Jusqu'où ira-t-on ainsi outre-Atlantique ? Certains banquiers voient monter le taux de base à 14 % : l'un des dirigeants de la Manufacturers Hanover pense qu'il culminera à 13,50 % en octobre pour redescendre à 12 % en décembre et se stabiliser à 10 % en 1980, sans redescendre au-dessous de ce niveau.

Dans l'immédiat, la masse monétaire américaine progresse plus vite que prévu, la demande de crédit est trop forte, et un des gouverneurs du FED, M. Henry Wallich, estime que, en dépit de leur montée, les taux d'intérêt aux Etats-Unis n'ont pas atteint des niveaux suffisants pour avoir raison de l'inflation. C'est donc assez pour justifier la poursuite de l'ascension des taux.

En France, on semble se régler sur l'exemple américain, puisque le loyer de l'argent sur le jour le jour sur le marché monétaire de Paris est passé de 11 % à 11 1/2 %, la Banque de France ayant effectué une adjudication à 11 1/4 %, contre 10 1/2 % il y a un mois, ce qui donne le ton. A terme, la progression continue : 11 5/8 % à 11 3/4 % à un mois, 11 5/8 % à 12 % à trois mois, 12 % à six mois, et 12 % à 12 1/8 % à un an. Ce sont les échéances longues qui se tendent le moins : les opérateurs pensent qu'en 1980 une détente devrait intervenir, ce qui paraît logique, en théorie... Dans l'immédiat, c'est la défense du franc vis-à-vis d'un deutschemark plus fort que jamais (voir la rubrique des changes) qui garde la priorité, et le gouvernement est décidé à pousser les taux aussi haut qu'il faudra.

A noter, enfin, une première : le taux facial des émissions de première catégorie bat ses records à 11,70 % avec l'emprunt de 1,25 milliard de francs du Crédit national : en 1974, on n'avait pas dépassé 11,55 %. — F. R.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 21 septembre 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 924 (920), à trois mois, 920 (916) ; étain comptant, 7 195 (6 915), à trois mois, 7 095 (6 918) ; plomb, 552 (520) ; zinc, 338 (331) ; argent (en pence par once troy), 696 (597).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), (85,20) ; aluminium (lingots), (63) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) (88,17).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : (1 926).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, 64,15 (62,15).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), 218 (233).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 24,40 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 63 (61).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 136,45 (141,30) ; mars, 138,30 (143,50) ; sucre, oct. : 9,84 (10,14) ; janv., 10,35 (10,80) ; café, déc. : 216,90 (214,98) ; mars, 201,75 (203).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, oct., 121,50 (122,75) ; déc., 123,60 (124,50) ; café, nov., 1 912 (1 902) ; janv., 1 923 (1 912) ; cacao, déc., 1 468 (1 542) ; mars, 1 490 (1 569).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 323 (1 412) ; mars, 1 341 (1 450) ; café, nov. 1 710 (1 750) ; janv., 1 730 (1 755) ; sucre (en francs par tonne) : nov., 1 180 (1 185) ; déc., 1 169 (1 192).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 445 1/2 (447) ; mars, 462 (459).

Indices. — Moody's : 1 158,60 (1 119). Reuter : 1 617,3 (1 611,10).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt 4 1/2 % 1973 a mieux résisté que l'emprunt 7 % 1973 au repli relatif des cours de l'or.

	21 sept.	Diff.
4 1/2 1973	1 350	— 28
7 % 1973	5 725	—290
10,30 % 1975	94,35	+ 0,15
10 % 1976	96,65	— 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	95,70	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	96,90	— 0,20
8,80 % 1977	112,30	+ 0,80
10 % 1978	95,15	inch.
9,80 % 1978	94,15	inch.
9,45 % 1978	92,20	inch.
8,80 % 1978	90,60	— 0,30
9 % avril 1979	89,60	— 0,20
10 % juin 1979	94,81	— 0,04
10,80 % sept. 1978	99,70	—
C.N.E. 3 %	4 480	+230

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Pour le premier semestre de 1979, le bénéfice net de la « Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas » s'élève à 264 millions de francs contre 465 millions de francs pour l'exercice 1978 tout entier, soit une augmentation de 13,7 % par rapport à la moitié dudit exercice 1978. Le résultat par action, compte tenu de la conversion en actions de 73 154 obligations, ressort à 18,90 F (+12,8 %). Au 30 juin 1979, la valeur estimative de l'action « Paribas », sans tenir compte d'aucuns fonds de commerce, s'établissait à 469 F contre 430 F.

La *Société d'Applications hydrauliques* (groupe de la *Compagnie générale des Eaux*), qui émet actuellement à 240 F une action nouvelle pour trois anciennes, envisage de porter son dividende à 25,50 F contre 21 F.

Le *Crédit industriel et commercial* enregistre un résultat semestriel net, après amortissements et provisions et avant impôts de 52,3 millions de francs, en forte progression sur un premier semestre 1978 qui avait été particulièrement médiocre.

	21 sept.	Diff.
Bail Equipement	238,90	+ 12,40
B.C.T.	163	+ 6
Banq. Rothschild	169	+ 7
Cetelem	261	+ 7
Cie Bancaire	468	+ 11
C.C.F.	168,50	+ 3,30
C.F.F.	563	+ 14
C.F.I.	130,50	— 1,50
Crédit du Nord	80,80	+ 2,30
Financ. Paris	236	+ 2
Locafrance	218,90	+ 3,10
Locindus	465	+ 8
Prétabail	350	— 4
U.C.B.	254	+ 14
Eurafrance	375	+ 2
Cie du Midi	754	+ 3
Pricel	288	+ 44,10
Schneider	173	+ 8
Suez	293	— 4

Alimentation

Les actions de la société *Promodès* serait introduites à la Bourse de Paris fin octobre prochain.

	21 sept.	Diff.
Beghin-Say	159	+ 24,30
B.S.N.-G.-D.	991	+ 21
Carrefour	1 758	+ 3
Casino	1 448	+ 9
Gén. Occidentale	333	+ 28
Guyenne et Gasc.	385	+ 1
Moët-Hennessy	579	+ 14
Mumm	490	+ 21
Olida-Caby	201	+ 17
Pernod-Ricard	294	+ 11,50
Radar	545	+ 21
Raff. Saint-Louis	165	+ 25,50
Saupiquet	233	+ 21
Veuve Clicquot	805	+ 37
Viniprix	423	— 17
Nestlé	9 590	+250

Bâtiment et travaux publics

L'exercice clos le 30 juin 1979 chez *Origny-Desvroise* s'est soldé par un bénéfice net consolidé de 16,92 millions de francs (hors-intérêts minoritaires) contre moins de 3 *millions* au 31 décembre 1978. Le dividende global a été fixé à 14,25 F contre 12,75 F. Au total, les résultats consolidés pour l'année 1979 devraient être supérieurs à 20 millions de francs, ont estimé les dirigeants du groupe.

	21 sept.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	443	— 10
Bouygues	561	+ 16
Chim. et Routière	159,50	— 8,50
Ciments Français	155,40	— 4,60
Dumez	844	— 7
Ent. J. Lefebvre	365	+ 4
Gén. d'Entreprise	213,80	— 0,20
Gds Travx Marseille	565	+ 29
Lafarge	283,50	+ 9
Maisons Phénix	598	+ 23
Pollet et Chausson	225	— 5

Matériel électrique, services publics

Au 30 juin 1979, *La Radiotechnique* (maison mère) a réalisé un bénéfice net de 43,2 millions de francs, contre 55,6 millions au 30-6-1978. Le chiffre d'affaires est tombé de 913 millions à 896 millions de francs.

Pour le troisième trimestre (clos le 31 juillet dernier) de l'exercice en cours, le groupe *Sony* annonce un bénéfice net consolidé de 5,95 milliards de yens contre 9,93 milliards un an plus tôt. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice du groupe ressort à 13,83 milliards de yens contre 22,16 milliards un an auparavant. Les résultats d'exploitation ont été « excellents », a indiqué la direction : ce sont les pertes de change qui sont à l'origine de la chute du bénéfice net.

A l'issue des *trois mois* précédent le 31 août 1979, le groupe *A.T.T.* a réalisé un bénéfice net de 1,47 milliard de dollars, contre 1,40 un an plus tôt (2,08 dollars par action contre 2,06).

	21 sept.	Diff.
Alsthom-Atlant.	64	— 0,10
C.E.M.	64	+ 10
C.I.T.-Alcatel	1 305	+116
C.G.E.	376	+ 1
C.S.F.	486,50	+ 21,50
Legrand	1 840	— 25
Leroy-Somer	797	+ 6
Mach. Bull	67	+ 4,20
Matra	9 020	+1 140
Moulinex	95,10	— 2,60
P.M. Labinal	292	+ 25
Radiotechnique	240	— 29
SEB	268	inch.
Signaux	382	+ 28
Thomson-Brandt	260	+ 7
I.B.M.	297	+ 14
I.T.T.	119,10	— 2,10
Schlumberger	370,50	+ 7,60
Siemens	641	+ 8
Gén. des Eaux	510	— 2
Lyonn. des Eaux	505	+ 28

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour le premier semestre 1979, les résultats de *Vallourec*, avant amortissements s'élèvent à 117,5 millions de francs contre 84,1 *millions de francs au 30 juin* 1978. Après 106,7 millions de francs d'amortissements des immobilisations réévaluées (contre 89 millions de francs en 1978 avant réévaluation) et 8,1 millions de francs d'amortissements des frais de premier établissement (contre 5 millions de francs), le résultat net est positif de 2,6 millions de francs contre une perte de 9,9 millions de francs au premier semestre 1978. Ce résultat provisoire n'inclut qu'une faible part des dividendes des filiales.

Le résultat de *Saunier Duval*, *pour le premier semestre 1979*, a atteint 3,9 millions de francs contre 3,6 millions au 30 juin 1978.

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1979 à la société des *Moteurs Baudoin*, se sont soldés par un bénéfice net de 13,78 millions de francs. Le dividende global sera maintenu à 45 F. Mais, *« la situation actuelle est caractérisée par la faiblesse du niveau d'activité »*, a déclaré le conseil *d'administration de la société*.

	21 sept.	Diff.
Chiers-Chatillon	20,90	+ 0,40
Creusot-Loire	79,50	+ 3,50
Marine-Wendel	37,50	inch.
Métal.-Normandie	48	+ 3,60
Nord-Est	63,10	+ 17,60
Pompey	83	+ 1
Saclior	33,20	— 0,20
Saulnes	48	+ 4
Usinor	15,55	+ 0,05
Vallourec	123,90	— 0,10
Alspi	185	inch.
Babcock-Fives	134,80	— 3,80
Gén. de Fonderie	264	+ 9
Poclain	317	+ 7
Sagem	899	— 3
Saunier-Duval	222	— 1,50
Penhoët	275	inch.
Peugeot-Citroën	388	+ 16,50
Ferodo	364,50	+ 4,50

Pétroles

La *Compagnie française de raffinages* (filiale de la C.F.P.) a réalisé, pour le premier semestre de 1979, un bénéfice net de 77,11 millions de francs contre 9,5 millions un an plus tôt (et 56,9 millions pour l'exercice 1978 entier).

	21 sept.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 139	+ 39
Esso	305	+ 28
Franç. des Pétroles	255	+ 6
Pétroles BP	88	+ 11,80
Primagaz	257	+ 19
Raffinage	220,20	— 4,80
Sogerap	210	+ 3
Exxon	249	+ 12
Petrofina	731	+ 4
Royal Dutch (1)	314,80	+ 3,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 9,90 F.

Produits chimiques

La société norvégienne *Norsk Hydro* a racheté à Montedison et Imperial Chemical leurs intérêts dans la Compagnie néerlandaise de l'azote, société belgo-néerlandaise, productrice d'engrais, dont *le chiffre d'affaires sera d'environ* 850 milliards de francs en 1979, et dont le bénéfice a été de 85 millions de francs en 1978.

	21 sept.	Diff.
C.M.-Industries	331	+ 31
Institut Mérieux (1)	808	+ 35
Laboratoire Bellon	288,50	+ 18,50
Nobel-Bozel	54,50	+ 9
Pierrefitte-Auby	106,50	+ 1,30
Rhône-Poulenc	139,90	+ 3,70
Roussel-Uclaf	286	— 10
B.A.S.F.	330	+ 3,20
Bayer	308	— 4
Hoechst	309,80	+ 0,30
Norsk Hydro	439	+ 32

(Cours du 20 septembre 1970.)

Filatures, textiles, magasins

	21 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	77,50	+ 8,50
Sommer-Allibert	376	+ 5
Agache-Willot	508	+ 11
Lainière Roubaix	49	+ 1
Roudière	305	— 2
Saint Frères	92	+ 11,40
S.C.O.A.	47,70	+ 0,60
C.F.A.O.	380	+ 35
B.H.V.	107	+ 1,80
Darty	520	+ 14
Galeries Lafayette	126	+ 1,20
Prénatal	37,45	+ 6,15
Printemps	116,90	+ 1,50
La Redoute	464	+ 47

Valeurs diverses

A propos de l'offre publique d'achat (O.P.A.) lancée sur la société des « Pompes funèbres générales » par le groupe « Lyonnaise des Eaux », la Fédération française des pompes funèbres (qui regroupe les petites entreprises du secteur) a décidé d'introduire un recours en Conseil d'Etat. La Fédération s'inquiète notamment de ce que le ministère de l'économie n'ait pas soumis le dossier de fusion à la commission de la concurrence (« le Monde » du 23 août).

	21 sept.	Diff.
A.D.G.	180,50	+ 2,50
L'Air Liquide	519	+ 20
Bic	651	+ 3
Europe 1	1 185	+ 7
Gie Ind. Part.	153,50	+ 10,30
L'Oréal	768	+ 49
J. Borel	124	+ 2
Club Méditerranée	438	+ 2,50
Arjomari	184	+ 25
Hachette	225	inch.
Presses de la Cité	317	+ 3,40
P.U.K.	100,50	+ 3
St-Gob.-Pt-à-M.	137,50	— 2,50
Skis Rossignol	1 410	inch.
Chargeurs Réunis	219,80	+ 2,80
U.T.A.	160,10	— 1,80

Les Chargeurs Réunis vont émettre à 200 F une action nouvelle pour cinq anciennes, jouissance du 1er juillet 1979, le montant du nominal étant porté simultanément de 120 F à 150 F.

Mines d'or, diamants

Harmony Gold Mining déclare un dividende intérimaire de 85 cents pour l'exercice au 30 juin 1979, contre 37 cents un an plus tôt.

	21 sept.	Diff.
Amgold	207	+ 7
Anglo-Americain	35	+ 1
Buffelsfontein	83,30	+ 1,30
Free State	140	+ 3
Goldfields	21,35	— 1,15
Harmony	40,30	+ 1,30
President Brand	95	— 1,80
Randfontein	225	— 3,50
Saint-Helena	94,10	+ 2,50
Union Corporation	33,90	— 0,80
West Driefontein	213,50	— 2,50
Werstern Deep	81,50	+ 3,20
Western Holdings	163,40	— 1,60
De Beers	34,30	+ 0,55

St Helena Gold Mines déclare un dividende final de 175 cents (contre 110 cents, soit un total annuel de 300 cents contre 190 cents.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour le semestre au 30 juin, le groupe *R.T.Z.* a réalisé un bénéfice net attribuable de 61,6 millions de livres contre 40,8 millions un an plus tôt. Pour l'année entière, le groupe indique que les résultats devraient être supérieurs à ceux de 1978 (98,4 millions de livres attribuables).

Les résultats de la société « Le Nickel - S.L.N. », filiale à 50/50 d' « Iméfal » et d' « Elf-Aquitaine », sont en voie de redressement : pour le premier semestre de 1979, la perte a été ramenée à 126,7 millions de francs contre 22,9 millions de francs au premier semestre 1978, après 100,2 millions de francs d'amortissements, 21,8 millions de francs d'impôts et reprise de 65,8 millions de francs sur la provision pour dépréciation des produits finis.

Les tonnages vendus sont passés à 37 122 tonnes contre 45 600 tonnes pour l'année 1978 toute entière, 15 000 tonnes ayant pu être destockées. Le prix de vente minimum du minerai est progressivement remonté de moins de 2 dollars la livre-poids à 3 dollars : le prix actuel est voisin de celui pratiqué avant la crise, compte tenu de l'inflation.

« Le niveau actuel des prix et les perspectives de ventes permettent de penser que les résultats du second semestre devraient entraîner un retour à l'équilibre.

	21 sept.	*Diff.*
Imetal	65,10	+ 4,20
Penarroya	60	+ 3,20
Charter	13,15	inch.
Inco	87	— 0,80
R.T.Z.	26,40	— 1,20
Union Minière	103	— 2,50
Z.C.I.	0,95	+ 0,07
Kléber	73,50	+ 3,70
Michelin	972	+ 71

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 17 AU 21 SEPTEMBRE

L'épargne se rue sur les actions

CHACUN son tour : après l'or, les actions. Les Français ont beau considérer, dans leur majorité, que l' « entreprise France » n'est pas bien gérée et qu'il vaut mieux investir ses économies en métal jaune (1), ils se sont néanmoins rués sur les actions cette semaine à la Bourse. Quand l'immobilier atteint des prix démentiels ; quand les objets d'art flambent ; quand on commence à s'effrayer de la formidable hausse de l'or ; ou quand on a tout simplement fait le plein de ces divers placements et que l'argent brûle encore les doigts, il reste les actions.

La Bourse de Paris vient de connaître sa meilleure semaine de l'année : en cinq séances, les agents de change ont réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs (voir tableau ci-dessous). Simultanément, les cours ont, en moyenne, progressé de plus de 3 %, cette performance des indices cachant des hausses bien plus importantes.

Dès lundi, les professionnels de la corbeille pressentirent que la semaine serait brillante. Certes, à l'issue de la séance, l'indicateur instantané avait progressé d'environ 0,2 % seulement. Mais, en deux heures, il s'était échangé pour 632 millions de francs de titres. Avec une telle activité, le mouvement de hausse ne pouvait manquer de s'accélérer, disait-on dans les travées. Il fallut pourtant attendre mercredi pour que ce vœu se réalise. La veille, des ventes bénéficiaires d'envergure s'étaient abattues sur la cote, ramenant l'indice 0,7 % au dessous de son précédent niveau. La séance la plus attendue était celle de jeudi. D'abord parce que les prémices d'un reflux de l'or avaient été enregistrés sur les marchés internationaux. Ensuite, et surtout, parce qu'il s'agissait du dernier jour du mois boursier de septembre.

L'attente ne fut pas déçue. Dans un marché considérable, les actions françaises s'adjugèrent environ 1 % de hausse. Le bilan des quatre semaines précédentes put être dressé : 9 % de progression. « Cette liquidation — terme désignant la période mensuelle de transactions à crédit — est la meilleure que l'on ait vue depuis les élections de mars 1978 ! », s'écrièrent des boursiers. La meilleure, en effet. Mais la suivante pourrait bien s'avérer encore plus brillante si l'on en juge par le véritable « départ sur les chapeaux de roues » qui s'est produit à la veille du week-end (+ 1,6 % selon l'indicateur instantané)...

« Je ne sais plus quoi acheter », disait un gérant de portefeuille. Comme ses confrères des organismes de placements collectifs (SICAV, SICAV-Monory, Compagnies d'assurances, fonds communs de placements, etc.), ses caisses regorgent de liquidités. Sa tâche est d'autant plus ardue que les valeurs encore « bon marché » deviennent de plus en plus rares. Le monde de la Bourse est si restreint qu'un « bon cheval » découvert par un analyste, financier ou non, « *s'emballe* » *immédiatement. Surtout lorsque celui-ci est* « drivé » par le gouvernement lui-même...

Ainsi a-t-on vu se produire cette semaine une véritable ruée sur les actions du secteur électrique-électronique-informatique, tout à coup touché par la sollicitude — orale tout au moins — de l'Etat. Lorsque fut connue la nouvelle de la signature d'un contrat « fabuleux » avec l'Egypte (« le Monde » du 19 septembre), la demande redoubla sur les actions des firmes concernées. Ce ne furent pas les seules : pour des motifs sans doute plus techniques, les produits chimiques et les laboratoires pharmaceutiques bénéficièrent, eux aussi, d'une manne inattendue.

Au risque de se répéter, il nous faut une fois de plus souligner dans quel contexte se produit cette véritable flambée boursière. Au cours de cette seule semaine, il a été annoncé pêle-mêle un déficit commercial de 4 milliards de francs pour les huit premiers mois de l'année, soit le plus grave déséquilibre depuis l'automne 1976, un glissement du franc par rapport au mark allemand qui a obligé la Banque de France à dépenser plus d'un milliard de francs pour le soutenir (voir d'autre part), et ce malgré la hausse continue des taux d'intérêts. Passons sur l'accord Séguy-Maire qui pourrait pourtant aboutir à des mouvements sociaux d'envergure. Et sur les noires perspectives économiques entretenues dans le dernier rapport du Fonds monétaire international (F.M.I.). Les boursiers ne l'ont probablement pas lu, ou ne s'en soucient guère...

Les Français estiment, à 65 %, que la Bourse « reflète bien la situation économique du pays » nous dit-on (1). Pour l'heure, ils se trompent sûrement, tout au moins sur le plan général.

PATRICE CLAUDE.

(1) Selon un sondage IFOP publié par l'hebdomadaire boursier « la Vie française ».

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus haut de l'année

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui évoluait entre 850 et 870 depuis de nombreuses semaines, a réalisé un bond de 14,25 points à l'issue des cinq dernières séances et s'est établi à 893,24, son plus haut niveau depuis onze mois.

Le mouvement s'est amorcé dès lundi après la signature d'un accord entre les syndicats ouvriers et la direction de General Motors sur la définition d'une nouvelle convention collective, qui sera étendue à toute l'industrie automobile.

Par la suite, les valeurs pétrolières ont pris le relais, grâce notamment à une découverte de pétrole au Canada par Chevron, filiale de Standard Oil of California (Exxon, Texaco, Mobil, Atlantic Richfield ont aussi beaucoup monté).

Comme à Paris, il semble, en définitive, que, regorgeant de liquidités à investir, le marché n'ait pas d'autre choix que la progression.

A la veille du week-end, Wall Street a même enregistré l'une des quatre meilleures séances de ses cent quatre-vingt-huit années d'existence (52,38 millions d'actions ont été échangées). En cinq séances, le volume des transactions a porté sur 209,21 millions d'actions contre 192,29 millions la semaine précédente.

On le voit, ici aussi, lorsque l'argent coule à flots continus, ni la hausse des taux d'intérêts pourtant record (le « prime rate » des banques a été fixé à 13,50 %), ni la chute du dollar (voir page précédente), ni même la menace d'une « récession prolongée jusqu'à l'année prochaine », selon un membre de la Réserve fédérale (Fed) ne sont de nature à stopper durablement la hausse.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Alcoa	56 7/8	58 1/?
A.T.T.	56 1/4	55
Boeing	49	50 3/4
Chase Man. Bank	40 3/8	42 1/8
Du P. de Nemours	44	45 5/8
Eastman Kodak	56 1/8	54 1/8
Exxon	57	59 1/8
Ford	43 7/8	43 7/8
General Electric	51 1/4	51 1/4
General Foods	34 1/8	36 1/4
General Motors	61 5/8	64 3/8
Goodyear	15 1/4	15 3/8
I.B.M.	67 7/8	69 7/8
I.T.T.	28 7/8	28 5/8
Kennecott	27	28
Mobil Oil	50 1/2	53 1/2
Pfizer	34 1/4	33 7/8
Schlumberger	85 1/2	87 7/8
Texaco	28 7/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	26 5/8	25 3/4
Union Carbide	43 1/2	44
U.S. Steel	22 3/8	24 1/8
Westinghouse	20 5/8	21
Xerox Corp	65 1/8	66 3/8

TOKYO

Au plus haut niveau historique

Une vague d'achats spéculatifs s'est abattue cette semaine sur le Kabutocho, le volume hebdomadaire de transactions ayant porté sur 1 281 millions d'actions.

Cette nouvelle manne a permis à l'indice Nikkei Dow Jones de réaliser un bond de 35,34 points en cinq séances, celui-ci s'établissant à la veille du week-end à 6 940,34, son plus haut niveau historique.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Canon	597	611
Fuji Bank	342	346
Honda Motors	605	609
Matsushita Electric	681	696
Mitsubishi Heavy	173	174
Sony Corp	1 970	1 870
Toyota Motors	897	925

LONDRES

Baisse des industrielles

Les valeurs industrielles ont poursuivi leur mouvement de baisse cette semaine au Stock Exchange, leur indice propre calculé par le « Financial Times » revenant de 467,7 à 460,3.

L'aggravation du conflit social dans la construction mécanique et les sombres perspectives économiques entrevues dans le dernier rapport de la Banque d'Angleterre sont directement à l'origine de ce repli.

Les mines d'or, dont l'indice est passé de 205 à 210,1 en cinq séances, ont subi quelques ventes bénéficiaires liées au repli du métal jaune en fin de semaine.

Les pétrolières sont restées les vedettes de la cote, British Petroleum et Shell faisant l'objet de rumeurs concernant de nouvelles découvertes en mer du Nord.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Bowater	174	178
Brit. Petroleum	1 190	1 200
Charter	145	146
Courtaulds	90	87
De Beers	406	418
Free State Geduld.	31	33
Gt Univ. Stores	404	382
Imp. Chemical	354	349
Shell	334	348
Vickers	158	156
War Loan	33	33

FRANCFORT

Léger progrès

En dépit de la recrudescence des achats d'origine étrangère, liés à l'excellente tenue du deutschemark, le marché de Francfort n'a enregistré qu'un très léger progrès.

L'indice des industrielles calculé par la Commerzbank s'est établi à 768,8 le 21 septembre, contre 767,1 le 14 septembre.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
A.E.G.	45,90	45
B.A.S.F.	138	138,60
Bayer	132,50	133
Commerzbank	281,20	284,80
Hoechst	130,50	131,20
Mannesman	161,50	160
Siemens	267	269,70
Volkswagen	208,50	204,80

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

B.S.N. - Gerv. Dan.	99 500	96 979 725
Empr. 4 1/2 % 1973	67 880	93 289 596
Matra	7 505	64 571 953
Aquitaine	40 475	44 263 525
Perrier	106 900	38 381 470
Franç. des pétroles	120 250	29 635 307

Bataille pour Paris-France

Une offensive a été lancée par le Printemps et ses dirigeants (le groupe suisse Maus-Nordmann) pour s'assurer une minorité de blocage dans le capital de Paris-France (2,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, cinquante-sept magasins, dont Les Trois Quartiers, dix mille personnes). A cet effet, une O.P.A. minoritaire serait lancée sur 19,95 % dudit capital (au-dessous de la base des 20 %, au-dessus de laquelle une autorisation gouvernementale est nécessaire lorsque l'acquéreur est étranger). S'y ajouteraient les titres ramassés précédemment par le Printemps et ceux qu'on pourrait lui offrir (M. Marc Fournier, président de la Compagnie de navigation mixte, auquel on prête semblable intention, dément énergiquement).

En face, on trouve la famille Gompel (25 % du capital) et ses alliés Radar (5,8 %), le C.C.F. surtout (7,5 %), qui représentent environ 40 % du capital avec vote double, ce qui leur assure une confortable majorité.

Y aura-t-il bataille boursière ? Ce n'est pas sûr si le groupe des attaqués estime son contrôle suffisant pour n'avoir pas à redouter une offensive de ce genre. En tout cas, près de 30 % du capital de Paris-France auraient changé de mains en Bourse depuis le début de l'année, avec des transactions très actives et une hausse appréciable du titre malgré une perte consolidée de 8,66 millions de francs en 1978.

Le reflux de l'or

Un premier reflux, un peu sérieux, du métal jaune s'est produit cette semaine à la Bourse de Paris.

Mais, auparavant, le lingot s'est élevé jusqu'à un nouveau record historique à 51 975 francs le 19 septembre (soit 382,65 dollars pour une once de 31,1 grammes).

Il a en effet fallu attendre le *lendemain pour observer un repli* d'envergure, le kilo revenant à 50 650 francs, puis 50 900 francs à la veille du week-end (contre 49 200 francs, il est vrai, vendredi 14 septembre).

Quant au napoléon, dont le plus haut niveau n'a pas été dépassé (459,90 francs le 6 septembre), son prix s'est établi en fin de semaine à 421 francs (contre 421,10 F le 14 septembre).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 14 9	COURS 21 9
Or fin (kilo en barre)	48790 ..	49800 ..
— (kilo en lingot)	49200	[illegible] ..
Pièce française (20 fr.)	421 10	421 ..
Pièce française (10 fr.)	295 10	318 ..
Pièce suisse (20 fr.)	397 10	393 ..
Union latine (20 fr.)	368 10	378 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	334 ..	334
Souverain	488 ..	474 90
● Souverain Elizabeth II	509 10	512 .
● Demi-souverain	518	480 .
Pièce de 20 dollars	2000 40	1999 60
— 10 dollars	1006	1008
— 5 dollars	680 ..	[illegible]
— 50 pesos	1875 ..	1920 50
● — 20 marks	505 .	420 .
— 10 florins	395	396 ..
● — 5 roubles	258 50	259 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 sept.	18 sept.	19 sept.	20 sept.	21 sept.
Terme	229 287 111	227 908 807	251 817 784	322 299 462	276 636 380
Compt.	322 403 472	286 648 925	150 831 622	191 295 643	284 937 923
R. et obl. Actions.	80 664 154	84 311 965	101 310 163	103 719 011	94 184 974
Total	632 304 737	598 869 697	503 959 569	617 314 216	665 759 277

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

Franç.	124,6	124,7	126,7	127,5	129,2
Etrang.	129,6	129,8	129,6	127,9	130,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1978)

Tendance.	116,9	116,2	116,7	117,3	119,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	106,6	106,4	107	108,3	109,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

NOUVELLES BRÈVES

● *Les satellites Arabsat pourraient être mis en orbite par le lanceur Ariane.* — L'ASCO, le consortium arabe de satellites de communication, inquiet des difficultés rencontrées aux Etats-Unis par la mise au point de la navette spatiale, a décidé de pren navette spatiale, a décidé de prendre une option ferme sur deux tirs d'Ariane en versant un accompte de 100 000 dollars qui sera reversé à la société Ariane-Espace, chargée de la production d'Ariane, quand cette société sera officiellement créée, sans doute vers la fin de cette année.

● *Les cadavres* criblés de balles et présentant des traces de tortures de cinq personnes, victimes de l'Escadron de la mort, ont été retrouvés, vendredi 21 septembre dans les faubourgs de Rio-de-Janeiro. La presse brésilienne accuse l'Escadron de la mort d'être une organisation clandestine composée d'agents des forces de l'ordre. D'anciens policiers ont été condamnés à de fortes peines de prison pour avoir participé à des crimes attribués à l'Escadron de la mort. — *(A.F.P.)*

● *Une femme a été tuée,* jeudi soir, 20 septembre, dans le parc des Buttes-Chaumont à Paris. Son identité n'a été révélée que vendredi. Il s'agit d'une enseignante, âgée de trente-six ans, Mme Isaure des Hays de Gassart, née de Lesseps. Un jeune homme, âgé de vingt-six ans, Dominique Grospierre, a été arrêté. Selon les policiers, il aurait reconnu avoir tué Mme des Hays de plusieurs coups de couteau après lui avoir fait subir des violences.

A B C D F G H

UN PROGRAMME « HYDROCARBURES FRANÇAIS »

Un milliard de francs seront consacrés en 1981 à l'exploration du territoire national

M. André Giraud a défini, le 21 septembre, les grandes lignes d'un programme « *Hydrocarbures français* » qui doit permettre de « *mieux cerner le potentiel national* » et de « *conforter l'avance technologique de l'industrie pétrolière française qui a permis de pallier l'insuffisance de nos productions nationales par une présence active à l'étranger et donc par l'accès à des ressources contribuant à la sécurité de notre approvisionnement.* »

En 1978, la France a produit 1 100 000 tonnes de pétrole en Aquitaine (905 000 tonnes) et dans le Bassin parisien (211 913 tonnes) pour des besoins de 112 millions de tonnes. « *On peut espérer améliorer de quelques pour cent le bilan de la France en hydrocarbures* » a précisé M. Giraud. Déjà des « *indices remarquables* » ont été rencontrés à Burosse et Vialer et accessoirement à Mimizan et Saucede.

L'effet combiné des progrès des techniques de géophysique et de l'évolution des conditions économiques liée à l'augmentation des prix du pétrole revalorise la plupart des zones sédimentaires ouvertes à la prospection depuis plus de vingt ans.

430 millions de francs vont donc être consacrés en 1979 — contre 365 en 1978 — à cette relance de l'exploitation qui s'opérera principalement dans trois zones terrestres (Bassin parisien, Aquitaine, Nord) et dans quatre zones marines (mer d'Iroise, golfe du Lion, golfe de Gascogne et Manche orientale). En 1980, c'est 1 milliard de francs qui devrait être consacrés à cette tâche. Mais, a souligné le ministre de l'industrie, le régime de la provision pour reconstitution de gisements (P.R.G.) qui permet de financer la recherche en franchise d'impôts, demeure inchangé. Le prélèvement sur les compagnies pétrolères qui devrait rapporter 500 millions à l'Etat est, en effet, exceptionnel et lié aux « *profits de caractère non industriels* » réalisés par ces sociétés du fait de la hausse du prix du pétrole.

Parallèlement à cette relance de l'exploration, les pouvoirs publics vont aider les groupes pétroliers français à développer leur stratégie de recherche développement dans deux directions : la récupération améliorée du pétrole et la valorisation des huiles lourdes et des schistes bitumineux d'une part, la maîtrise des techniques d'exploration et de production de pétrole et de gaz naturel en mer d'autre part. Les engagements du Fonds de soutien aux hydrocarbures devraient s'établir ainsi pour l'exercice 1980 à près de 200 millions de francs — contre 125 en 1979 — accompagnant des investissements globaux par l'industrie pétrolière de l'ordre de 700 millions de francs. Le gouvernement entend ainsi renforcer le secteur parapétrolier français (entreprises de services, de société d'ingénierie fournisseurs d'équipements et fabricants de structures de forage ou de production) actuellement en difficulté. M. Giraud a notamment précisé qu'une « *solution française* » prenait forme pour la société marseillaise COMEX, spécialisée dans les techniques sous-marines.

LA HAUSSE DU PÉTROLE

Les Neuf éprouvent des difficultés à mettre en œuvre les engagements pris lors du sommet de Tokyo

La Communauté est-elle en mesure de tenir les engagements pris aux conseils européens de Paris et de Strasbourg, puis au sommet occidental de Tokyo, afin d'essayer de limiter les effets destructeurs de la hausse des prix du pétrole ? Tel était l'objectif de la réunion des ministres des Neuf chargés de la politique énergétique, qui s'est tenue le 20 septembre, à Bruxelles. La réponse donnée n'est pas parfaitement convaincante.

Les représentants permanents des Neuf, à Bruxelles, s'efforceront de rapprocher les points de vue en présence d'ici à la réunion, le 26 septembre à Paris, des ministres de l'énergie des sept pays qui ont participé au sommet de Tokyo.

De notre correspondant

Bruxelles. — La Communauté veut faire bonne figure le 26 septembre. Elle souhaite pouvoir démontrer que la politique de rigueur énergétique dont ses représentants se sont faits les avocats à Tokyo n'est pas, pour ce qui la concerne, purement verbale. C'est la condition pour que les Etats-Unis et le Japon, de leur côté, acceptent de jouer le jeu. La réunion de Bruxelles s'est tenue à un moment où les prix grimpent sur les marchés libres. Une telle situation, si elle se prolonge, est de nature à provoquer un relèvement des prix officiels de l'OPEP. En juin, les Neuf étaient convenus qu'il était nécessaire, pour éviter de tels dérapages, de parvenir à un meilleur contrôle des marchés libres et avaient retenu le principe d'un enregistrement obligatoire de toutes les transactions portant sur du pétrole brut.

L'idée est simple : si les modalités des transactions sont rendues publiques les compagnies hésiteront davantage à se prêter à des pratiques anormales et, en particulier, acheter du pétrole sur le marché libre à des prix sensiblement supérieurs aux prix officiels. A Tokyo, les Etats-Unis et le Japon avaient accepté de mettre en œuvre dans leur zone géographique respective cette politique d'enregistrement systématique des transactions. Mais l'application de ce contrôle ne s'est pas faite. Les Neuf se querellent à propos du rythme — bimensuel, mensuel — auquel il faut effectuer les enregistrements. Les Français font valoir que s'il se passe un trop long délai entre le moment où le contrat est exécuté et celui où ses modalités sont publiées, l'effet de dissuasion à l'égard des compagnies risque de disparaître. Plusieurs pays membres — le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne — sont plutôt réservés à l'égard d'une telle mesure. Le débat de jeudi n'a guère permis aux Neuf de progresser.

A Strasbourg, les Etats membres s'étaient engagés à limiter leurs importations de pétrole jusqu'en 1985 au niveau de 1978. Là réside même la pièce maîtresse de leur dispositif. Les pays de la C.E.E. présents à Tokyo se sont employés à convaincre les Etats-Unis et le Japon d'accepter un plafonnement de leurs importations. Ils y sont parvenus, mais les Etats-Unis ont fait valoir que l'engagement de la C.E.E. de limiter ses importations à 470 millions de tonnes jusqu'en 1985 ne serait crédible que si les Neuf parvenaient à décomposer ce total, Etat membre par Etat membre. En l'absence d'une politique commune de l'énergie, c'est une requête raisonnable. Les pays de la C.E.E. présents à Tokyo s'étaient engagés à procéder à cette opération de répartition. Mais, au retour, on s'est aperçu que l'exercice n'était pas commode. Une des difficultés consiste à évaluer le niveau de la production de la mer du Nord au cours des années à venir. Si la production est élevée, les Anglais n'ont plus besoin d'importer, et, compte tenu de l'objectif global de 470 millions de tonnes, les autres pays membres peuvent acheter davantage aux pays tiers. Mais le Royaume-Uni hésite à prendre des engagements précis sur le niveau de sa production de pétrole. Du coup, incertains quant à la possibilité de compter sur ce pétrole britannique, les autres Etats membres — c'est principalement le cas de l'Allemagne — répugnent à s'engager sur un chiffre d'importation, en provenance des pays tiers, suffisamment bas.

Considérant la difficulté de souscrire à l'avance à des obligations d'importations précises, la Commission a proposé jeudi de présenter aux Américains et aux Japonais des fourchettes d'importations, pays membre par pays membre. Les ministres ont rejeté cette suggestion, car les Américains et les Japonais n'estiment pas un tel engagement comme suffisamment contraignant. Le conseil a jugé nécessaire d'établir pour chaque Etat membre un chiffre d'importations net. Mais, à l'issue de cette journée de débats, l'addition des objectifs d'importations acceptés par chacun des pays membres conduit à un total de 500 millions de tonnes au lieu des 470 millions de tonnes recherchés.

D'ici au 26 septembre, les diplomates des Neuf vont s'efforcer de comprimer ces plafonds. Une pression particulière s'exercera sur les Allemands et sur les Anglais. Ces derniers affirment qu'il leur faut prévoir 9 millions de tonnes d'importations nettes : leurs partenaires considèrent qu'ils peuvent s'engager, compte tenu des perspectives de production en mer du Nord, à ramener ces importations nettes à zéro.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le débat sur le siège de l'Assemblée européenne

M. PFLIMLIN REGRETTE LE « PESSIMISME » DE Mme VEIL

M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg (U.D.F. - C.D.S.), a commenté, vendredi 21 septembre, les propos tenus par Mme Simone Veil dans une interview au *Nouvel Alsacien* au sujet du vide administratif dont souffre le palais de l'Europe, à Strasbourg, en dehors des sessions (*le Monde* du 22 septembre). Il a déclaré : « *C'est la révélation d'une situation de fait. Je regrette qu'elle soit imprégnée d'un certain pessimisme que je ne partage pas. Cette déclaration va du moins, je l'espère, inciter les gouvernements — car eux seuls peuvent le faire — à prendre une décision au sujet de l'emplacement du secrétariat permanent du Parlement.* » M. Pflimlin espère que le gouvernement français obtiendra qu'une partie de ce secrétariat s'établisse à Strasbourg.

A Paris

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE HELVÉTIQUE ÉVOQUE LES OBSTRUCTIONS AUX LIVRAISONS DE VIVRES AU CAMBODGE

M. Pierre Aubert, chef du département des affaires étrangères de la Confédération helvétique, a indiqué, dans une conférence de presse à Paris, vendredi 21 septembre, au terme de ses entretiens avec MM. Giscard d'Estaing, Barre et François-Poncet, qu'il avait évoqué avec ses interlocuteurs la famine au Cambodge.

Le Comité international de la Croix-Rouge (basé à Genève) se trouve, a-t-il laissé entendre, dans une situation difficile pour acheminer des vivres. C'est « *un fait* », a-t-il dit, que le C.I.C.R. se heurte à des obstructions de la part des autorités en place. M. Aubert estime à cent millions de tonnes la quantité de riz qui serait nécessaire pour éviter que les Cambodgiens ne meurent de faim, alors que, jusqu'à présent, seules 110 tonnes de nourritures sont parvenues à Pnomh-Penh. (La crise cambodgienne et le sort des réfugiés ont également été discutés jeudi au cours d'un entretien entre le ministre des affaires étrangères thaïlandais, M. Upadit Pachariyanxun, et M. François-Poncet).

En quittant l'Elysée après avoir été reçu par M. Giscard d'Estaing, M. Aubert a d'autre part déclaré : « *J'ai dit au président de la République mon admiration pour la politique européenne de la France. Nous avons parlé des relations entre la France et la Suisse, qui sont encore plus chaleureuses qu'il y a quatre ans* » (lorsque les consultations régulières au niveau ministériel ont commencé). Les rencontres « *encore plus fréquentes* » entre les hauts fonctionnaires des départements frontaliers vont être, a-t-il dit, « *quasi institutionnalisées* ». « *J'ai fait part au président de la République,* a encore dit M. Aubert, *de notre désir toujours plus vif d'une ouverture plus grande au monde international.* »

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1979 a été tiré à 571 616 exemplaires.

La commission d'enquête sur l'information publique

M. Vivien (R.P.R.) proteste contre les indiscrétions

Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les conditions de l'information publique, adopté le 15 septembre après le rejet du texte rédigé initialement par le premier rapporteur, M. Jacques Douffiagues (U.D.F.), devait être rendu public, lundi matin 24 septembre, par MM. Jean Tibéri (R.P.R.) et Claude Martin (R.P.R.), respectivement vice-président et nouveau rapporteur (*le Monde* du 18 septembre).

Dans une lettre adressée vendredi 21 septembre à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, M. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances et de l'intergroupe parlementaire des problèmes de l'information, a protesté contre les indiscrétions commises par certains membres de la commission, alors que les travaux de celle-ci étaient couverts par le secret, conformément au règlement de l'Assemblée nationale et à l'ordonnance du 17 novembre 1958. Dénonçant implicitement les indications données, lundi 17 septembre, au cours d'une conférence de presse, par les représentants du P.C. au sein de la commission, sur certaines des auditions auxquelles celle-ci avait procédé, M. Vivien écrit notamment : « *Cet état de choses est très préoccupant et peut avoir de graves conséquences. D'une part, il constitue une atteinte à une disposition importante du règlement de notre Assemblée, d'autre part, il risque de nuire aux conditions de travail des futures commissions d'enquête ou de contrôle. Il est à craindre, en effet, que les témoins entendus par celles-ci hésitent désormais à leur fournir les informations nécessaires, en ayant le sentiment que leurs témoignages ne pourront pas être protégés par le secret. Le fait que celui-ci ne soit pas respecté aujourd'hui constitue par conséquent une entrave inadmissible au fonctionnement de l'institution parlementaire.* »

LA RÉVISION DU RÉGIME FISCAL DES JOURNAUX

L'intergroupe d'étude des problèmes de l'information à l'Assemblée nationale, présidé par M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, président de la commission des finances, a reçu, le 21 septembre, MM. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, Claude Puhl, président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, et Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne.

Les représentants de la presse ont marqué leur vive émotion devant les mesures prévues dans le budget sur la réduction de l'article 39 bis du C.G.I. (*le Monde* du 20 septembre 1979) et qui « *mettraient en danger les entreprises de presse ayant utilisé normalement les possibilités offertes par le code général des impôts pour adapter leur matériel aux techniques modernes de fabrication* ».

Les représentants des organisations professionnelles ont, d'autre part, « *exposé aux parlementaires les raisons qui motivent leur opposition au principe de la création d'une taxe parafiscale sur la publicité* ».

● *La direction de l'imprimerie Georges Lang* a réaffirmé vendredi son opposition à la revendication présentée par les rotativistes en grève : augmentation des salaires de 1 franc de l'heure (174 francs par mois) et remboursement de la carte orange (*le Monde* du 21 septembre).

La direction souligne dans un communiqué qu'elle a « *rejeté fermement cette nouvelle revendication, qui aurait représenté une charge supplémentaire annuelle de 6,5 millions de francs* », alors que la société doit, avant la fin de 1980, rembourser 22 millions de dettes et engager 16 autres millions dans ses investissements.

Une commission de conciliation paritaire doit se réunir mercredi pour tenter de résoudre le conflit, qui a empêché la semaine passée la parution de plusieurs magazines. Cette semaine, *la Vie* et *Qui ? Police* ne paraîtront pas à nouveau, mais un tirage partiel de *Jours de France* ainsi que d'un numéro spécial de *Point de vue* sera effectué.

D'autre part, les rotativistes de l'imprimerie Georges Lang ont pris vendredi l'engagement de laisser libre l'accès de l'atelier en grève.

● *En raison d'un arrêt de travail* de vingt-quatre heures dans la journée de vendredi 21 septembre à l'appel de la Fédération française du Livre C.G.T., les éditions de samedi du *Nouvel Alsacien* et des *Dernières nouvelles d'Alsace* n'ont pas paru.

A la Foire internationale de Marseille

L'ARABIE SAOUDITE DANS SON « PALAIS ORIENTAL »

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a inauguré le samedi 22 septembre, la cinquante-cinquième Foire internationale de Marseille qui a lieu jusqu'au 1er octobre, dans l'enceinte du parc Chanot. Deux mille sept cents exposants s'y retrouvent sur 240 000 mètres carrés. Le palais des nations accueille trente pays. Parmi eux, pour la première fois en France, l'Arabie Saoudite sera présente dans un « palais oriental » de 1 150 mètres carrés, spécialement construit. — J. C.

★ Foire internationale de Marseille, parc Chanot, du 22 septembre au 1er octobre, tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée : 8 francs.

14 000 LICENCIEMENTS SUPPLÉMENTAIRES CHEZ BRITISH-LEYLAND

Selon le *Financial Times,* la firme automobile British Leyland pourrait supprimer 14 000 emplois supplémentaires pour améliorer la productivité de ses usines.

Le président de British Leyland, Sir Michael Edwardes, a déjà annoncé la semaine dernière un plan de licenciement portant sur deux ans et concernant 25 000 personnes. Selon le quotidien financier britannique, l'objectif de l'état-major de la firme nationalisée serait de ramener ses effectifs totaux à quelque 80 000 salariés, contre 118 000 actuellement.

LA « GUERRE DE LA LANGOUSTINE » SE DURCIT ET S'ÉTEND

(De notre correspondant.)

Quimper. — Le mouvement lancé par les pêcheurs bigoudens à la suite de l'arraisonnement de deux bateaux par les garde-côtes anglais se durcit. Les promesses du ministre des transports, M. Joël Le Theule, en matière de dédommagement n'ont pas réussi à le désamorcer.

En effet, ce qu'exigent les marins, c'est la promesse du gouvernement de tout faire pour défendre à Bruxelles le *statu quo,* à savoir l'utilisation des filets au maillage traditionnel (55 à 60 millimètres). « *Pas question,* affirment-ils, *de se rallier, pour de prétendues raisons scientifiques, au maillage de 70 millimètres.* »

Sur le terrain l'action s'amplifie. Les langoustiniers de Douarnenez, Concarneau, Lorient, Les Sables-d'Olonne, Etables-sur-Mer, sont maintenant en grève. Les autres navires hauturiers et côtiers du littoral bigouden ont rejoint le mouvement, qui s'étend à présent à toute la profession. Diverses opérations ont été entreprises. C'est ainsi que, le vendredi 21 septembre, les bureaux de l'inspection maritime du Guilvinec ont été occupés, ainsi que la mairie de Pont-l'Abbé.





